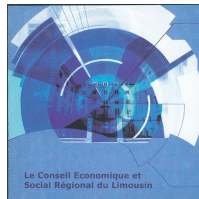


Conseil Economique et Social Régional du Limousin



Rapport sur AUTOSAISINE



**« Les effets de la crise financière
sur l'environnement économique et
social en Limousin »**



Adopté lors de la séance plénière du 4 mai 2009

Rapporteurs

Jean-Jacques BEDONI

Denis MALABOU

Stéphane MONCHAMBERT

Autosaisine

2009-05

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL DU LIMOUSIN

RAPPORT

Présenté
au nom de la commission n°5
« Finances et planification »¹

| |
|---|
| Les effets de la crise financière sur l'environnement économique et social en Limousin |
|---|

Rapporteurs

Jean-Jacques BEDONI
Denis MALABOU
Stéphane MONCHAMBERT

Adopté à la majorité
par le Conseil Economique et Social Régional du Limousin
lors de sa séance plénière du 4 mai 2009

| | |
|------------|---|
| POUR | 43 |
| CONTRE | 9 (les représentants du Comité Régional CGT + la représentante de la F.S.U.) |
| ABSTENTION | 11 |

¹ Membres composant la commission :

Mmes BALY ; CHEZALVIEL ; COLOMBO ; VAUX ;
MM. BARLERIN ; BEDONI (*Rapporteur - Secrétaire de la commission*) ; BERNARD ; COINAUD ; CROZAT ; DUBECH ; ESQUIEU ;
JANOT ; GORCE ; GOUPY ; LACORRE ; LEFRERE (*Vice-président de la commission*) ; LEYRAT ; LIMOUSIN (*Président du CESR*) ;
MALABOU (*Rapporteur*) ; MALCOTTI ; MONCHAMBERT (*Rapporteur - Président de la commission*) ; MOYEN ; MUSSET ; PEZET ;
POUYAUD ; REMY ; SAUVAGE ; SORBIER ; SOURY ; VALADAS ; VAREILLE D. ; VIOLLET.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION..... | 4 |
| 1 LES EFFETS DE LA CRISE EN LIMOUSIN..... | 6 |
| 1.1 L'ECONOMIE REGIONALE N'EST PAS EPARGNEE PAR LA BAISSSE D'ACTIVITE | 6 |
| 1.1.1 UNE DECROISSANCE DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE DU LIMOUSIN..... | 7 |
| 1.1.2 L'EXEMPLE DU MARCHE DE L'IMMOBILIER..... | 12 |
| 1.1.2.1 La construction de logements neufs en forte baisse en 2008..... | 13 |
| 1.1.2.2 La perception du marché par les professionnels du secteur..... | 13 |
| 1.1.3 LA CONSOMMATION DES MENAGES EN REPLI..... | 15 |
| 1.2...CE QUE CONFIRMENT LES PREMIERS EFFETS RESSENTIS DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI..... | 18 |
| 1.2.1 UNE HAUSSE IMPORTANTE DU CHOMAGE EN LIMOUSIN..... | 19 |
| 1.2.2 UN CHOMAGE QUI TOUCHE DESORMAIS L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITE ET QUI CONCERNE PLUS LES FEMMES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS DE -25 ANS... .. | 20 |
| 1.2.3 UNE REGION OU IL EST PLUS DIFFICILE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE RETROUVER UN EMPLOI DURABLE..... | 22 |
| 1.3...MEME SI LA PLACE FINANCIERE LOCALE SE VEUT PLUTOT RASSURANTE | 23 |
| 2 LES PERSPECTIVES ET LES RECOMMANDATIONS..... | 25 |
| 2.1 QUEL AVENIR POUR L'ECONOMIE LIMOUSINE ? | 25 |
| 2.1.1 LA PERCEPTION ET LES CONSEQUENCES DE LA SITUATION ECONOMIQUE PAR LES SOCIOPROFESSIONNELS..... | 25 |
| 2.1.2 LES PREMIERES REPNSES DE L'ETAT ET DE LA REGION A LA CRISE..... | 29 |
| 2.1.3. DES EVENEMENTS ET DES INDICATEURS INTERNATIONAUX A PRENDRE EN COMPTE ET A SURVEILLER.. | 33 |
| 2.2 DES PROPOSITIONS POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ECONOMIE REGIONALE | 35 |
| 2.2.1 LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL..... | 35 |
| 2.2.1.1 La filière forêt-bois : mettre en place un plan de relance | 36 |
| 2.2.1.2 Les secteurs liés à la santé et au maintien à domicile des personnes âgées : un gisement potentiel de développement économique et d'emploi..... | 37 |
| 2.2.1.3 Le secteur de l'automobile : favoriser l'aide à la sous-traitance et à la diversification | 39 |
| 2.2.1.4 Maintien et développement de l'emploi dans le secteur public | 43 |
| 2.2.2 LA CONSTITUTION DE VERITABLES RESEAUX REGIONAUX D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN LIMOUSIN..... | 43 |
| 2.2.3 PROPOSER DES OFFRES FINANCIERES ADAPTEES A LA SITUATION DE L'ENTREPRISE..... | 44 |
| 2.2.4 LA CONCEPTION ET L'EXPERIMENTATION D'INDICATEURS CONJONCTURELS REGIONALISES DE CONFIANCE, POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE..... | 47 |
| 2.2.5 ANTICIPER LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES EN FAVORISANT L'ACCES A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE..... | 48 |
| 2.2.6 FAUT-IL ENCOURAGER LA RELANCE DE L'ECONOMIE PAR LA CONSOMMATION ?..... | 49 |
| CONCLUSION | 51 |
| DECLARATIONS D'ORDRE GENERAL OU STRATEGIQUE PRONONCEES A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DU RAPPORT | 54 |
| REMERCIEMENTS | 63 |
| LISTE DES ABREVIATIONS | 66 |
| GLOSSAIRE | 68 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 70 |
| ANNEXES | 72 |

INTRODUCTION

Les raisons de la démarche du CESR

Le second semestre 2008 aura été marqué par une crise financière mondiale aussi importante que soudaine. Cette situation financière qui pouvait apparaître virtuelle, par certains aspects, a malheureusement eu très rapidement des répercussions concrètes sur différents secteurs de notre économie. L'immobilier et l'automobile en sont deux exemples flagrants.

Et dans un impitoyable enchaînement, les premiers plans sociaux et les fermetures d'entreprises sont apparus, avec leurs cortèges d'injustices et de drames humains. La France et le Limousin ne sont pas épargnés par cette dure réalité – l'entreprise SONAS en est un exemple emblématique.

C'est pourquoi, **dès les premiers effets en Limousin, au printemps de l'année 2008**, le Conseil Economique et Social Régional (CESR) a souhaité appréhender cette situation pour en mesurer l'étendue et envisager des recommandations qui pourraient en atténuer les conséquences économiques et sociales dans la mesure du possible. Car il est souvent difficile d'avoir à la fois les statistiques de référence nécessaires et de disposer du recul suffisant pour analyser un dossier d'actualité, ne se prêtant pas aux discours catastrophiques des médias.

L'organisation des travaux

Les travaux du CESR ont donc cherché à appréhender l'impact réel de la crise financière pour le Limousin.

Les questions principales posées étaient les suivantes :

- Qu'en est-il exactement de la situation au niveau économique, mais aussi social ?
- Les peurs et inquiétudes sont-elles justifiées ou au contraire sont-elles non fondées ?
- Si les craintes sont justifiées, quelles pourraient être les mesures pour restaurer la confiance entre l'économie qui produit et le secteur bancaire qui finance ?
- Comment définir une diffusion de l'information sans désinformation dans l'objectif d'éviter d'accroître les peurs ?
- Quelles propositions peut-on établir pour bâtir l'avenir ?

Pour répondre à ces interrogations la démarche du CESR, définie par un groupe de travail et un comité de pilotage, a reposé principalement sur des auditions menées selon trois approches de la situation :

- de manière globale

- au niveau Régional sous l'aspect financier
- et enfin, également, au niveau Régional en abordant plus particulièrement l'aspect immobilier.

Ainsi, le Groupe de Travail du CESR s'est appuyé sur la contribution de différents intervenants qui ont fait part de leurs informations et expériences dans leur domaine de compétences.

Enfin, notre démarche a été complétée par un appel à contribution auprès des différentes instances socioprofessionnelles représentées au sein de l'assemblée consultative Régionale afin d'appréhender notamment le « ressenti » de la crise au niveau local.

Les objectifs de l'étude du CESR

Au terme de l'instruction de cette étude, le Conseil Economique et Social Régional s'efforcera de présenter dans une première partie les effets de la crise dans la Région. A partir d'indicateurs reconnus, il essaiera, en particulier, d'en préciser les premiers effets constatés dans les domaines économique et social et aussi d'en mesurer l'ampleur au regard des statistiques nationales. Puis, dans une deuxième partie il s'interrogera sur les perspectives d'avenir pour l'économie Limousine, avant de faire des propositions pour soutenir l'emploi et l'économie Régionale.

1 LES EFFETS DE LA CRISE EN LIMOUSIN

Le rythme de l'économie mondiale est confronté, depuis un peu plus d'un an, à un ralentissement, estimé de 1 à 3 % .Les facteurs en sont multiples : hausse des matières premières ; baisse de la demande de logements ; conditions de financement plus difficiles. Dans ces conditions le recul de l'activité de la zone euro a connu pour l'année 2008 un retrait de son Produit Intérieur Brut (PIB) de l'ordre de 0,2% qui a atteint pour la France 0,3% ; le gouvernement établit aujourd'hui ses prévisions économiques et financières sur une fourchette de diminution du PIB se situant entre 1 et 1,5% pour 2009.

C'est la raison pour laquelle, nous avons conduit une analyse pour mesurer les premiers effets de ce ralentissement sur l'activité économique et sociale de la Région Limousin.

1.1 L'ECONOMIE REGIONALE N'EST PAS EPARGNEE PAR LA BAISSSE D'ACTIVITE²...

Avant de concentrer notre analyse sur l'économie Régionale citons, pour référence, les propos de la Banque de France concernant la situation de l'économie mondiale en 2008 : « Elle a été marquée par un recul généralisé, qui a affecté tant les pays émergents que les pays développés... Cette détérioration économique internationale, accélérée à l'automne, a largement touché la France qui a affiché un taux de croissance de 0,7% pour 2008 ». Vraisemblablement le PIB mondial devrait baisser en 2009 de 1,7%.

Nous allons voir qu'après plusieurs années de croissance soutenue de leur chiffre d'affaires, les entreprises du Limousin n'ont pas été épargnées par ce ralentissement.

² Sources d'information : INSEE Limousin, focal n° 50, novembre 2008 ; Banque de France, mars 2009 : Les entreprises en Limousin : bilan 2008 et perspectives 2009.

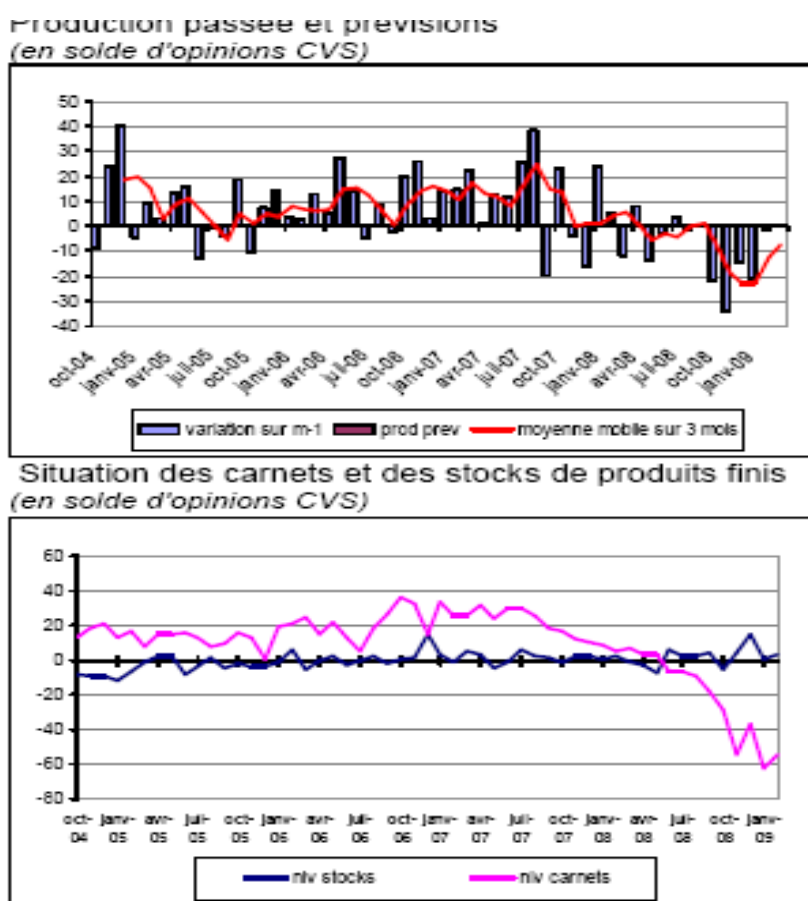
1.1.1 UNE DECROISSANCE DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE DU LIMOUSIN

Une forte rupture fin 2008...

A partir du quatrième trimestre 2008 les chefs d'entreprise limousins interrogés par la banque de France confirment un net fléchissement de l'activité industrielle amorcée dès le début de cette année.

Après quatre années consécutives qui ont fait ressortir une progression des chiffres d'affaires, 2008 marque un retournement.

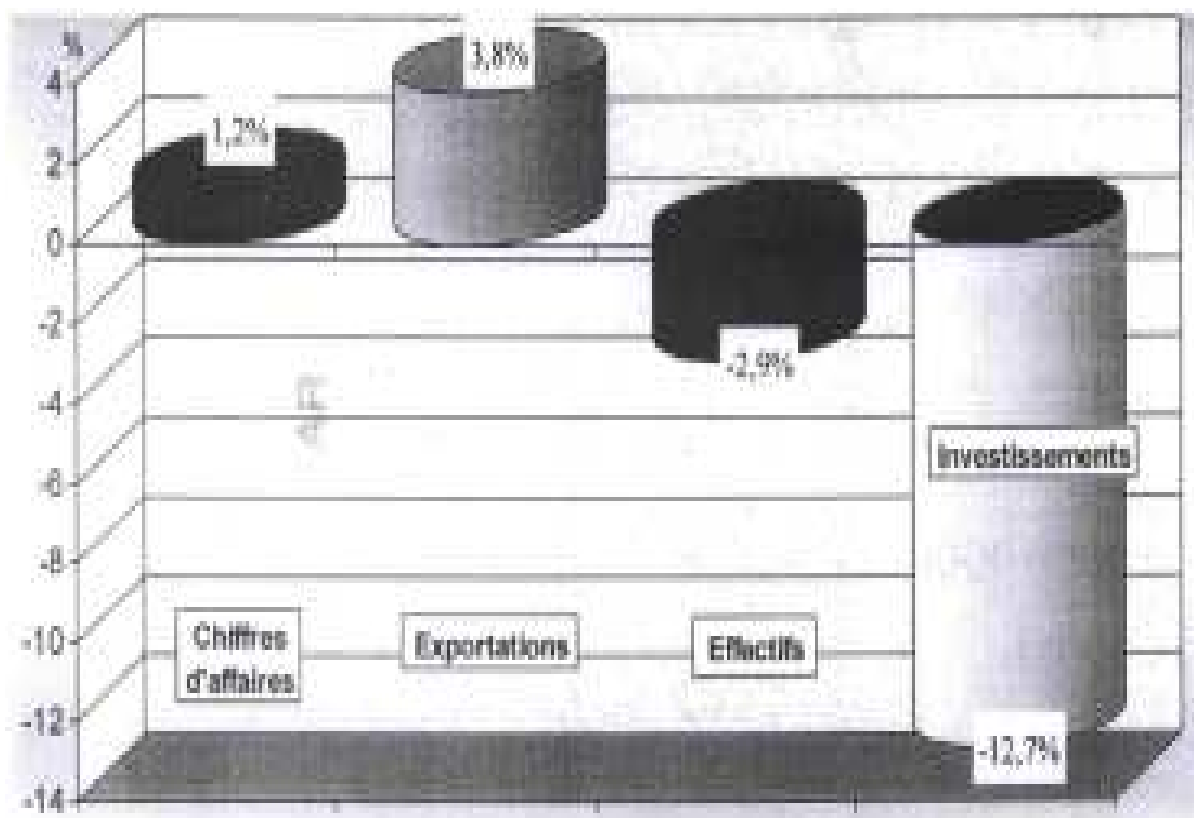
L'activité industrielle en 2008 est apparue tout d'abord heurtée, avant de se réduire brutalement au cours du dernier trimestre.



Source : Banque de France : février 2009

Cette crise qui a touché notre économie Régionale a d'abord provoqué un amoindrissement des carnets de commande au cours de l'été 2008, comme le confirme le graphique ci-dessus. Elle s'est ensuite répercutée sur la production dont la baisse a été particulièrement forte au dernier trimestre. Enfin, elle a entraîné une baisse significative des investissements de l'ordre de 13%.

Source : Banque de France – Région Limousin Comportement des entreprises Régionales Février 2009
Résultats de 2008



...qui touche principalement les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement ...

Le très fort recul de la demande des constructeurs automobiles sur le marché intérieur et à l'exportation, s'est ressenti dans le secteur des biens intermédiaires, des biens d'équipement et chez les sous-traitants automobiles.

Concernant les biens intermédiaires, cette évolution est liée principalement au repli enregistré dans les industries métallurgiques, du bois et du papier alors, que dans le même temps, les composants électriques enregistraient une légère augmentation.

Quant aux industries de biens d'équipement et les industries de l'automobile si elles ont connu en 2008 une augmentation de leurs chiffres d'affaires, en raison notamment d'un positionnement de « niches », néanmoins leur situation s'est très nettement dégradée au cours du dernier trimestre.

Pour le bâtiment et les travaux publics le ralentissement s'est amplifié. Si le bâtiment a conservé un taux de croissance positif (+1,4%), il n'en est pas de même dans les travaux publics où les chiffres d'affaires en 2008 se sont inscrits en net recul (-11,6%).

Pour les biens de consommation les résultats en augmentation sont tirés par les progrès réalisés dans les activités relatives aux soins de la personne (industrie pharmaceutique, cosmétiques) et à l'équipement du foyer, seul le secteur de l'imprimerie-édition n'est pas dans cette tendance.

Concernant les transports routiers l'augmentation des chiffres d'affaires intègre les hausses de tarifs pratiquées, notamment au premier semestre afin de restaurer les marges des entreprises à la suite de la hausse du prix du Gazole.

Enfin, dans les industries agro-alimentaires, l'augmentation des prix de vente explique la progression soutenue des chiffres d'affaires. En effet, la hausse du cours des matières premières sur les deux dernières années a entraîné une hausse des tarifs au début de l'année 2008, afin de reconstituer, également, les marges des entreprises du secteur. D'autre part, certains sites importants ont accru leur production de manière significative à la suite d'investissements lourds réalisés l'année précédente.

... dont les premières conséquences sont la dégradation de la rentabilité, une baisse des investissements, et une augmentation des défaillances des entreprises...

De l'enquête de tendance réalisée par la Banque de France début 2009 auprès d'un échantillon d'entreprises et d'établissements du Limousin il apparaît que les entreprises font état majoritairement d'une dégradation de leur rentabilité en 2008 quel que soit le secteur d'activité.

La principale conséquence de cette situation c'est une diminution des investissements en 2008 (comme nous l'avons déjà indiqué) et qui devrait selon les chefs d'entreprises se renforcer au cours de l'année 2009, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et du transport routier.

Ces indicateurs plutôt négatifs de la santé économique et financière des entreprises du Limousin semblent être confirmés par les statistiques de défaillances d'entreprises³.

En 2008, le Limousin a connu 653 défaillances d'entreprises contre 510 en 2007 soit une progression de 29,6%, dont⁴ :

- 275 pour la Haute-Vienne (+11%),
- 204 pour la Corrèze (+16%),
- 174 pour la Creuse (+ 132%).

De fait le Limousin passe d'un extrême à l'autre car si en 2007 elle était la seule Région dont les défaillances reculaient, en 2008 elle est celle où elles progressent le plus vite. Même si l'on se doit de relativiser ces données au regard de la faiblesse des chiffres réels qui situent le Limousin à l'avant dernier rang des Régions françaises en nombre de défaillances, il faut cependant indiquer que le Limousin s'écarte pour la première fois en 2008 de la tendance « nombre de défaillances d'entreprises par an » qui se situait à 510 sur la période 2000/2007.

...Qui s'accompagne, parallèlement, d'une diminution du nombre de créations d'entreprises sur le dernier trimestre 2008...

Si le nombre de créations d'entreprises en Limousin reste 4 fois supérieur au nombre de défaillance, on constate néanmoins qu'il a enregistré au 4ème trimestre 2008 une diminution de -13%, qui touche l'ensemble du Limousin avec des variations importantes selon les départements (- 11% en Creuse ; -7% en Corrèze ; -16% en Haute-Vienne).

Toutefois les très bons résultats du 1er trimestre permettent une évolution sur un an de 7% au niveau régional, par rapport au 12 mois antérieurs.

³ Cabinet ALTARES : Bilan 2008 Les défaillances et sauvegardes d'entreprises en France

⁴ Trésorerie générale de la Haute-Vienne : note de conjoncture Région Limousin 4^{ème} trimestre 2008

Créations.

Secteur Entreprises

| | 1er TRIMESTRE | | | 2ème TRIMESTRE | | | 3ème TRIMESTRE | | | 4ème TRIMESTRE | | | Cumul sur 12 mois | | |
|--|---------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|--------------------|------------------|----------------|
| | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 12 mois antérieurs | 12 derniers mois | variation en % |

Indicateur: créations d'entreprises - source INSEE

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-----|-----|----|-----|-----|----|-----|-----|----|-----|-----|-----|------|------|----|
| Corrèze | 242 | 284 | 17 | 121 | 235 | 94 | 206 | 209 | 1 | 229 | 203 | -11 | 798 | 931 | 17 |
| Creuse | 100 | 113 | 13 | 110 | 116 | 5 | 86 | 100 | 16 | 83 | 77 | -7 | 379 | 406 | 7 |
| Haute-Vienne | 379 | 394 | 4 | 298 | 363 | 22 | 303 | 293 | -3 | 347 | 291 | -16 | 1327 | 1341 | 1 |
| REGION | 721 | 791 | 10 | 529 | 714 | 35 | 595 | 602 | 1 | 659 | 571 | -13 | 2504 | 2678 | 7 |

Source : Trésorerie Générale de Haute-Vienne mars 2009, note de conjoncture Région Limousin

... Même si en février 2009 la tendance générale semble marquer une pause.

La Banque de France indique, en effet, à partir de son enquête réalisée en février 2009 : « qu'après plusieurs mois de recul l'activité industrielle en Limousin a connu un palier au mois de février, ne régressant que très faiblement.

Cette relative stabilisation s'explique notamment par le fait que les industries agro-alimentaires et celles produisant des biens de consommation n'ont pas connu de nouvelles dégradations.

De même, les stocks qui avaient progressé au début du deuxième trimestre de 2008, sont maintenant près de leur niveau jugé normal. Toutefois les carnets de commandes restent fortement déprimés... ».

Il faudra donc surveiller les indicateurs économiques dans les mois à venir pour voir si cette tendance se confirme.

1.1.2 L'EXEMPLE DU MARCHE DE L'IMMOBILIER

Partant de l'adage populaire : « quand le bâtiment va, tout va! », il est apparu important au-delà de l'analyse sectorielle qui vient d'être effectuée de donner un coup de projecteur sur le secteur de l'immobilier.

Cette analyse sera statistique, mais elle s'appuiera, également, sur les informations recueillies par le groupe de travail auprès des professionnels du secteur.

1.1.2.1 La construction de logements neufs en forte baisse en 2008

L'évolution s'oriente vers une baisse que se soit en nombre de permis de construire autorisés, -30,6% sur les 12 derniers mois ou en nombre de logements mis en chantier - 29%.

Le Limousin connaît une évolution très supérieure du niveau national qui enregistre un repli de 16,7% pour le nombre de permis autorisés et de 15,7% pour le nombre de logements mis en chantier.

27- La construction de logements neufs

Source Direction régionale de l'équipement - Données Sitadel-
nombre de logements ordinaires autorisés et mis en chantier

| | 1er TRIMESTRE | | | 2ème TRIMESTRE | | | 3ème TRIMESTRE | | | 4ème TRIMESTRE | | | Moyenne sur 12 mois | | |
|--|---------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 12 mois antérieurs | 12 derniers mois | variation en % |
| nombre de logements ordinaires autorisés | | | | | | | | | | | | | | | |
| Corrèze | 305 | 427 | 40,0 | 600 | 327 | -45,5 | 476 | 394 | -17,2 | 600 | 352 | -41,3 | 495 | 375 | -24,3 |
| Creuse | 145 | 176 | 21,4 | 172 | 185 | 7,6 | 224 | 132 | -41,1 | 144 | 126 | -12,5 | 171 | 154,8 | -9,6 |
| Haute-Vienne | 601 | 586 | -2,5 | 1049 | 573 | -45,4 | 853 | 582 | -31,8 | 971 | 404 | -58,4 | 869 | 536,3 | -38,3 |
| REGION | 1051 | 1189 | 13,1 | 1821 | 1085 | -40,4 | 1553 | 1108 | -28,7 | 1715 | 882 | -48,6 | 1535 | 1066 | -30,6 |
| nombre de logements ordinaires mis en chantier | | | | | | | | | | | | | | | |
| Corrèze | 433 | 295 | -31,9 | 377 | 262 | -30,5 | 494 | 472 | -4,5 | 437 | 283 | -35,2 | 435 | 328 | -24,6 |
| Creuse | 218 | 117 | -46,3 | 204 | 72 | -64,7 | 156 | 255 | 63,5 | 169 | 116 | -31,4 | 187 | 140 | -25,0 |
| Haute-Vienne | 685 | 359 | -47,6 | 1256 | 460 | -63,4 | 558 | 888 | 59,1 | 774 | 514 | -33,6 | 818 | 555,3 | -32,1 |
| REGION | 1336 | 771 | -42,3 | 1837 | 794 | -56,8 | 1208 | 1615 | 33,7 | 1380 | 913 | -33,8 | 1440 | 1023 | -29,0 |

Source : Trésorerie Générale de Haute-Vienne mars 2009, note de conjoncture Région Limousin

A partir de ces tableaux on constate même que la baisse a été particulièrement importante sur le dernier trimestre 2008 en Limousin (venant amoindrir la forte hausse des années précédentes) puisqu'elle a connu une diminution de **48,6%** pour le nombre de permis de construire autorisés (avec une pointe à **58,4%** en Haute-Vienne) et une baisse de **33,8%** des logements mis en chantier.

D'un point de vue infra Régional le département de la Haute-Vienne est le plus touché devant le département de la Corrèze, puis le département de la Creuse que ce soit au niveau du nombre de permis de construire autorisés, ou du nombre de logements mis en chantier.

1.1.2.2 La perception du marché par les professionnels du secteur

Un marché de la résidence privée qui s'assainit

Selon les professionnels du secteur, la crise de l'immobilier pourrait dans un premier temps un peu assainir le marché, dont l'évolution à la hausse sur la période 2000-2006 (les prix en Limousin **ont été multipliés par 2 en 7 ans** comme d'ailleurs au niveau national) **s'est faite sans commune mesure avec celle des revenus des candidats à l'acquisition.**

Aujourd'hui le Limousin se situe en dernière position en France (hors Corse) pour les prix/m² : de l'ordre de 1 400 €/m² dans l'ancien (pour la période de l'année 2007 au premier semestre 2008 inclus).

Sur la même période, l'Auvergne se situe aux environs de 1 500 € et PACA⁵ (Région la plus onéreuse après l'Ile de France) vers 3 500 €. En Limousin, le prix moyen d'une maison est de 123 000 €, pour 136 000 € en Auvergne et 440 000 € en PACA.

Mais le contexte de crise actuel conjugue, deux phénomènes supplémentaires :

- un crédit cher et plus difficile à obtenir,
- et une diminution des demandes (phénomène d'attentisme et de diminution des prix de l'immobilier)

Un marché du logement qui s'essouffle

Si, comme on vient de le voir, l'évolution des prix en Limousin est conforme au niveau national, il en va différemment dans le secteur des appartements.

Le Limousin est lui aussi frappé par le dérapage de la promotion immobilière en collectif. Cette situation touche, en particulier, le segment des promoteurs extérieurs à la Région qui apparaît, selon les « dire » des professionnels Régionaux du secteur de l'immobilier, le plus souvent inadaptée au contexte local, les biens produits étant devenus plus des produits fiscaux que des réalisations immobilières.

Par ailleurs, sur les six derniers mois, on constate la diminution du nombre des transactions et parallèlement l'augmentation de la durée de la négociation qui est passée d'une moyenne de 6 mois à une moyenne de 1 à 2 ans.

La baisse des prix est enclenchée, mais on ne se dirige pas pour autant vers un effondrement du marché comme aux USA, le contexte n'est pas équivalent. Toutefois, les professionnels Régionaux du secteur, prévoient une stabilisation du marché, au mieux fin 2009, au pire pas avant 2 à 3 ans.

L'immobilier professionnel : un secteur à deux courants

Concernant l'immobilier professionnel, certains programmes de bureaux situés dans les centres villes ont du mal à s'écouler. Par contre, dans les Zones d'Activités (logistique ...), il n'y a aucun ralentissement car ces investissements s'inscrivent dans des projets à moyen et long termes des entreprises.

En conclusion

Il n'y a pas pour les professionnels du secteur de crise spécifique en Limousin sur le marché de l'immobilier résidentiel, en particulier pour l'ancien (tendance nationale), en revanche les difficultés porteraient davantage sur le niveau du stock d'appartements en neuf.

⁵ Provence-Alpes-Côtes d'Azur

De façon générale, **le marché limousin n'est pas tendu**, même si la clientèle étrangère baisse.

En effet, le Limousin attire les investisseurs immobiliers étrangers (à 80% Britanniques, au 30/06/07) et ce marché représente :

- 30% des transactions en Corrèze,
- 24% des transactions en Creuse,
- et 13% des transactions en Haute-Vienne.

Il faudra, donc pour eux, être particulièrement vigilant à cette tendance au niveau Régional, même s'il faut la relativiser en soulignant que, pour leur part, les marchés nationaux et internationaux (en particulier l'Espagne), relatifs à cette clientèle, s'effondrent.

1.1.3 LA CONSOMMATION DES MENAGES EN REPLI

En période de difficultés économiques les indicateurs du niveau de consommation des ménages⁶ (particuliers et entreprises) permettent d'affiner l'analyse de la situation. Nous en avons retenu trois :

- le nombre d'immatriculations de voitures neuves,
- le niveau du prix des produits agricoles et alimentaires,
- l'évolution des crédits bancaires.

Soulignons toutefois que nous avons rencontré des difficultés pour recueillir des statistiques Régionales récentes en particulier pour les deux derniers indicateurs. C'est pourquoi dans un cas nous nous appuyerons sur des données nationales et dans l'autre sur des données infrarégionales.

⁶ Selon L'INSEE la définition des ménages comprend les particuliers et les entreprises unipersonnelles

L'immatriculation de voitures neuves en baisse au 4^{ème} trimestre 2008

28-Immatriculations de voitures neuves

Sources Préfectures de trois départements
immatriculation de voitures neuves

| | 1er TRIMESTRE | | | 2ème TRIMESTRE | | | 3ème TRIMESTRE | | | 4ème TRIMESTRE | | | Moyenne sur 12 mois | | |
|-----------------------------------|---------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| | 2006 | 2007 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 12 mois antérieurs | 12 derniers mois | variation en % |
| immatriculation de voiture neuves | | | | | | | | | | | | | | | |
| Corrèze | 2952 | 2962 | 0,3 | 3082 | 3464 | 12,4 | 2754 | 2851 | 3,5 | 2856 | 2623 | -8,2 | 2911 | 2975 | 2,2 |
| Creuse | 951 | 886 | -6,8 | 976 | 1053 | 7,9 | 851 | 1074 | 26,2 | 852 | 1215 | 42,6 | 908 | 1057 | 16,5 |
| Haute-Vienne | 4077 | 4240 | 4,0 | 4309 | 4565 | 5,9 | 4013 | 3794 | -5,5 | 4229 | 3784 | -10,5 | 4157 | 4096 | -1,5 |
| REGION | 7980 | 8088 | 1,4 | 8367 | 9082 | 8,5 | 7618 | 7719 | 1,3 | 7937 | 7622 | -4,0 | 7976 | 8128 | 1,9 |

Source : Trésorerie Générale de Haute-Vienne mars 2009, note de conjoncture Région Limousin

L'achat de véhicules neufs en Limousin pour l'année 2008 a connu une légère hausse de 1,9%, même si l'on enregistre un recul de -1,5% en Haute-Vienne sur cette même période.

Toutefois, il faut noter un décrochage assez net de l'immatriculation de voitures neuves au 4^{ème} trimestre 2008 avec une baisse moyenne pour la Région Limousin de - 4%. Ces chiffres varient cependant selon les départements avec

-8,2% en Corrèze ; + 42,6% en Creuse et - 10,5% en Haute-Vienne.

Etant données la restructuration du secteur et la faiblesse des données statistiques, il est encore assez difficile d'interpréter ces résultats et il faudra sans doute attendre quelques mois pour voir si la tendance à la baisse perdure ou si au contraire elle est inversée notamment par les dispositions gouvernementales mises en place (écotaxe ; « prime à la casse »).

Une baisse significative des prix des produits agricoles et alimentaires à la production

Une rapide analyse des indicateurs d'évolution des prix des produits agricoles et alimentaires à la production permet de constater que l'on a assisté au niveau national à une diminution importante des prix en 2008 de l'ordre de -12%.

Indicateurs des prix des produits agricoles et alimentaires à la production

| | Evolution en glissement annuel En % | Evolution en glissement annuel En % | Evolution en glissement annuel En % |
|-----------------------------------|--|--|--|
| | Novembre 2008 | Décembre 2008 | Janvier 2009 |
| Ensemble | -11,1 | -13,3 | -11,6 |
| Grandes cultures | -31,9 | -39,3 | -34,9 |
| Vins | 5,8 | 5,0 | 5,2 |
| Produits de l'horticulture | 5,7 | 6,8 | 12,9 |
| Légumes | -11,5 | -6,7 | 29,3 |
| fruits | 7,7 | 2,7 | -0,5 |
| Gros bovins | -4,3 | -3,2 | -4,0 |
| Veaux | -17,2 | -17,1 | -17,3 |
| Ovins | 1,6 | 6,4 | 9,1 |
| Porcins | 9,6 | 8,4 | 2,1 |
| Volailles et lapins | 4,6 | 2,1 | -1,4 |
| Lait de vache | -9,0 | -8,6 | // |
| Oeufs | -24,9 | -12,4 | -5,6 |

Source : INSEE/Agreste infos rapides mars 2009

Il est à noter que ces chiffres font généralement suite à une augmentation des prix à la production des denrées alimentaires, notamment pour les grandes cultures.

Ces indicateurs nationaux sont confirmés en Limousin par les indices de conjoncture relevés par l'INSEE qui note une diminution du cours des brouillards en décembre 2008 et à l'inverse une augmentation du cours des ovins en décembre 2008.

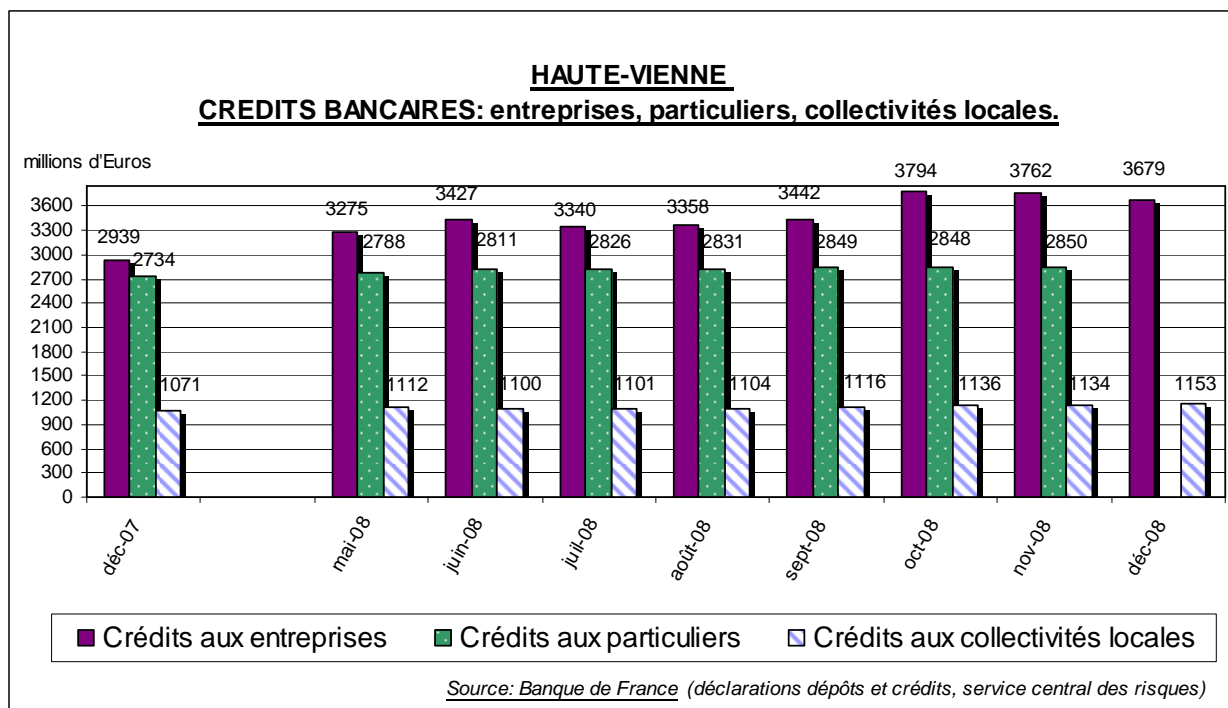
Globalement on peut penser que la diminution des prix des produits agricoles et alimentaires à la production en 2008 correspond principalement à un fléchissement de la demande. Mais celle-ci n'est sans doute liée que partiellement aux effets de la crise. En effet la part des revenus consacrés aux dépenses alimentaires a évolué de 48% au début des années 50 à 14% des revenus actuellement.

On peut, par ailleurs, regretter de ne pas constater dans la distribution, la répercussion immédiate de la diminution des prix à la production.

Un léger fléchissement de l'évolution des crédits bancaires au niveau des entreprises

Comme nous l'indiquions au départ du chapitre sur la consommation des ménages, nous avons eu quelques difficultés à obtenir des informations récentes en matière de crédits. Par l'intermédiaire de la commission départementale de financement de l'économie, mise en place dans presque toutes les préfectures et notamment celle

de la Haute-Vienne, nous avons pu avoir quelques éléments relatifs à l'évolution des crédits bancaires.



La Banque de France constate que les encours de crédits dans le département de la Haute-Vienne ont augmenté de + 14% sur un an et +3,8% au dernier trimestre. Toutefois les encours de crédits aux PME et aux TPE diminuent légèrement depuis deux mois (-0,4% en novembre 2008 et -1,6% en décembre 2008). Cette situation est aggravée pour les crédits à court terme des entreprises qui connaissent une baisse de -9,5% au 4^{ème} trimestre 2008.

A contrario, la Banque de France souligne que les encours des collectivités locales ont augmenté de 1,7% en 2008 et de 3,3% sur le dernier trimestre de cette même année.

1.2...CE QUE CONFIRMENT LES PREMIERS EFFETS RESSENTIS DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI...

Le ralentissement de l'activité économique, en particulier industrielle que nous venons de décrire a bien évidemment des répercussions sur l'emploi. Les informations que nous avons pu avoir ces derniers mois, notamment à partir de la lecture et de l'écoute des médias nous le laissaient présager. Les chiffres nous le confirmaient.

Nous aborderons ces données statistiques sous trois angles :

- une vue d'ensemble de la situation de l'emploi en Limousin,
- une approche plus catégorielle de la situation,

- o enfin une approche plus qualitative à partir du travail récent réalisé par L'INSEE sur le retour à l'emploi durable.

1.2.1 UNE HAUSSE IMPORTANTE DU CHOMAGE EN LIMOUSIN

Avec 2494 demandeurs d'emplois supplémentaires entre le 4^{ème} trimestre de l'année 2007 et le 4^{ème} trimestre de l'année 2008, la Région Limousin a connu une augmentation significative du nombre de ses chômeurs (+14%).

Taux de chômage 2007/2008

| | 1er TRIMESTRE | | | 2ème TRIMESTRE | | | 3ème TRIMESTRE | | | 4ème TRIMESTRE | | | moyenne sur 12 mois | | |
|--|---------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|----------------|------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 2007 | 2008 | variation en % | 12 mois antérieurs | 12 derniers mois | variation en % |

Indicateur : taux de chômage - source INSEE au sens du BIT(nat) tx chômage loc. trim (région)

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|-----|----|-----|-----|---|-----|-----|-----|
| Corrèze | 5,7 | 4,9 | -14 | 5,5 | 5,1 | -7 | 5,4 | 5,2 | -4 | 5,3 | 5,6 | 6 | 5,5 | 5,2 | -5 |
| Creuse | 7,1 | 6,2 | -13 | 6,9 | 6,6 | -4 | 6,8 | 6,4 | -6 | 6,5 | 7,0 | 8 | 6,8 | 6,6 | -4 |
| Haute-Vienne | 7,2 | 6,3 | -13 | 7,1 | 6,5 | -8 | 6,9 | 6,3 | -9 | 6,5 | 7,0 | 8 | 6,9 | 6,5 | -6 |
| REGION | 6,7 | 5,8 | -13 | 6,6 | 6,0 | -9 | 6,4 | 6,0 | -6 | 6,1 | 6,5 | 7 | 6,5 | 6,1 | -6 |
| | | | | | | | | | | | | | 8,2 | 7,3 | -11 |
| | | | | | | | | | | 7,5 | 7,8 | 4 | | | |

Indicateur : nombre de demandeurs d'emploi en fin de période (données CVS) - source DRTEFP

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-------|-------|----|-------|-------|----|-------|-------|---|-------|-------|----|-------|-------|------|
| Corrèze | 4804 | 4697 | -2 | 4452 | 4716 | 6 | 4716 | 4940 | 5 | 4831 | 5799 | 20 | 4701 | 5038 | 7,2 |
| Creuse | 2786 | 3013 | 8 | 2825 | 3300 | 17 | 2864 | 3115 | 9 | 2952 | 3469 | 18 | 2857 | 3224 | 12,9 |
| Haute-Vienne | 9325 | 9057 | -3 | 8851 | 9018 | 2 | 8962 | 9434 | 5 | 9700 | 10709 | 10 | 9210 | 9555 | 3,7 |
| REGION | 16915 | 16767 | -1 | 16128 | 17034 | 6 | 16542 | 17489 | 6 | 17483 | 19977 | 14 | 16767 | 17817 | 6,3 |

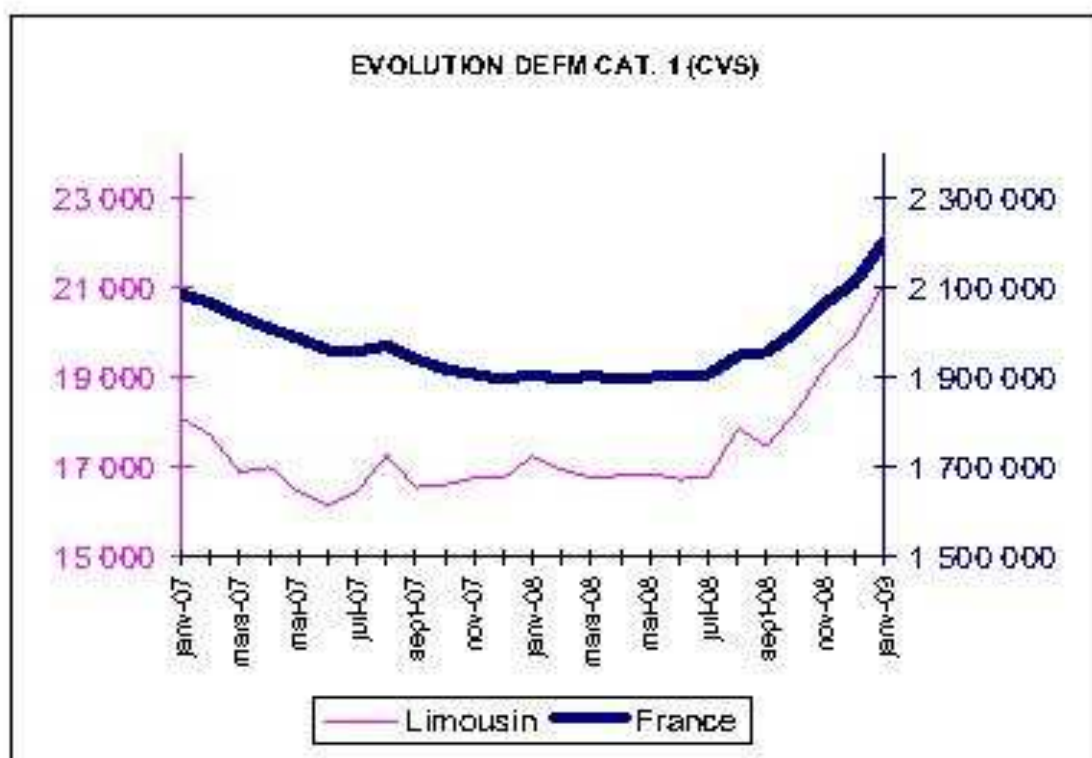
données CVS: données corrigées des variations saisonnières

Source : Trésorerie Générale de Haute-Vienne mars 2009, note de conjoncture Région Limousin

Ainsi, après avoir connu une baisse du chômage jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2008, dès le second trimestre la Région Limousin a enregistré une nouvelle hausse du nombre des demandeurs d'emploi avec un taux de chômage au niveau Régional qui a atteint au 4^{ème} trimestre 2008, **6,5% en forte hausse de 8,33%** par rapport au trimestre précédent.

Sur cet aspect si l'on se réfère à la courbe comparative de l'évolution des Demandeurs d'Emploi Fin de Mois (DEFM) catégorie 1⁷ entre la France métropolitaine et le Limousin on constate que le **nombre de chômeurs a augmenté proportionnellement plus en Limousin sur la période septembre 2008/janvier 2009 qu'au niveau de la France.**

⁷ DEFM cat 1 : Personnes sans emploi ou activité réduite inférieure à 78 heures dans le mois immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein.

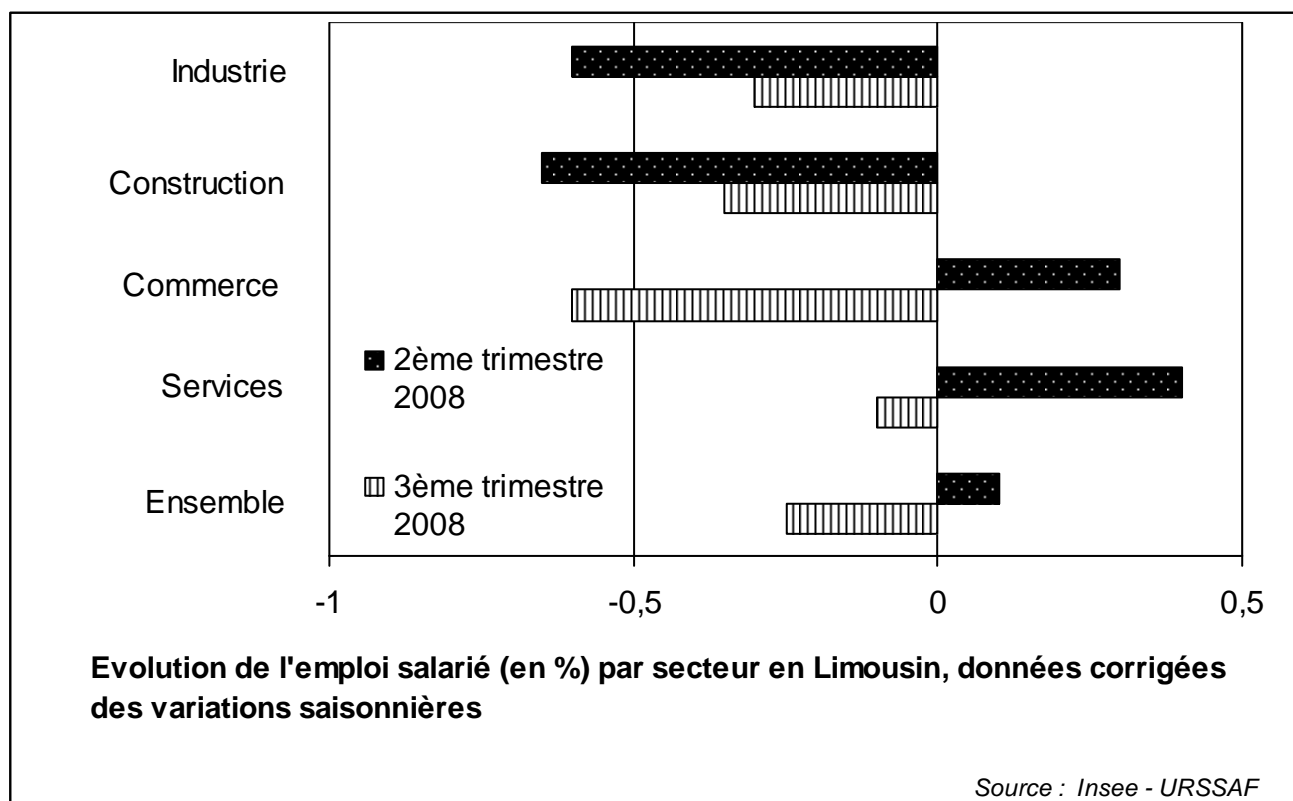


Source : Mosaïques janvier 2009/DRETFP

Au niveau infrarégional on enregistre un taux de chômage de 7% en Creuse et en Haute-Vienne au 4^{ème} trimestre 2008 (en augmentation de 0,5% par rapport au 4^{ème} trimestre 2007) et de 5,6% en Corrèze (en augmentation de 0,3% par rapport au 4^{ème} trimestre 2007).

1.2.2 UN CHOMAGE QUI TOUCHE DESORMAIS L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITE ET QUI CONCERNE PLUS LES FEMMES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS DE -25 ANS...

Le troisième trimestre de l'année 2008 marque un tournant en termes de chômage. Car, si comme on l'a vu précédemment le taux de chômage a connu une progression dès le 2^{ème} trimestre 2008, c'est seulement à compter du 3^{ème} trimestre 2008 qu'il touche l'ensemble des secteurs d'activités.



D'un point de vue infra régional seul, au 3^{ème} trimestre 2008, échappait à cette réalité le secteur des services du département de la Haute-Vienne avec une hausse de + 0,2% des emplois salariés.

D'un point de vue catégoriel, les indicateurs du marché du travail qui suivent montrent que le Limousin se situe pour un certain nombre d'entre eux au dessus de la moyenne nationale. C'est particulièrement vrai pour les femmes demandeurs d'emplois fin de mois qui représentent 47,7% en Limousin alors qu'elles sont 45,5% au niveau national. De même les jeunes Limousins représentent 19,3% des demandeurs d'emploi alors qu'ils ne sont que 18,1% au niveau national.

L'évolution des offres d'emploi à fin janvier 2009 montrent que la recrudescence du chômage s'est caractérisée par une diminution importante des Contrats à Durée Déterminée (CDD) et des missions d'intérim qui se situent pour le Limousin 2 points au dessus de la moyenne nationale avec une pointe à - 43,6% des offres d'emploi pour le département de la Corrèze.

Indicateurs du marché du travail en pourcentage

| Données Observées | Corrèze | Creuse | Haute-Vienne | Limousin | France métropolitaine |
|--|---------|--------|--------------|----------|-----------------------|
| % de femmes DEFM | 48,6 | 46,4 | 46,6 | 47,1 | 45,5 |
| % de moins de 25 ans DEFM | 18,4 | 19,0 | 19,8 | 19,3 | 18,1 |
| DEFM de 50 ans et plus | 17,2 | 17,8 | 13,5 | 15,4 | 15,1 |
| DEFM de plus d'un an | 23,0 | 28,3 | 24,4 | 24,7 | 23,8 |
| OEFM Evolution en un an (CDD, Intérim) | -43,6 | -25,6 | -34,8 | -36,5 | -34,3 |

Source : Mosaïques janvier 2009/DRTEFP

1.2.3 UNE REGION OU IL EST PLUS DIFFICILE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE RETROUVER UN EMPLOI DURABLE

Une récente étude de L'INSEE⁸ montre qu'il est plus difficile de retrouver un emploi durable⁹ en Limousin que dans le reste de la France.

En effet, 4,7% des chômeurs limousins trouvent un emploi durable alors qu'ils représentent 5,8% au niveau national. Au niveau infra Régional, de par l'influence des zones de Tulle et de Brive, la probabilité de retrouver un emploi durable en Corrèze est supérieure à celle d'en retrouver un en Creuse et en Haute-Vienne.

Les auteurs de cette étude précisent que le retour à l'emploi résulte souvent d'une alchimie complexe entre de nombreux facteurs. Certains tiennent aux caractères individuels du demandeur d'emploi ou à l'emploi recherché. D'autres sont liés à la structure même du territoire.

Néanmoins, les auteurs soulignent que la formation est un facteur primordial. Ils indiquent que pour un non diplômé les chances de retrouver un emploi durable sont inférieures de 20% à celles d'un titulaire de CAP-BEP et de 50% à celles d'une personne de niveau supérieur à « bac + 2 ». Autre facteur discriminant : **l'âge**.

⁸INSEE : focal n°52, mars 2009 : « le retour à l'emploi durable : un enjeu individuel et territorial

⁹ Selon le pôle emploi la sortie d'un chômeur vers l'emploi est considéré durable en l'absence d'inscription dans les six mois qui suivent

Un chômeur de moins de 25 ans a près de deux fois plus de chances de trouver un emploi durable qu'une personne de plus de 50 ans.

D'ailleurs, au regard de la dégradation de la situation économique actuelle en Limousin, on peut être inquiet pour l'avenir de cette catégorie de la population de plus de 50 ans qui représente 15,4% des chômeurs Limousins (15,1% au niveau national) et qui se trouve bien souvent au premier rang des licenciements dans le cadre des plans économiques et sociaux des entreprises en difficultés.

1.3...MEME SI LA PLACE FINANCIERE LOCALE SE VEUT PLUTOT RASSURANTE

Grâce à une réglementation exigeante et un mode de distribution de crédits spécifique constitué à 80% de prêts à taux fixes, les banques françaises ont été moins atteintes que les établissements américains et les banques d'autres pays de l'Union Européenne.

Ainsi, **en France**, l'impact sur la distribution de crédits est resté très modéré (données d'août 2008) et les taux d'intérêts ont peu évolué.

Par secteur, la distribution de crédits à l'habitat est restée soutenue jusqu'à la fin du premier trimestre 2008. Pour les entreprises, si la distribution de crédits d'investissement n'a pas connu de diminution, en revanche, les crédits de trésorerie ont enregistré une baisse depuis la fin du deuxième trimestre 2008.

Cependant même, si les banques prétendent ne pas avoir encore changé leurs critères d'analyse des dossiers qui restent encore aujourd'hui fondés sur des relations trop marquées par la prééminence des garanties fournies par l'emprunteur, demain leur appréciation devrait changer au regard de l'ampleur de la crise économique qui s'annonce. **Ces effets sur la distribution de crédits devraient être importants.**

En **Limousin** les effets de la crise sur la distribution de crédits n'était pas encore perceptible, au regard des professionnels du secteur qui ont été entendus à l'automne 2008.

Ils soulignaient même qu'en 2006 et 2007 la distribution de crédits à l'habitat était restée très dynamique, essentiellement grâce à la construction neuve. Toutefois, ils pressentaient que la baisse qui s'amorçait, allait s'accroître du fait de la chute du nombre de permis de construire depuis la fin du deuxième trimestre 2008.

Par ailleurs, si la croissance des crédits bancaires aux entreprises Régionales s'est, quant à elle, maintenue à un rythme de +10% au premier semestre 2008, les perspectives devraient rendre le crédit plus difficile, en raison notamment :

- de la baisse de l'activité économique,
- de l'augmentation des risques de défaillance,
- du durcissement des critères d'octroi des crédits par des banques dont les bilans se sont fragilisés, même si en Limousin, l'attentisme des particuliers, liée à une certaine morosité pourrait permettre d'offrir plus de crédits aux entreprises.

De plus, en cette période de crise les entreprises de certains secteurs d'activité rencontrent des difficultés importantes pour souscrire une « assurance crédit » auprès des assureurs nationaux (Sfac, Heuler, ...etc.).

Il est à noter que les organismes bancaires auditionnés ne se sont prononcés pour les particuliers que dans le domaine des crédits à long terme (immobilier et investissement). Il n'a pas été abordé l'aspect du crédit à la consommation distribué. Par ailleurs, ce crédit à la consommation peut se révéler être parfois un pousse au crime du fait de la non réglementation de ce secteur d'activité, des taux d'intérêts exagérés et souvent de la fragilité des populations « cibles », même si, notamment en matière de distribution de crédit revolving, il existe une différence de traitement entre les banques « classiques » et celles spécialisées en ce domaine. Un retour aux règles classiques de bon sens d'octroi du crédit par les banques est positif. Cela serait incomplet si parallèlement le crédit à la consommation n'est pas profondément réformé.

Concernant les dossiers portés par les collectivités locales ils ont en général un effet sur le court terme pour les entreprises et sur le long terme pour les plans pluriannuels d'investissement. Aujourd'hui, le problème porte sur le renchérissement du coût du crédit pour les nouveaux prêts, le coût du taux de refinancement interbancaire étant principalement répercuté sur les collectivités.

Toutefois, en Limousin, les collectivités ont anticipé et emprunté massivement sur le premier semestre 2008, alors qu'habituellement elles empruntent 60% de leur prêt annuel budgété sur l'année en cours, lors du dernier trimestre de celle-ci.

Donc, concernant les dossiers soutenus par les collectivités locales, la place financière régionale n'est pas inquiète, prévoyant un impact plutôt limité de la crise à leurs charges de fonctionnement.

2 LES PERSPECTIVES ET LES RECOMMANDATIONS

Au cours de cette deuxième partie nous nous efforcerons d'abord d'avoir une vision prospective de l'avenir de l'économie régionale.

Pour ce faire nous appuierons notre démonstration sur :

- La perception de la crise par les socioprofessionnels du Limousin,
- L'analyse des premières mesures mises en place par l'Etat et la Région pour le territoire Limousin,
- Le suivi des évènements et indicateurs internationaux.

Puis, nous établirons des propositions pour renforcer l'emploi et l'économie régionale dans ce contexte de crise internationale.

2.1 QUEL AVENIR POUR L'ECONOMIE LIMOUSINE ?

Au-delà des chiffres eux-mêmes, qui permettent d'avoir une vision réelle de la situation, et en complément de la perception des professionnels que nous avons auditionnés dans les domaines de la finance et de l'immobilier il nous est apparu important de recueillir également, en interne, le ressenti des acteurs économiques et sociaux du Limousin. L'analyse complète et détaillée de leur contribution est reprise dans les documents mis en annexe. Mais il est intéressant d'en développer les points principaux. Il faut indiquer que cette perception recouvre aussi bien l'analyse des effets de la crise sur la situation actuelle que leurs perspectives sur l'avenir de l'économie Limousine.

2.1.1 LA PERCEPTION ET LES CONSEQUENCES DE LA SITUATION ECONOMIQUE PAR LES SOCIOPROFESSIONNELS

Les institutions représentées au sein du Conseil Economique et Social Régional du Limousin et leurs représentants perçoivent, pour la majorité d'entre eux, la situation actuelle, comme le résultat d'une attitude excessive des opérateurs économiques et financiers qui a favorisé l'avidité, en l'absence d'une réelle régulation des marchés financiers. Et elle a par voie de conséquence, pour eux, discrédité le système économique.

Certains d'entre eux ont également parfois le sentiment que les décisions prises par quelques entreprises sont décalées par rapport à la réalité économique actuelle et qu'elles s'inscrivent plus dans le cadre d'un effet d'aubaine qui incite à envisager des licenciements ou à en prévoir un plus grand nombre.

Il leur semble, toutefois, que l'activité économique du Limousin devrait être moins touchée que celle d'autres régions, notamment au regard d'un tissu économique composé majoritairement de Petites et Moyennes Entreprises (PME), de Très Petites Entreprises (TPE) et d'associations.

Ils infléchissent, néanmoins, leur propos en indiquant que la crise se fait ressentir durement dans certains domaines d'activité, entre autres dans les secteurs suivants :

- **des Bâtiments et des Travaux Publics** qui voient leurs carnets de commande se réduire et la stagnation, voire la diminution, des effectifs poindre ;
- **la sous-traitance industrielle** notamment pour la filière automobile;
- **l'agriculture**, en particulier l'élevage, qui souffre également de la diminution des revenus de l'ordre de 20 à 30% ces deux dernières années, et pâtit en plus de l'inflation du prix des aliments pour le bétail.

Notre région, selon ses acteurs économiques et sociaux, est donc partagée entre des certitudes et des incertitudes. Les unes comme les autres auront un impact sur notre vie économique quotidienne et détermineront le cadre dans lequel des propositions pourraient être émises. Avant d'aborder ces propositions, à la lumière des évolutions, voyons quelles sont les conséquences de la crise financière sur l'environnement économique et social en Limousin.

On peut regrouper ces conséquences en trois groupes :

▪ **Economiques**

Tout d'abord ; le ralentissement économique se fait sentir avec toutes les conséquences qui en découlent : baisse de l'activité, licenciements et diminution brutale de l'intérim (comme cela nous a été confirmé par les statistiques), problèmes de trésorerie et du financement de la recherche, disparitions d'entreprises, ainsi que des regroupements ou restructurations économiques.

Par ailleurs, de nombreux agents économiques, différant leurs projets, accentuent le risque de récession.

Les conséquences sont également ressenties dans le domaine de l'épargne et de la consommation des ménages qui enregistre une diminution importante.

▪ **Sociales**

Parallèlement aux effets économiques les effets sociaux se développent avec l'annonce de plans sociaux dont une des conséquences est la précarisation de l'emploi. Concomitamment la crise économique crée une crise des revenus qui engendre un accroissement des situations d'endettement.

Ces difficultés liées à une recrudescence du chômage accentuent le différentiel entre « très riches » et « très pauvres ». Par ailleurs, la recherche d'un emploi est encore plus difficile pour les jeunes arrivants sur le marché du travail. La confiance en l'avenir diminue.

C'est au final, aujourd'hui, une souffrance importante que vivent nombreux de nos concitoyens, qu'ils ressentent au plus près de leur quotidien : problèmes de recours aux soins dentaires et médicaux, découverts bancaires, financements des études de leurs enfants...etc. La liste n'est ni exhaustive, ni limitative. Elle varie d'une personne à l'autre. Mais le ressenti est profond. D'autant plus que cette détresse sociale n'est pas compensée à la hauteur, qu'il se devrait, par les actions de solidarité nationales. Et de manières indicibles, mais bien réels, apparaissent les premiers signes de désespoir et de violences sociales (grèves de la faim ou séquestration de dirigeants pour défendre l'emploi).

▪ **Sociologiques**

Sous cet aspect nous avons regroupé une double conséquence qui a trait :

au moral des acteurs économiques (entreprises et ménages) qui est faible actuellement. C'est, par nature, un facteur irrationnel qui est difficilement mesurable et maîtrisable. L'ambiance fait qu'il est anormalement bas aujourd'hui (même si de récents sondages tendent à modérer cette perception), comme il avait pu être anormalement élevé en 1998 au moment de la coupe du monde de football. Soulignons qu'en ce domaine la responsabilité des médias est forte;

à la morale des acteurs économiques qui pour eux serait remise en cause. Le système des valeurs a été détruit partiellement :

+ par la cupidité des acteurs économiques : épargnant « boursicoteur », consommateur « schizophrène » et certains financiers et cadres-dirigeants d'entreprises amoraux,

+ et le désengagement des dirigeants économiques et politiques : dérégulation dogmatique à outrance dans certains domaines, faiblesse des pouvoirs publics désertion ou absence des élites intellectuelles.

SCHEMA RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX EFFETS DE LA CRISE SUR LES AGENTS ECONOMIQUES

ENTREPRISES ET SALARIES

Chute de la confiance, diminution des investissements, difficultés de paiements, problème de trésorerie, plans sociaux, restructuration, procédures judiciaires

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Crédits coûteux et difficultés d'obtention des financements
Diminution de l'investissement local
Diminution des ressources fiscales à moyen terme
Rôle accentué par la crise

ETAT

Rôle accentué par la crise
Augmentation de la dette publique

PARTICULIERS

Le moral et manque de confiance en l'avenir
Souffrance au quotidien
Baisse de la consommation et variation de l'épargne
Conséquences sur l'Emploi
Chômage
Surendettement

BANQUES

Application plus stricte des critères d'attribution des crédits
Diminution des accords de crédits

2.1.2 LES PREMIERES REPONSES DE L'ÉTAT ET DE LA REGION A LA CRISE

Dans ce chapitre, qui ne se veut pas exhaustif, sur les aides et mesures qui sont apportées dans cette période de crise, notamment par les collectivités territoriales, nous avons tenu cependant à donner un éclairage sur les aides qui sont allouées, par deux des principaux opérateurs publics dans le domaine économique.

Le plan de relance de l'économie française

Nous l'aborderons plus particulièrement sous l'angle Limousin. Néanmoins, rappelons que le plan de relance de l'économie française a été annoncé par le Président de la République le 4 décembre 2008.

Le Comité Interministériel pour l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires (CIACT) du 2 février 2009 a arrêté la liste des 1000 premiers projets retenus dans le cadre de ce plan de relance.

Pour le Limousin, un premier programme d'investissement public de plus de 52 millions d'euros est déjà prévu en matière d'infrastructures de transport, d'enseignement supérieur et de recherche et de rénovation du patrimoine (voir tableau ci-après). Il sera complété au cours de l'année 2009 dans le domaine de la justice, de la rénovation urbaine, du logement et de l'habitat, de l'emploi et de la santé.

Région Limousin CIACT du 2 février 2009

7,5 M€

**pour accélérer les grandes opérations
d'aménagement du territoire**

- 4 M€ RN141 pour lancer les travaux de la section La Barre – Le Breuil
- 3,5 M€ pour la modernisation de la ligne Limoges - Guéret



30,10 M€

**de crédits supplémentaires pour
des opérations en cours**

- 2,76 M€ pour l'entretien de 15 km de routes nationales :
 - A20 au Nord de Limoges
 - A20 au Sud de Limoges
 - A20 à Uzerche
 - RN145 La Souterraine



- 7,20 M€ pour la modernisation de la ligne ferroviaire Limoges – Poitiers sur la section Limoges – Le Dorst
- 4,96 M€ d'investissements supplémentaires pour l'enseignement supérieur et la recherche :



- 1,9 M€ pour achever le centre européen de la céramique à Limoges
- 0,5 M€ pour la réalisation d'un restaurant universitaire sur le site Ester Technopole à Limoges
- 1,5 M€ pour les laboratoires de recherche de chimie sur le site de La Borie à Limoges
- 1,06 M€ pour la mise en sécurité des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche

- 5,41 M€ supplémentaires pour la culture et le patrimoine :

- 0,35 M€ pour la consolidation du château de Turenne en Corrèze
- 0,80 M€ pour la restauration de l'abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne
- 0,46 M€ pour l'entretien du village martyr d'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne
- 0,80 M€ pour la restauration de la cathédrale de Limoges
- 3,00 M€ pour le musée national de la Porcelaine Adrien Dubouché



- 8,94 M€ pour l'amélioration du patrimoine immobilier de l'Etat dont 8,44 M€ pour le patrimoine immobilier du ministère de la défense à Brive (Corrèze), 0,43 M€ pour la cité administrative de Tulle et 72 300€ pour le patrimoine du ministère de la justice



- 0,83 M€ pour l'amélioration de la sécurité dans les hôpitaux psychiatriques

4,8 M€

**supplémentaires de subventions
d'aménagement du territoire**

Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)
 ◆ A titre d'exemple parmi les 15 projets financés à hauteur d'1,2 M€



- 240.000 € pour la réalisation d'une voie verte à Malemort en Corrèze et la production d'énergie à partir d'un barrage sur la Couze à Sainte Féréole (Corrèze)
- 186.000 € pour la création d'une zone d'activité bois à Felletin (Creuse)
- 100.000 € pour la construction d'un centre d'accueil de la petite enfance à Eymoutiers (Haute-Vienne)

◆ 3,6 M€ contribueront également à solder dès maintenant toutes les subventions dues à fin 2008

10 M€

**supplémentaires pour la création
d'une unité pour malades difficiles**

Centre hospitalier du Pays d'Eygurande à Monestier-Merlines en Corrèze

**TOTAL DU PROGRAMME EXCEPTIONNEL
D'INVESTISSEMENT PUBLIC : 52, 4 M€**

Initiatives Régionales dans le domaine économique en complément du plan de relance gouvernemental

Le Conseil Régional du Limousin lors de sa séance plénière du 20 mars 2009 a décidé d'accompagner le plan national de relance de l'économie en complétant ses dispositifs d'intervention à quatre niveaux :

▪ Renforcer les fonds propres des entreprises :

La Région est devenue partenaire de la plateforme régionale de financement des PME à la recherche de fonds propres « **Limousin Investissement** ». Sur le principe, cette plateforme, dont l'initiative revient à la Caisse des Dépôts et de Consignations et à OSEO, est un outil :

- de coordination de l'action des acteurs institutionnels intervenant sur le financement de haut de bilan des comptes de l'entreprise,
- d'information, d'orientation et de proposition pour les entreprises,
- d'observation et de suivi.

▪ Garantir les prêts bancaires

La Région Limousin s'est dotée, dès septembre 2005, d'un outil d'intervention qui, dans le cadre d'un partenariat avec OSEO, facilite la mobilisation par les entreprises de prêts moyens termes.

Elle a renforcé son dispositif dans trois directions :

- L'adhésion au « fonds d'assurance des fonds de garantie régionaux » : l'intérêt est de permettre d'augmenter de manière substantielle le volume de crédits garantis (passage de 40 M à 66,7 M€) avec la même dotation de 4 M €, en moyennant le versement d'une prime de 22 500 €.

- L'éligibilité des prêts relatifs au renforcement de la trésorerie des entreprises : cela permet, en particulier, d'augmenter la quotité garantie, par OSEO, pour les prêts (passage de 60 à 70 %) concernant le financement du besoin en fonds de roulement des entreprises.

- L'augmentation du montant maximal d'encours susceptible d'être garanti : ce dernier a été porté de 230 000 € à 300 000 € par entreprise ou groupe d'entreprises. Pour des opérations représentant un intérêt Régional majeur et en particulier pour des transmissions, ce plafond d'intervention pourrait être doublé.

▪ Favoriser l'adaptation de l'entreprise aux mutations économiques

Ce nouveau dispositif prend le relai de la procédure « d'appui à l'adaptation de l'entreprise aux mutations économiques » (AAEME) mis en place en 2006 il est apparu, notamment au regard de la crise, nécessaire de le faire évoluer à un double niveau :

- **pour les entreprises qui présentent un intérêt régional majeur** (appréhendé en termes d'emplois, d'innovation, d'importance dans la filière ...), le montant de l'avance Régionale rémunérée a été porté à 500 000 €. Cette proposition s'inscrit dans le cadre temporaire des aides d'Etat destinées à favoriser l'accès au financement dans le contexte de la crise économique et financière actuelle, approuvé par Bruxelles le 17 décembre 2008 ;

- **pour les entreprises de moins de 20 salariés** relevant des secteurs de l'artisanat de production, de l'industrie, des services à l'industrie, du BTP ou relevant d'un contrat de progrès, qui sont, de fait, exclues du dispositif, le diagnostic préalable est réalisé par un conseil spécialisé de leur choix et la prestation prise en charge par la Région à hauteur de 80% dans le cadre d'un plafond de dépense HT de 2 500 € et d'une procédure spécifique. Un plan de relance devra également être mis en place et financé de manière tripartite, actionnaires, banquiers et la Région qui interviendrait dans le cadre d'une avance d'un montant maximum de 50 000 €.

▪ Développer les actions de formation en direction des salariés

La participation de la Région concerne:

- **Le plan de formation de l'entreprise** : la Région contribue jusqu'à hauteur de 40% des coûts pédagogiques des actions de formation ;

- **L'accès au Droit Individuel à la Formation** : les OPCA assurent un financement à 100% des Allocations de Formation et une part des coûts pédagogiques. Dans ces conditions, la Région abonde ces financements et prend en charge jusqu'à 20% des coûts pédagogiques restants.

Par ailleurs, la Région a ouvert les dispositifs de formation qu'elle finance (Portail Formation Limousin notamment) pour élargir l'offre proposée aux salariés (informatique, internet,...), sous réserve que les OPCA agrément ces formations. Dans cette hypothèse, les OPCA maintiendraient le financement de l'Allocation de Formation à 100% et à 80% pour les coûts pédagogiques.

2.1.3. DES EVENEMENTS ET DES INDICATEURS INTERNATIONAUX A PRENDRE EN COMPTE ET A SURVEILLER

Au regard de l'analyse précédente on retiendra que la perception des acteurs économiques et sociaux de l'avenir de leur territoire est importante. De la même manière il faut tenir compte des premières mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics pour atténuer les effets de la crise, en particulier celles qui se déclinent en Région. Néanmoins, il ne faut pas sous estimer la mesure des évènements et des indicateurs internationaux qui vont se dérouler au cours de l'année 2009. A ce titre, il faut souligner le rôle actif de l'Université de Limoges, notamment au travers de son Laboratoire d'Analyse et de Prospective Economique (LAPE), dans l'analyse de ces informations. Nous avons, d'ailleurs, bénéficié de leur expertise au cours de l'instruction de l'étude.

Le calendrier international de l'année 2009 comprend plusieurs rendez-vous importants dont les conséquences ne seront pas neutres sur les équilibres géopolitiques et l'économie internationale, en particulier :

Le 20 janvier 2009 : Barack OBAMA est devenu le 44^{ème} Président des Etats Unis. Les défis qui l'attendent sont multiples :

- plusieurs guerres à gérer directement ou indirectement (Irak, Afghanistan, Israël-Palestine ...),
- une crise financière et économique sans précédent à solutionner
- une nouvelle donne climatique à prendre en compte.

Sur le plan économique, les premiers indices laissent penser qu'il y aura un interventionnisme économique de la part de la nouvelle administration. Une partie significative des outils de relance devrait être centrée sur la consommation des ménages.

Le 27 janvier 2009 : le forum économique mondial à DAVOS a réuni comme chaque année les milieux financiers au pouvoir.

Dans le même temps le forum social mondial à BELEM a rassemblé le courant alter mondialiste porteur éventuel d'un projet de développement alternatif.

Le 2 avril 2009 : le sommet du « G20 » à LONDRES s'est tenu sur le thème de la crise financière.

Dans la lignée du sommet de WASHINGTON du 15 novembre 2008, vingt pays qui représentent le pouvoir économique mondial se sont réunis pour faire le point sur l'état de la crise et son évolution.

Le 7 décembre 2009 : COPENHAGUE accueillera la conférence de l'ONU¹⁰ sur les changements climatiques. Au DANEMARK devrait se mettre en place la seconde période d'engagement du protocole de KYOTO avec toutes les conséquences éventuelles sur le fonctionnement quotidien de nos sociétés.

Par ailleurs, l'année 2009 verra des élections aux Moyen et Proche-Orient, en particulier les élections en IRAN en juin 2009. L'issue de ces scrutins est importante pour la stabilité Régionale et internationale notamment pour des raisons liées à l'économie du gaz et du pétrole.

Parallèlement à ce calendrier, la vie économique va poursuivre son cours. Pour en anticiper le plus possible les effets, trois indicateurs principaux seront à surveiller, afin de bénéficier de la meilleure appréhension possible de l'évolution de l'économie mondiale :

Le premier indicateur est le taux de croissance économique de la Chine. Le seuil de référence pour l'activité internationale se situe vers 6%. Au-delà l'économie chinoise permet de générer :

- à l'intérieur du pays, un développement suffisant assurant une amélioration du niveau de vie,
- à l'extérieur du pays, des débouchés pour les autres économies mondiales à l'importation mais aussi à l'exportation.

En deçà de ce taux, toutes les craintes sont à avoir quant à l'instabilité économique et politique de ce pays continent, troisième économie mondiale derrière les Etats Unis et le Japon.

Le deuxième indicateur est lié à la rapidité du redressement de l'économie américaine.

Ce redressement se situera-t-il en 2009 ou ultérieurement ?

Des restructurations lourdes sont en cours. Le secteur de l'automobile est une des premières cibles.

La nouvelle administration Américaine créera-t-elle suffisamment « d'amortisseurs » sociaux pour éviter un choc trop brutal ?

Deux arguments plaident en faveur de la rapidité du redressement :

- l'inconscient collectif américain qui est encore profondément marqué par la crise de 1929 et ses files de chômeurs,
- la combativité intrinsèque des habitants de ce pays.

Ce qui est certain c'est que le plan de relance de l'économie de 787 milliards de dollars annoncé par le Président des Etats-Unis Barack OBAMA, met l'accent sur

¹⁰ Organisation des Nations Unies

l'emploi, puisqu'il souhaite créer ou sauver 3,5 millions d'emplois sur les deux prochaines années.

Le troisième indicateur est lié à la cotation de la dette des Etats. On constate la dégradation de la cote de pays européens (la Grèce en zone euro ou la Hongrie) ; d'autres pays pourraient être fragilisés (Italie ou Espagne). Enfin l'arme de la dévaluation (au Royaume Uni ou en Russie) et celle du protectionnisme sont bien tentantes pour résoudre à court terme les problèmes.

Certains critères définis pour la zone euro risquent d'être mis à mal, notamment :

- 60% d'endettement par rapport au PIB¹¹,
- 3% de déficit budgétaire par rapport au PIB.

Seul le critère d'inflation réduite se maintiendrait.

Tous les autres indicateurs sont somme toute secondaires et ne sont que la résultante de situations plus globales. Par exemple, l'évolution du « CAC 40 » ou de l'indice « Dow Jones » n'est qu'une conséquence d'une situation donnée. Il en est de même du cours du baril de pétrole ou de la parité dollar/euro ou yuan/dollar.

2.2 DES PROPOSITIONS POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ECONOMIE REGIONALE

Le Plan de Relance du gouvernement Français, avec ses déclinaisons territoriales, entend multiplier les financements de grands travaux publics, destinés à relancer l'activité de la filière Travaux publics, et par propagation, celles des secteurs amont et aval. Il est conforté au niveau Régional par des mesures d'accompagnement mises en place par le Conseil Régional du Limousin.

Au-delà et en appui de ces premières mesures prises au niveau national et Régional, le Conseil Economique et Social Régional du Limousin a établi des recommandations autour de cinq axes principaux, afin de soutenir l'emploi et l'économie Régionale. Nous nous interrogerons, également, sur la possibilité de relancer l'économie par la consommation.

2.2.1 LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL

Les atouts et les axes stratégiques de développement de l'économie régionale sont identifiés depuis de nombreuses années, notamment à partir des différents schémas qui ont été élaborés par le Conseil Régional du Limousin :

¹¹ Produit Intérieur Brut

- Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE),
- Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT),
- Le Schéma des Infrastructures et des Transports (SRIT).

C'est pourquoi, aujourd'hui, il apparaîtrait opportun de recenser les principales priorités Régionales en matière de : développement économique ; d'aménagement du territoire ; d'infrastructures de communication ou encore de santé et d'éducation/recherche, afin d'éviter des effets d'aubaine et/ou de saupoudrages. Cela permettrait, également, une planification à long terme, dans le domaine de l'investissement public.

Ainsi, des « secteurs » d'activités locaux pourraient être soutenus de manière spécifique au niveau Régional. Cette aide pourrait s'inscrire, pour certains d'entre eux, en complément :

- de mesures nationales envisagées,
- des orientations Régionales préconisées, que l'on retrouve, notamment, au travers des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence.

A titre d'exemple, nous avons retenu quatre secteurs dont le développement et le maintien sont importants pour le Limousin. Trois ont déjà fait l'objet d'une étude spécifique de la part du CESR Limousin. Nous les rappellerons pour mémoire et nous vous invitons à vous y reporter pour retrouver l'ensemble des propositions et conclusions, dont la plupart restent d'actualité. Quant au quatrième secteur il fera pour sa part, l'objet d'une étude plus approfondie par le CESR Limousin au cours de l'année 2009, sous le thème du devenir des services publics en Limousin.

2.2.1.1 La filière forêt-bois : mettre en place un plan de relance

Dans l'étude du CESR Limousin sur : « la Filière forêt – bois »¹² il était précisé que cette filière représentait : « *le deuxième secteur industriel de la région qui emploie près de 5% de l'effectif salarié du secteur privé* ».

Cependant la filière est aujourd'hui confrontée à des enjeux et défis importants qu'elle doit prendre en considération pour continuer à se développer :

- la mondialisation des marchés et des technologies,
- la concurrence d'autres matériaux et supports,
- le respect de l'environnement.

De plus, l'impact des récents évènements naturels dans le Sud-ouest de la France (tempête « Klaus »), rend d'autant plus nécessaire un plan de relance de ce

¹² Rapport du CESR Limousin 2001-02 sur « la filière forêt-bois en Limousin » présenté par M Claude AMEAUME et adopté le 26 mars 2001

secteur. Pour l'exemple, et sachant que ses propositions ne sont en aucune manière exhaustives, quelques orientations sont ressorties de nos discussions, à savoir :

- un soutien à la première transformation, notamment par l'aide à la modernisation et au développement des scieries,
- le développement des débouchés en conformité avec les propositions faites par le CESR sur le fret ferroviaire¹³ (constructions bois, travaux ferroviaires,...),
- une incitation à la formation afin de permettre aux salariés l'accès à d'autres tâches au sein des entreprises du secteur.

On pourrait imaginer que ce plan de relance s'inscrive pour tout ou partie dans le cadre du projet de pôle compétitivité dans le domaine du bois sur le Massif Central conduit par les CCI de la Corrèze en lien avec les interprofessions concernées du Massif Central.

Cette réflexion sur la nécessité de mettre en place un plan de relance pour la filière Forêt-bois sera repris et développé dans l'étude du CESR sur : « l'accueil et le maintien des entreprises en Limousin » qui sera présenté en juin 2009.

2.2.1.2 Les secteurs liés à la santé et au maintien à domicile des personnes âgées : un gisement potentiel de développement économique et d'emploi

Lors de sa séance plénière du 11 mars 2009, le CESR a présenté un rapport sur les enjeux socio-économiques de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés en Limousin¹⁴. Dans le cadre de cette étude il était souligné que la lutte contre cette maladie peut être génératrice de marchés pour les entreprises.

En effet, pour compenser les effets de cette pathologie, l'aménagement des lieux de vie ou la mise en œuvre de technologies peuvent être l'occasion de maintenir ou développer l'activité économique.

A ce titre, nous pensons, en particulier, à la domotique, mais aussi aux gérontechnologies.

Les progrès faits par l'électronique, l'informatique et les télécommunications et les applications dans le domaine de l'habitat, peuvent participer à l'aménagement du logement et faciliter ainsi la vie quotidienne des malades¹⁵. La mesure n°7 du plan

¹³ Rapport du CESR Limousin 2008-? sur : « l'avenir du fret ferroviaire en Limousin : des enjeux économiques, sociaux et environnementaux » présentés par MM Guy REMY et Richard ROUSSEAU

¹⁴ Rapport du CESR Limousin 2009-03 sur : « les enjeux socio- économiques de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés » présentés par MM Michel DUBECH ; Gilles LEFRERE et Serge VILLEMAZET et adopté le 11 mars 2009

¹⁵ La domotique vise à assurer des fonctions de sécurité (comme les alarmes), de confort (comme les volets roulants), de gestion d'énergie (comme la programmation du chauffage) et de communication (comme les commandes à distance) que l'on peut retrouver dans la maison. Il s'agit donc d'automatiser des tâches en les programmant ou les coordonnant entre elles.

gouvernemental 2008-2012, relatif à la lutte contre la maladie d'Alzheimer prévoit, d'ailleurs, d'encourager l'adaptation du logement grâce aux nouvelles technologies.

De même, les technologies du handicap sont rassemblées maintenant sous le vocable de «*gérontechnologie*¹⁶ ». Ces technologies peuvent faciliter la vie quotidienne des malades Alzheimer et de leurs proches.

Dans ces deux domaines Le Limousin a, en l'espèce, un réel potentiel industriel et économique. Outre l'implication forte du pôle d'excellence rurale « *Domotique et Santé* » de Guéret, des entreprises, telles le groupe LEGRAND, investissent dans ce domaine.

Par ailleurs, grâce au label « Living lab », décerné le 25 novembre 2008, le Limousin, au travers d'un réseau constitué notamment autour d'entreprises, de centres hospitaliers, d'un pôle de compétitivité, de l'Université et de ses laboratoires de recherche concernés et animé par Limousin Expansion, est désormais reconnu comme une région européenne pilote en matière d'amélioration de l'autonomie des personnes, et plus particulièrement des personnes âgées ou handicapées.

Enfin, d'une manière plus générale il peut être évoqué le gisement potentiel d'emplois que pourraient représenter de manière générique les services à la personne au regard de la réalité démographique de la population du Limousin, sachant, par exemple, que le Limousin détient le taux record des plus de 75 ans, soit 11,6% de la population tandis que le niveau national (en 2006) plafonne à 8,1%.

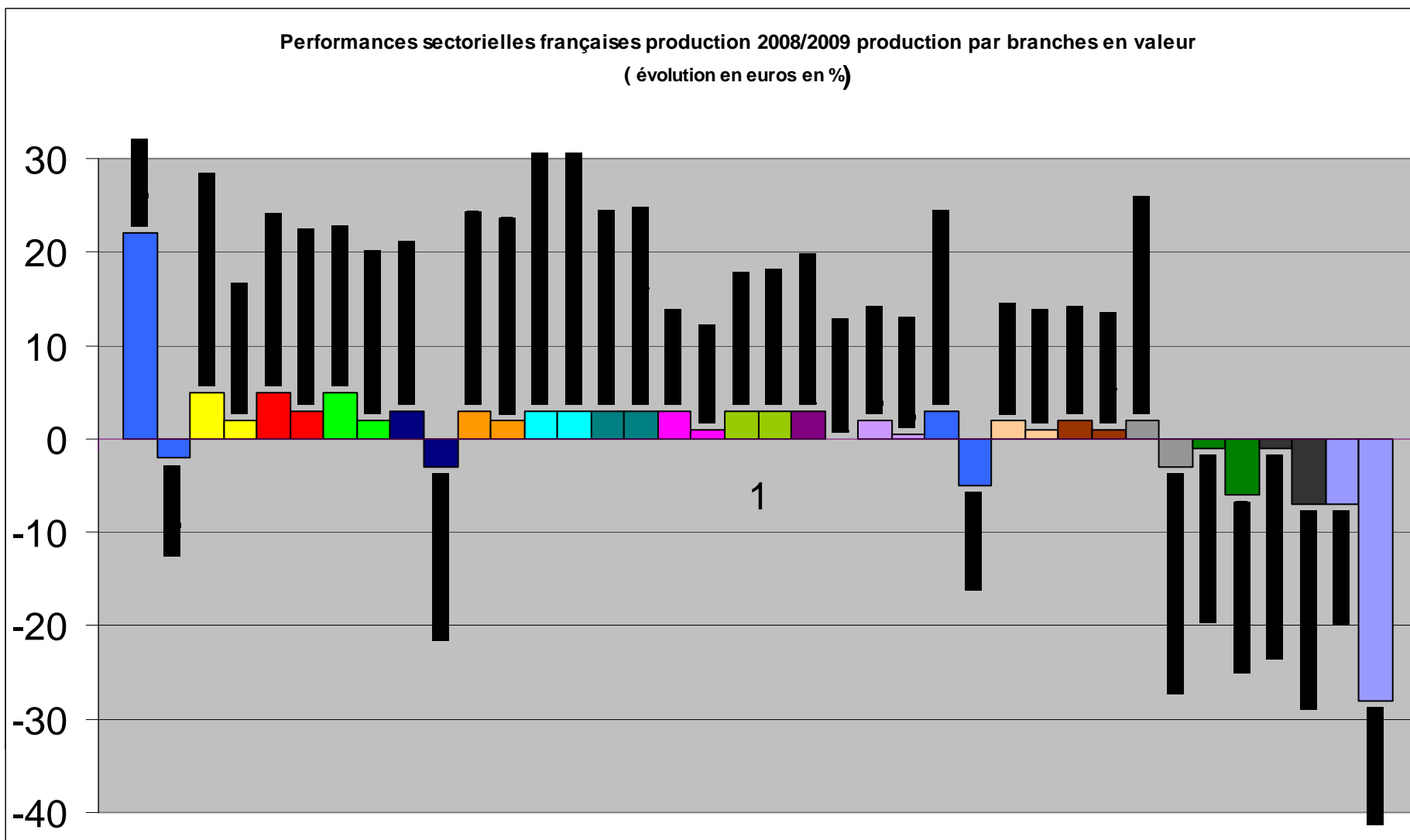
Pour cela il faudrait un renforcement des mesures d'accompagnement du maintien à domicile des personnes âgées ainsi qu'un accroissement de la professionnalisation de la filière.

¹⁶ Terme venu de l'Europe du nord et popularisé en France par les Pr. Alain Franco, Michel Frossard et le gérontologue Gérard Cornet à la fin des années 1990. Pour un panorama des initiatives dans le domaine de la maladie d'Alzheimer. RIALLE Vincent, *Technologies nouvelles susceptibles d'améliorer les pratiques gérontologiques et la vie quotidienne des malades âgés et de leur famille*, rapport remis à M. Philippe BAS, Ministre de la Santé et des Solidarités, mai 2007, 74 pages.

2.2.1.3 Le secteur de l'automobile : favoriser l'aide à la sous-traitance et à la diversification

C'est incontestablement le secteur qui caractérise le mieux la crise actuelle à la fois par son caractère international et l'ampleur de son effondrement. En ce sens le graphique ci - après montre bien la très forte diminution prévisionnelle de la production pour l'année 2009 de la branche automobile, déjà amorcée en 2008.

Sources : INSEE, Datastream, prévisions Euler Hermes SFAC « le bulletin économique n°1143 (hiver2008/2009) »



Le Limousin n'est pas insensible à cette situation. Car comme cela a été démontré dans l'étude du CESR sur l'automobile¹⁷, si le Limousin ne s'affiche pas explicitement comme une Région automobile, il reste que le secteur y occupe une place significative en termes d'emplois et d'animation du territoire et l'on précisait dans cette étude : « *En effet, ni la filière automobile, ni la filière aéronautique ne sont présentes dans leur intégralité. Mais nombre d'entreprises de la Région, pour l'essentiel des PME, ainsi que des sociétés plus importantes, travaillent (tout ou partie) pour l'automobile et/ou l'aéronautique par le biais d'activités de sous-traitance*¹⁸ ».

Une des principales orientations du dossier était d'anticiper et d'accompagner les évolutions des entreprises sous-traitantes de l'automobile en Limousin.

En ce sens, il serait important que les entreprises du Limousin sous-traitantes du secteur de l'automobile puissent, d'une manière ou d'une autre, bénéficier du plan de soutien à l'ensemble de la filière automobile mis en place par le gouvernement, d'un montant de l'ordre de 6 milliards d'euros. Aujourd'hui, il s'appuie sur plusieurs leviers dont ceux du développement des véhicules « décarbonés », de la prime « à la casse » et du dispositif « bonus-malus ». Il conviendrait encore d'aller plus loin en matière d'environnement.

Dans l'esprit du développement durable ou de la relance durable, la diversification de certaines entreprises de ce secteur devrait être appuyée par ce plan. Elles devraient, par exemple, pouvoir s'orienter dans le domaine de l'équipement du matériel ferroviaire (train, tramway,...).

Ainsi, elles pourraient participer à la fois à certaines orientations du Grenelle de l'environnement qui préconisent un rééquilibrage du trafic rail/route et elles permettraient de répondre, également aux besoins en matière de fret et de dessertes ferroviaires.

Enfin, nous avons évoqué précédemment dans notre étude la « morale des acteurs économiques ». C'est pourquoi dans le cas où une relation d'affaires, qui n'est pas régie par une relation écrite, préalable et équilibrée, il devrait être prévu un dédommagement lors de la rupture unilatérale et brutale du contrat avec le sous traitant.

¹⁷ Rapport 2007-02 : « L'automobile et l'aéronautique en Limousin : deux secteurs en mutation » présenté par M. Daniel CONCHON et adopté le 16 mars 2007

¹⁸ Un sous-traitant est une entreprise chargée par un donneur d'ordres de réaliser la fabrication de produits, la prestation de services ou l'exécution de travaux sur la base de directives techniques précises..

2.2.1.4 Maintien et développement de l'emploi dans le secteur public

Le rôle et l'importance de l'emploi public est primordial tant en termes de développement économique que d'aménagement du territoire surtout à l'époque des restructurations organisées par différents ministères (RGPP), notamment au niveau de l'enseignement, de la Santé de la Justice et de la Défense Nationale.

Mais cette situation est encore plus vraie, pour les territoires ruraux à faible densité d'habitants et dont la population, d'un âge plus élevé, vit loin des principaux pôles urbains et pour laquelle l'accès à un service public de proximité et de qualité est essentiel. Le Limousin regroupe l'ensemble de ces caractéristiques avec une densité de 43 habitants au km² (112 au niveau national) et un indice de vieillissement de 113,2, dont 143,5 pour le département de la Creuse (66,3 au niveau national).

C'est la raison pour laquelle il ne faudrait pas que l'application, sans concertation avec les usagers, de mesures nationales vienne aggraver une situation déjà difficile. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà indiqué, le CESR Limousin va entreprendre, au cours de l'année 2009, une étude approfondie sur le thème du devenir des services publics en Limousin.

2.2.2 LA CONSTITUTION DE VERITABLES RESEAUX REGIONAUX D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN LIMOUSIN

Les leçons essentielles que l'on peut retirer de la crise dite des « subprimes », soulignent :

- le manque de traçabilité et de contrôle des produits financiers (épargne, placements, investissements, crédits) ;
- l'asymétrie de l'information entre les épargnants et les organismes de placement ;
- l'absence de garanties quant à l'ensemble des transactions ;
- l'imprudence de certains acteurs et leur manque de sincérité (à l'image des erreurs grossières de surestimation des performances, commises par des agences de notation pourtant réputées).

Nous y voyons là l'occasion de proposer l'adoption de produits d'épargne locaux et le développement des Fonds d'Investissement et de Proximité¹⁹ (FIP), comme cela se fait dans d'autres régions, qui, par définition, ne présentent pas de tels inconvénients.

¹⁹ à ce jour il n'en existe qu'un récent en Limousin

Il faut d'ailleurs indiquer, à cet instant, que le Conseil Economique et Social Régional ira plus loin dans sa réflexion sur ce sujet lors d'un forum qu'il organisera la deuxième quinzaine de septembre 2009 et qu'il a intitulé : « l'épargne locale au service de l'économie régionale ».

En effet, il faut que les réseaux bancaires régionaux puissent proposer aux épargnants (personnes physiques et morales) des placements de proximité qui s'appuient sur des réalisations économiques concrètes se situant en Limousin. Ainsi, l'épargnant pourrait participer au développement économique et à l'emploi de sa région, tout en s'assurant un revenu légitime.

Les produits financiers proposés devront avoir les mêmes garanties et disponibilité (par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations), que les placements plus classiques et/ou plus hasardeux, avec peut-être, une rentabilité moindre.

A cet égard et en vue d'un travail ultérieur du CESR qui s'inscrira dans la continuité du forum précité, concernant les réseaux locaux d'épargne et d'investissement, nous proposons d'ores et déjà l'audition de responsables en charge de tels projets du type « livret pour tous » du Crédit Mutuel, livret « agir » pour le Crédit Coopératif, CIGALES, Garrigue, Nouvelle Economie Fraternelle, Business Angels²⁰, Fonds Régional d'Innovation, et d'autres cette liste n'étant pas forcément limitée.

En définitive, ce nouveau produit d'épargne à vocation régionale compléterait l'offre bancaire actuelle.

2.2.3 PROPOSER DES OFFRES FINANCIERES ADAPTEES A LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Le contexte actuel de crise économique et financière rend plus difficile, encore, la création, le maintien ou le développement des entreprises. Mais, les besoins de financement à chacun de ces moments de la vie de l'entreprise sont très différents selon le stade auquel elle se situe.

A travers ce chapitre nous souhaitons :

- souligner les mesures qui existent et s'inscrivent dans le contexte de crise actuel, et aussi attirer l'attention sur leurs limites,
- faire un certain nombre de propositions qui pourraient permettre d'atténuer les effets de la crise et favoriser le développement des entreprises.

²⁰ Voir glossaire p. 68

La création d'entreprises : de nouveaux dispositifs

Par définition, la création est le stade initial de développement des entreprises. Il contient en germes de nombreux défis à relever pour le ou les porteurs de projets. L'aspect financier n'est pas le moindre à surmonter en période de crédits difficiles, rares et chers.

De nouveaux dispositifs sont apparus pour faciliter cette approche soit directement au niveau financier soit indirectement au niveau du statut de l'entreprise :

▪ le microcrédit :

Il s'adresse aux porteurs de projet, demandeurs d'emploi ou allocataires du RMI, exclus de fait du système bancaire classique.

Ce sont notamment l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et LIDE qui proposent une aide pouvant aller jusqu'à 10 000 euros. Ce financement peut prendre plusieurs formes :

- prêt solidaire de 5 000 euros maximum : pour démarrer ou développer une entreprise existante,
- des aides complémentaires (prêt d'honneur, EDEN, prime régionale, PCE etc...),
- éventuellement un prêt de matériel (véhicule, ordinateur, matériel de vente sur les marchés,...).

Les fonds sont mis directement à la disposition du porteur de projet par les associations ou par des banques partenaires qui ont signé des conventions (en Limousin ce dispositif est soutenu par OSEO, la Caisse des Dépôts et de consignations et la Caisse d'Epargne Auvergne/Limousin).

▪ l'auto-entrepreneuriat

Depuis le 1er janvier 2009 un nouveau statut d'entreprise nommé : "Auto Entrepreneur" devrait favoriser la création d'activité grâce à un régime fiscal et social très simplifié.

Ce nouveau dispositif ainsi que le microcrédit s'inscrivent en complément des dispositifs existants déjà en matière d'aide à la création d'entreprise notamment « Objectifs Création » et les « Fonds de Confiance » mis en place par le Conseil Régional.

Toutefois, le dispositif d'auto-entrepreneuriat qui pourrait paraître intéressant, va vraisemblablement s'avérer être un dispositif éminemment dangereux lorsqu'il s'adressera à des personnes fragiles.

En tout état de cause, il sera nécessaire, dès que le recul en sera suffisant, de procéder à une évaluation de ces nouvelles mesures d'aide à la création d'entreprises.

La vie quotidienne de l'entreprise : définir avec les partenaires concernés des mesures qui pourraient permettre d'atténuer les effets de la crise.

Les auditions que nous avons eues au cours de l'instruction de l'étude mais aussi les contributions qui nous ont été remises par les représentants des organisations socioprofessionnelles, ont souligné pour un grand nombre d'entre elles, qu'un nombre croissant d'entreprises, quelle que soit leur taille, sont confrontées à des difficultés financières conjoncturelles du fait du ralentissement de l'économie.

En effet, le déroulement-même de la crise qui se caractérise notamment par un manque de confiance entre les banques, les conduisent à se refuser, entre elles, des avances en trésorerie, qui implique à son tour des engagements à court terme et des facilités de caisse plus délicates à obtenir pour les entreprises.

Il est donc important, au niveau Régional, de soutenir les entreprises qui pourraient rencontrer des problèmes de trésorerie, alors même que ces entreprises ne sont pas forcément concernées par des difficultés générales de gestion ou par des problèmes de carnet de commande.

Il conviendrait d'assurer une meilleure information de l'ensemble des dispositifs existants (Chambres consulaires ; Tribunal de Commerce ; syndicats professionnels ; tiers de confiance ; médiateur du crédit;...) qui sont disponibles pour permettre au chef d'entreprise étant en difficulté de rencontrer un interlocuteur lui permettant de trouver des solutions.

Le développement de l'entreprise : renforcer les fonds propres

En économie on sait que le plus souvent, l'avenir de l'entreprise passe par son développement qui lui-même est la conséquence, dans le cadre d'une croissance interne ou externe, des investissements qu'elle pourra réaliser.

C'est pourquoi les données statistiques de la Banque de France, en février 2009, qui font état pour les entreprises Régionales d'un repli moyen de l'investissement de -12,7% en 2008 et annoncent comme perspectives pour les entreprises Régionales pour l'année 2009 des investissements de l'ordre de -35% en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et du transport routier de marchandises, apparaissent inquiétantes.

En ce sens, il faut rappeler que d'un point de vue comptable, le haut de bilan des entreprises, est alimenté par les fonds propres qui constituent, avec les capitaux empruntés à long terme, les capitaux permanents qui permettent l'investissement des entreprises et favorisent en corollaire la création d'emploi.

Nous approuvons donc la politique de renforcement des fonds propres que le Conseil Régional du Limousin vient de mettre en place, récemment, en rejoignant la plateforme de financement Régional «Limousin investissement » au côté d'autres partenaires financiers, dont la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Enfin, comme cela a été développé dans le paragraphe 2-2-2 consacré aux réseaux régionaux d'épargne et d'investissement, la création d'un Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) pourrait venir renforcer opportunément cette orientation.

2.2.4 LA CONCEPTION ET L'EXPERIMENTATION D'INDICATEURS CONJONCTURELS REGIONALISES DE CONFIANCE, POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE

Les indices de confiance pour la plupart régionaux ou européens reposent sur une perception du « climat d'affaires » par les chefs d'entreprises, ou du « moral » pour les ménages, qui ont montré leurs limites dans le cas présent de la crise, tant ils étaient dégradés par un discours médiatique très peu rassurant et par de véritables phénomènes d'irrationalité (course aux guichets, achats de coffres-forts,...).

Par conséquent, il convient aujourd'hui de rechercher les signes, les stigmates, les niveaux d'alarmes objectifs, à la façon d'une échelle de Richter, qui pourraient informer en temps réel la population, sans la paniquer, ni au contraire, lui masquer la réalité.

Des indicateurs régionalisés, s'appuyant sur des éléments factuels significatifs, notamment dans les secteurs aux avant-postes des aléas conjoncturels (intérim, filière papier en Limousin, collecte de TVA²¹, ...), nous sembleraient mieux à même d'orienter les agents économiques et d'éviter les effets réels de causes virtuelles.

A titre d'exemple on peut citer :

- Le volume des transactions immobilières,
- Les modalités d'obtention de prêts immobiliers,
- Le nombre d'heures de chômage partiel indemnisées (et non demandées)
- Le nombre de salariés licenciés pour motif économique,
- Le nombre de défaillance d'entreprises avec plus de 10 salariés (NB : le nombre de défaillances d'entreprises est peu pertinent car nombre de défaillances concernent des entreprises sans salarié).

²¹ Taxe sur la Valeur Ajoutée

2.2.5 ANTICIPER LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES EN FAVORISANT L'ACCES A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Pour aborder ce chapitre, au regard de la situation économique et de l'emploi en ce début d'année 2009 dans certains secteurs industriels du Limousin, nous ne pouvons que rappeler ici, ce que le CESR écrivait, il y a deux ans dans l'étude sur « *l'automobile et l'aéronautique en Limousin* » dans un paragraphe intitulé - **Anticiper les éventuelles difficultés dans ces secteurs par des dispositifs de formations complémentaires et par une vision prospective**-: « *Il est délicat d'aborder ce sujet qui renvoie inévitablement à des scénarios redoutés d'échecs industriels et de plans sociaux dans ces secteurs économiques particulièrement exposés... Mais, il est pourtant essentiel de « limiter la casse sociale » en cas de difficultés, d'anticiper des reconversions, plutôt que de s'en tenir à une gestion curative de plans sociaux...* »

« *Compte tenu de la réalité des inquiétudes, il conviendrait de permettre aux salariés de la sous-traitance automobile et aéronautique de **se former dans des secteurs connexes ou différents** de ceux pour lesquels ils travaillent et que les chefs d'entreprises acceptent ce principe. L'utilisation appropriée du dispositif **Droit Individuel à la Formation (DIF)**²² est à étudier, ainsi que des possibilités de formations en dehors du temps de travail.*

*Il y a peut-être, par ailleurs **un manque de vision prospective et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)**²³ de la part des entreprises et des différents intervenants.*

²² Institué par la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue, **le droit individuel à la formation (DIF)** a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser les droits à formation ainsi acquis appartient au salarié, mais la mise en oeuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. La formation a lieu hors du temps de travail sauf disposition conventionnelle contraire ; elle est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières.

²³ **La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de cohésion sociale, ou « loi Borloo-Larcher »**, oblige les entreprises et groupes de plus de 300 salariés, 150 pour ceux de dimension communautaire, à engager tous les trois ans une négociation sur les modalités information et de consultation du comité d'entreprise, sur la stratégie de l'entreprise et ses effets sur l'emploi (article L320-2 du code du travail), et **sur la mise en place d'un dispositif de GPEC** et d'éléments associés : formation, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétence, accompagnement à la mobilité...

Applicable aux entreprises de plus de 300 salariés, les PME ne sont pas exemptées de toute démarche sur le sujet puisque l'article L432-1-1 du code du travail leur impose « d'informer et consulter annuellement le comité d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » lors de la présentation annuelle au comité d'entreprise du rapport annuel d'ensemble. L'accent est mis sur les prévisions d'évolution annuelles ou pluriannuelles des qualifications et de l'emploi, et sur les actions de prévention et de formation concomitantes envisagées. La réforme du code du travail de 2005 instaure un **lien nouveau entre la GPEC et le plan de sauvegarde de l'emploi** qui accompagne tout plan social.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) peut en effet permettre (ou devrait ?) à l'entreprise d'identifier et d'adapter les compétences de ses ressources humaines à ses propres besoins et si possible aux attentes des salariés.

Reliée aux problématiques de formation ou de rémunération des compétences, la GPEC peut aussi proposer des clés pour gérer le raccourcissement de la durée de vie des savoir-faire chez les salariés, et les inciter à développer leur « employabilité », à construire un projet professionnel. Les nouvelles dispositions en matière d'aide publique²⁴ à la mise en place des GPEC peuvent constituer une opportunité pour que les PME (y compris les sous-traitants industriels) s'engagent dans une telle démarche ...».

*« ...Même si le mot ne fait pas consensus, il s'agit aussi de préparer les conditions de « **réemployabilité** » de salariés travaillant dans la sous-traitance industrielle, parfois sans aucune qualification (pour lesquels l'accès à des formations types CNAM ou à des procédures comme la VAE²⁵ peut s'avérer compliqué) et exerçant des métiers voués à disparaître ou à considérablement évoluer ».*

Ces orientations nous paraissent toujours d'actualité. En ce sens on ne peut que se réjouir et approuver les dispositions récentes que le Conseil Régional vient de prendre en matière de formation professionnelle suite aux assises régionales sur l'emploi du 24 février 2009, même si on peut considérer qu'elles arrivent un peu tard et qu'il ne faudrait pas qu'elles se transforment en palliatif au chômage. Elles reprennent les dispositions que le CESR préconisait il y a deux ans, en développant les actions de formation en direction des salariés, notamment par un accès renforcé au Droit Individuel à la Formation (DIF).

2.2.6 FAUT-IL ENCOURAGER LA RELANCE DE L'ECONOMIE PAR LA CONSOMMATION ?

Il n'est pas possible au terme de ce dossier sur les effets de la crise en Limousin de ne pas évoquer le sujet de la consommation des ménages, même s'il n'a pas un caractère spécifiquement Limousin en particulier pour les réponses qui peuvent y être apportées.

Les chiffres que nous avons développés dans la première partie montrent bien, cependant, qu'il y a eu au dernier trimestre 2008 un repli de la consommation (achats de logements,...) aussi bien au niveau national que régional.

²⁴ Cf. Le **Décret n°2007-101 du 25 janvier 2007** relatif au dispositif d'aide au conseil aux entreprises pour l'élaboration de plans de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

²⁵ VAE : validation des acquis de l'expérience.

Des mesures sectorielles d'incitation à la consommation ont été prises par le gouvernement, pour l'automobile (prime à la « casse ») ou plus récemment d'autres mesures ont été annoncées qui devraient être mises en place pour la restauration (baisse de la TVA).

Ces mesures seront-elles suffisantes, en particulier dans le temps ? Où n'auront-elles qu'un effet ponctuel d'aubaine ? Faut-il aller plus loin ? Et de quelles manières ?

Car derrière cet enjeu se pose la question du pouvoir d'achat qui sera d'ailleurs traité par le CESR dans une de ses études à l'automne prochain. Plusieurs grandes organisations syndicales de salariés proposent, entre autres, la revalorisation des bas salaires de l'ordre de plus 10% pour le SMIC, le versement de 200 ou 300 euros aux familles les plus modestes sous formes de primes ou de réductions d'impôt, la création d'un revenu jeune actif, l'instauration d'allègements fiscaux correspondants à des dépenses allant dans le sens du développement durable ou encore de relever le niveau d'indemnisation du chômage partiel à 80% du salaire net .

La question de l'encouragement de la consommation peut paraître simple, mais concrètement quelle peut être sa mise en œuvre ? Et quel peut être son financement ? D'autant qu'aujourd'hui le gouvernement a plutôt choisi la piste de la relance par l'investissement. Alors, la question reste pleinement posée à un moment où les souffrances sociales sont fortes et que la population est en attente d'une plus grande solidarité reposant sur un plus juste partage de la richesse nationale.

CONCLUSION

L'analyse sur les effets de la crise en Limousin nous a menés à évoquer à quelques reprises les médias et en particulier leur rôle (supposé ou réel) de vecteur. La question peut-être légitimement posée, dans un dossier, où nous l'avons souligné les facteurs de l'irrationnel et de la confiance sont primordiaux.

De fait, des articles de presse dont les titres sont : « *Crise économique : ça empire* » ou le « *pire est encore devant* » ne sont pas de nature à favoriser la consommation des ménages. Mais, ces exemples ne sont pas là pour stigmatiser leurs auteurs, ni la presse écrite qui n'a pas en la matière l'exclusivité du catastrophisme, loin s'en faut ! Seulement, même s'ils correspondent à des impératifs journalistiques et/ou économiques, que nous comprenons bien, ce genre de messages contribue à entretenir un climat peu propice à la sérénité économique.

A l'inverse au cours de l'instruction de notre étude nous avons parfois entendu des discours de professionnels, notamment de la finance, très rassurants, dont au final le manque de références économiques et sociales suscitent, en réaction, une réelle inquiétude.

Aujourd'hui, de fait, il est difficile de mesurer réellement l'ampleur de la crise, en particulier en termes de durée. Les experts économiques et financiers sont partagés sur les conséquences de cette crise. Certains craignent que l'économie mondiale rentre dans une période de profonde récession avec des risques de déflation. D'autres estiment, au contraire, que les effets ne sont que momentanés et qu'il y a même des indicateurs économiques et financiers qui peuvent laisser croire au retour de l'inflation.

C'est pourquoi, l'étude que nous avons réalisée est avant tout factuelle. Elle s'est appuyée principalement sur les données économiques et statistiques les plus récentes. En résumé que traduisent-elles pour notre Région ?

L'activité économique du Limousin, notamment industrielle, a connu un fort ralentissement à partir du 4^e trimestre 2008 qui semble atteindre, selon la Banque de France, un palier en février 2009. Elle concerne principalement les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires ou encore des travaux publics.

Parallèlement, il a été constaté une hausse importante du chômage de plus de 8% entre le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2008 qui touche dorénavant l'ensemble des secteurs d'activité.

En corollaire, la consommation des ménages est en repli avec une baisse, notamment, de l'immatriculation de voitures neuves au 4^e trimestre 2008. On constate, également, un léger fléchissement de l'évolution des crédits bancaires au niveau des entreprises, qui confirment la diminution des investissements de l'ordre de 13% sur l'année 2008.

Derrière cette réalité économique et sociale, qui frappe l'ensemble de l'économie mondiale, dont le Limousin, nous avons constaté au cours de notre étude que nous étions en train d'assister à une transformation du monde de l'entreprise avec son impact sur l'emploi et l'organisation du travail.

En effet, on observe aujourd'hui, deux principales tendances au sein des entreprises :

- l'internationalisation de la production avec la mise en compétition des sites (et donc des territoires) pour les investissements, souvent accompagnés de pressions du management pour réduire les coûts du travail et accroître la flexibilité de l'emploi,
- le recentrage sur les métiers de base ; une externalisation d'activités ; la réduction du nombre de salariés et des objectifs explicites de la gouvernance actionnariale.

Autant d'évolutions qui risquent de provoquer, en définitive, une précarisation des emplois peu qualifiés ainsi qu'une fragmentation des filières industrielles.

Dans ce contexte général de crise et d'évolution du monde du travail, le Conseil Economique et Social Régional du Limousin s'est interrogé pour savoir quel avenir y a-t-il pour l'économie régionale, ses entreprises, ses salariés et son territoire ?

Pour lui, la réponse passe obligatoirement par le soutien à l'emploi et à l'économie régionale. En ce sens, et en complément des mesures déjà prises au niveau national et régional pour le territoire Limousin, **le Conseil Economique et Social Régional du Limousin établit son argumentation autour des six propositions suivantes :**

- Le maintien et le développement de l'économie régionale à partir de quatre secteurs d'activités : la filière forêt-bois ; la santé ; l'automobile et les services publics,
- la constitution de réseaux régionaux d'épargne et d'investissement,
- la mise en place de propositions financières incitatives et adaptées aux entreprises limousines,
- la conception et l'expérimentation d'indicateurs conjoncturels Régionalisés,
- renforcer l'accès à la formation tout au long de la vie afin notamment d'anticiper les évolutions techniques et économiques,

- ouvrir franchement le débat sur l'opportunité de la relance par la consommation en portant une attention particulière à la situation des personnes les plus démunies.

Mais la sortie de cette crise ne passera pas que par ces mesures de court et moyen terme. Il faudra que la Région continue, à proposer des orientations stratégiques, en particulier pour l'accueil d'entreprises innovantes. En ce sens, la réflexion que conduit actuellement le Conseil Régional sur le projet de schéma régional de la recherche et de l'innovation permettra peut-être d'apporter des réponses pour le développement durable du territoire Limousin, de ses entreprises et la prospérité de ses habitants.

**DECLARATIONS D'ORDRE GENERAL OU STRATEGIQUE
PRONONCEES A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DU
RAPPORT**

1/ Intervention de Madame Janine VAUX au nom de la F.S.U.

2/ Intervention de Monsieur Pierre CAPY au nom du Comité Régional UNSA

3/ Intervention de Monsieur Jean-François SOURY au nom du Comité Régional CGT

4/ Intervention de Monsieur Alain LEYRAT au nom du Comité Régional CFDT

Intervention de Madame Janine VAUX au nom de la F.S.U.

Le CESR a choisi d'aborder une question doublement difficile : d'abord parce que la crise en question est évolutive et qu'il est difficile d'en prévoir l'ampleur et la durée, ensuite parce qu'il est n'est pas aisé de faire des préconisations pour limiter les effets en région d'une crise qui est loin d'être d'origine régionale.

C'est sans doute pour ces deux raisons que l'étude a un goût d'inabouti.

Elle a le mérite de tenter de brosser le tableau de la situation actuelle à l'aide d'indicateurs d'ordre économique ou social, d'établir des comparaisons entre le niveau régional et le niveau national.

Mais les indicateurs ne suffisent pas à rendre compte de la dureté de la crise pour les plus défavorisés. Les rapporteurs ont bien voulu prendre en compte certaines observations formulées à cet égard. Dont acte. Il n'en reste pas moins que le constat ne peut suffire et que la FSU aurait souhaité que des préconisations, au côté de celles qui portent sur une relance économique, soient véritablement formulées pour soulager ceux qui sont en difficultés. Ce qui concerne non seulement les chômeurs et surendettés dont il est question dans le rapport, mais bien d'autres, en particulier les jeunes en recherche d'emploi ou ceux qui ont des revenus modestes.

Les rapporteurs n'ont pas voulu prendre parti pour un soutien de la consommation – au demeurant non antinomique avec une relance de l'investissement- et le rapport se contente de renvoyer à une étude sur le pouvoir d'achat. Mais la crise n'attend pas ! Il y a urgence !

Le rapport indique en conclusion que la sortie de crise ne passera pas que par les six mesures qu'il préconise. C'est d'un euphémisme déroutant ; surtout quand le seul additif à cette remarque consiste à dire que la Région devra continuer à « proposer des orientations stratégiques » ! Avec quels moyens ?

Dans le cadre de la déclinaison régionale du plan de relance ? A en croire les interventions d'élus régionaux, l'effort exceptionnel de 52 millions d'euros ne résulterait que d'un trompe l'œil comportant notamment des crédits de paiement déjà programmés ou engagés depuis plusieurs mois.

Le CESR ne peut pas limiter ses préconisations à des mesures régionales. Il appartient à tous les acteurs régionaux de se battre en faveur d'un vrai plan de relance fondé sur l'investissement et le pouvoir d'achat, alors que nous sommes confrontés pour l'instant à un plan de relance unijambiste.

Le gouvernement a choisi une relance de l'offre ; mais quel peut en être le résultat s'il n'y a pas de demande ?

Certains membres du groupe de travail m'ont opposé le fait qu'une politique en faveur du pouvoir d'achat pouvait s'avérer insuffisante. Mais si elle n'est pas suffisante, elle est nécessaire...Et plusieurs formes d'accompagnement sont possibles.

Pour relancer l'économie, il ne suffit pas d'aider les banquiers à rester banquiers, (on ne change rien dans les obligations des banques ni dans le contrôle de leurs activités) il faut augmenter les possibilités du marché final en haussant les salaires, en conservant l'emploi, en créant des postes dans les services publics, en élargissant la protection sociale.

Au lieu de cela, alors que le gouvernement lui-même explique que la France aurait moins mal résisté à la crise parce que nos systèmes de protection sociale solidaires et de redistribution en amortissent les effets, il poursuit les remises en cause de ces mêmes systèmes. En multipliant des réformes régressives en matière d'égalité et de solidarité (système de santé, université, recherche, retraite, protection sociale, justice, logement social, emploi,) il provoque des transformations irréversibles extrêmement dommageables pour l'ensemble des services publics qui voient leurs champs, leurs missions et leurs emplois de plus en plus réduits. Dans l'éducation, la réforme précipitée des bacs pros 3 ans risque d'aggraver les décrochages scolaires au moment où l'emploi des jeunes est particulièrement problématique.

Le rapport propose de renforcer la formation tout au long de la vie. Qu'il soit clair que l'objectif doit être d'améliorer la formation continue (non seulement pour préparer- je cite-la « réemployabilité des salariés » mais surtout la formation initiale fondamentale pour l'avenir de chacun, celui de l'économie, celui de la région, celui du pays.

Que le CESR ne souhaite pas s'embarquer dans des propositions on ne peut plus complexes telles qu'une réglementation de la sphère financière internationale, soit. En revanche, le CESR ne peut pas « botter en touche » sur les questions essentielles que j'ai citées et reporter leur traitement à une étude ultérieure sur le pouvoir d'achat (au demeurant fort utile).

Il doit d'ores et déjà montrer à tous ceux qui souffrent de cette crise qu'il a entendu et qu'il relaie les exigences portées dans les luttes par le mouvement social. Et tous les acteurs régionaux se doivent, à leur niveau, de faire converger en haut lieu ces aspirations à une société plus solidaire. Ce n'est que dans ce cadre là que l'on pourra prétendre sortir de la crise, sauf à créer une spirale infernale qui ne pourra qu'aboutir à une autre crise.

Vu l'insuffisance de prise de position du CESR dans cette direction, la FSU votera contre ce rapport.

Intervention de Monsieur Pierre CAPY au nom du Comité Régional UNSA



INTERVENTION CESR SEANCE PLENIERE DU 4 MAI 2009

« les effets de la crise financière sur l'environnement économique et social en limousin »

La contribution écrite fournie par l'UNSA débutait avec la remarque suivante : « les conséquences de la crise risquent de ne pas être différentes en Limousin qu'ailleurs en France voire en Europe ». Force est de constater qu'à quelques variantes près c'est bien le cas et que cette étude est globalement le reflet de ce qu'on peut constater partout ailleurs.

Alors je vais, au nom de l'UNSA, faire quelques remarques qui ne sont pas non plus des remarques spécifiquement Limousines.

Tout d'abord en terme de « moralisation » trop brièvement évoquée dans cette saisine on pourrait rajouter :

Ainsi donc, crise oblige, les salaires mirobolants, les parachutes dorés, les bonus, les stocks options seraient devenus subitement scandaleux ?

Ainsi donc, à l'heure où des milliers de salariés se retrouvent au chômage, où des milliers de jeunes ne trouvent pas de premier emploi, la morale refait surface ?

Ainsi donc, si les spéculateurs de tout poil n'avaient pas joué avec l'argent des autres, quelques personnages sans scrupule pourraient continuer à se gaver en toute impunité ?

Ainsi donc, lorsque la crise sera terminée, pourra-t-on peut être recommencer ces infâmes pratiques ?

Faut il être en crise pour s'apercevoir que certains patrons gagnent...hors bonus, stocks options et consort... quatre cents fois plus que leurs salariés ?

Ces pratiques ne sont pas conjoncturellement scandaleuses, elles sont scandaleuses tout court !!

Autre point évoqué dans cette saisine, c'est le plan de relance décidé par le gouvernement. Celui ci est en trompe l'œil car, même s'il aura le mérite -espérons le- de préserver provisoirement quelques emplois, il ne recèle que peu de nouveautés et c'est principalement un coup d'accélérateur à des projets déjà prévus ou bien des rattrapages de contrats non honorés par l'état. C'est ce qu'on pourrait appeler un fusil à un coup !!

Autre tour de passe-passe, celui qui consiste à supprimer des taxes dont les profits sont destinés aux autres, je veux bien évidemment évoquer la taxe professionnelle... et que dire du bouclier fiscal dont le maintien relève d'un entêtement que dénoncent même des personnalités proches du pouvoir ?

Très peu évoqué dans ce rapport, c'est ce que nous appelons « le dogme de la réduction des emplois publics ». Toute proportions gardées car il n'y a pas de conséquences directes sur les personnels comme dans le privé mais c'est bien dans la fonction publique qu'on assiste au plus vaste plan social... Combien en Limousin ? 700 ? 800 ? emplois perdus dans la fonction publique d'Etat. Rien que dans l'éducation nationale notre région a perdu près de 500 postes ces dernières années. Autant de débouchés en moins pour nos jeunes.

Enfin ce rapport propose un historique très complet auquel nous souhaiterions cependant rajouter 3 dates : le 29 janvier, le 19 mars et le 1^{er} mai 2009, journées où des millions de français ont dit qu'ils voulaient d'une autre politique, principalement en matière de relance de la consommation qui passe obligatoirement par une augmentation du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Je vous remercie

Intervention de Monsieur Jean-François SOURY au nom du Comité Régional CGT



COMITE REGIONAL CGT LIMOUSIN
24, rue Charles Michels
87039 LIMOGES CEDEX
Téléphone : 05.55.79.52.47
Télécopie : 05.55.33.42.58
E Mail : limousin@cgt.fr



Séance plénière du 04/05/09

Mesdames, Messieurs,

Le dossier que nous examinons aujourd'hui arrive, enfin, en séance plénière après de multiples péripéties sur lesquelles je ne veux pas revenir mais qui en disent long sur le fonctionnement de notre assemblée.

Tout d'abord il nous semble que le titre est trop réducteur. En effet la crise financière n'est pas intervenue dans un ciel serein mais n'est que la conséquence des politiques économiques menées depuis des années favorisant le capital et mettant comme alpha et oméga de toute politique économique l'augmentation du taux de rentabilité financière de l'ensemble des activités économiques et industrielles au détriment du travail. C'est la question de la répartition des richesses qui explose au grand jour avec le manque de rémunération du travail et ses conséquences sur la consommation et le taux d'endettement des agents économiques qui finit par retrouver la réalité. A ce point de vue la dernière campagne présidentielle a vu un point d'orgue avec un candidat élu par la suite qui ne jurait que par ce modèle. Ce que nous vivons aujourd'hui ce n'est pas une crise financière mais la crise de tout le système et de ses abus. De ce fait ce que nous vivons aujourd'hui est la conséquence de ce système de financiarisation à outrance de l'économie. J'y reviendrais tout à l'heure.

Il eut fallu avoir le courage de faire ce constat. D'ailleurs la conclusion du rapport indique p56 qu'on assiste « à une transformation du monde de l'entreprise avec son impact sur l'emploi et l'organisation du travail » indiquant plus loin qu'on observe des tendances avec l'internationalisation de la production, le recentrage sur les métiers de base, avec « une précarisation des emplois peu qualifiés ainsi qu'une fragmentation des filières industrielles ». On est loin de la crise financière. Pour notre part nous pensons qu'il aurait fallu porter le débat sur ces questions de fonds. En effet la question actuelle qui est posée est de savoir s'il faut rompre avec ce système ou s'il est réformable.

Pour nous la réponse est que pour sortir de cette crise du système capitaliste il faut agir sur 3 leviers principaux en France comme en Limousin.

Le premier est la relance de la consommation que le document n'a pas traité si ce n'est en une page de généralité en précisant que le gouvernement a plutôt choisi la piste de la relance par l'investissement sans se poser la question de la pertinence. Le plan de relance par l'investissement se traduit par un chômage qui augmente dans des proportions jamais vu. Par exemple en Haute-Vienne :

- **L'offre d'emploi a baissé de 5,3% de décembre à janvier, 917 en janvier 2009 pour 968 en décembre 2008, et de - 31,4% en 1 an, c'est l'offre de CDI, CDD de + de 6 mois qui trinque.**

Mais si la question de la relance par la consommation n'est pas d'actualité alors comment expliquer le recours massif au chômage partiel. Serait-ce que les demandes

faites ne sont pas en relation avec des baisses de commandes ? Serait-ce que les autorisations sont données par l'administration sans réellement vérifier ? Par exemple en Haute-Vienne :

- **le chômage partiel est en très forte hausse 3000 heures en janvier 2008 pour environ 40 000 pour 2009, c'est environ 40% du volume des demandes faites par les entreprises en ce début d'année. Les demandes formulées par les employeurs se sont élevées à hauteur de 204 226 heures pour ce début 2009. En janvier le niveau des demandes et des aides a progressé de 20% sur décembre 2008.**
- **1028 salariés ont été touchés par du chômage partiel en février 2009.**

La question de la Page 54 sur cette question est édifiante. « Quel peut être son financement ? » Cette question ne s'est pas posée quand il s'est agit des banques et les milliards d'€ qui ont été trouvés. C'est là que nous avons une divergence sérieuse car pour nous investir dans l'humain est aussi important qu'investir dans des grands travaux. Mais cela remet en cause le dogme de la répartition des richesses créées en favorisant le travail. La raison de refuser la relance de la consommation ce n'est pas parce que ce n'est pas un investissement que de relancer la consommation c'est parce que ça touche à l'idéologie du profit maximum défendue par les tenants du système.

Le second axe est le développement des services publics et des systèmes sociaux de solidarité. Cela va à l'encontre de la politique de l'Etat de la RGPP des réformes pôles emploi réformes Bachelot. En effet chacun s'accorde à dire que si la France résiste mieux c'est grâce à ce que certains appelaient il n'y a pas si longtemps « L'état providence ». Pourtant par exemple en 2003 que n'a-t-on entendu sur ces ringards qui voulaient conserver et améliorer le système de retraite par répartition et qui refusaient que les fonds de pension et la Bourse fassent la loi. Contrairement à d'autres pays les retraités peuvent continuer à percevoir une pension et donc à consommer cela grâce à ces millions de personnes qui sont descendus dans la rue. Le rapport parle du gisement d'emploi grâce au maintien à domicile des personnes âgées. Certes il y a là des emplois à créer. Encore faudrait-il que les personnes âgées soient traitées partout pareil avec un personnel formé bien rémunéré contrairement à ce qui se passe actuellement où dans ce secteur règne le temps partiel subit les basses rémunérations et l'absence de formation. Nous considérons que ce secteur doit faire parti du secteur public avec la qualité de service qui y est attaché. D'ailleurs en novembre dernier 250 aides à domicile de la région sont venues ici avec des retraités pour parler de la professionnalisation de la filière notamment au niveau de la formation et de la reconnaissance de celle-ci. Des engagements ont été pris qui ne sont toujours pas tenus aujourd'hui ce qui commence à les impatienter. Sur le pôle domotique de la Creuse ; comment faire qu'il fonctionne avec un service public de l'énergie qui par manque de moyen fait que le réseau creusois est celui où le temps de coupure moyen annuel est le plus élevé de France. Comment fait-on face aux intempéries qui toujours par manque de moyen provoque des coupures longues et un isolement insoutenable dès qu'il neige un peu.

Enfin développer un système public de financement. En effet à vouloir une rentabilité toujours plus importante il n'y a plus de contrôle du système bancaire. Il y a quelques années pour justifier la privatisation des banques on nous a expliqué que l'état ne savait pas fait gérer les banques et que cela coûtait cher aux contribuables. On voit le résultat quand le système est géré par des professionnels de la profession beaucoup plus compétents. Il serait bien sur nécessaire que ce pôle public soit géré avec d'autres critères, plus de transparence, plus de démocratie. Sinon les vieux démons vont vite reprendre le dessus. Voltaire n'écrivait-il pas déjà « Si vous voyez un banquier se jeter par la fenêtre sautez immédiatement derrière lui il y a à coup sur du profit à faire ».

Troisième axe : des droits nouveaux pour les salariés : En effet aujourd'hui on veut faire payer la crise à ceux qui n'y sont pour rien : Les salariés. Comment peut-on par exemple accepter que les salariés de Legrand soient mis en chômage partiel perdent du salaire alors que dans le même temps la direction va dégager plus de 267 millions d'€ pour les actionnaires. Ce n'est pas la crise pour tout le monde. Dans des entreprises comme Sonas, Madrange, Bristol Meyer, les syndicats depuis des années font des propositions en matière économique qui sont rejetées avec mépris condescendance sans discussion, et lorsqu'il y a un problème les mêmes directions accusent les

salariés de descendre dans la rue au lieu de faire des propositions. Dernier exemple en date : Legrand Saint-Junien où à chaque réunion de CE la direction donne une nouvelle raison pour la fermeture du site car elles sont toutes aussi fantaisistes les unes que les autres et ne résistent pas à l'analyse. Il est temps que les salariés aient des droits pour s'opposer à ces décisions unilatérales. Même chose pour l'obtention d'aides publiques où l'avis des représentants des salariés permettrait une meilleure utilisation de l'argent public. C'est valable par exemple pour les aides accordées par la région.

Dans les petites entreprises la création de comités interentreprises permettrait d'avoir des lieux de concertation pour connaître et comprendre la situation. Cela aiderait également le dirigeant qui bien souvent se plaint d'être trop seul au moment de prendre les grandes décisions.

Le rapport a fait une place trop importante aux entreprises et aux sommes qui leurs sont attribuées P 34-35 48-49-50 et il est d'ailleurs révélateur qu'un nombre important d'audition ait été des banquiers qui ont fait preuve devant cette crise de leurs « compétences » en perdant des milliards d'€ en Bourse.

C'est pour toutes ces raisons que nous voterons contre le projet présenté.

Intervention de Monsieur Alain LEYRAT au nom du Comité Régional CFDT

La CFDT, comme d'autres organisations Syndicales, est au cœur des problématiques qu'elle génère. Nous subissons nous aussi le désarroi, l'incompréhension, parfois la révolte de nombreux salariés qui en font les frais, et qui paient ou vont payer le prix fort.

Crise financière qui va déclencher une crise économique. Rappelez-vous les beaux discours sur la réglementation qui est synonyme de bureaucratie, qui tue la compétitivité à l'échelon National, Européen, International. Pourquoi s'encombrer de lois de règlements. L'économie qui gagne, c'est celle qui est libérale. Beaucoup de regards admiratifs, tendus vers les Etats-Unis. Nos patrons banquiers, séduits par des profits juteux et très rapides investissent en masse pour améliorer leurs bilans, leurs résultats, en jouant avec l'argent de leurs clients. Puis c'est la crise financière qui s'abat Outre Atlantique. Les médias s'emparent de cette actualité sensationnelle, avec ses images chocs. Chez nous, on montre du doigt l'Amérique, son irresponsabilité. Tout est de sa faute. Puis, comme d'habitude, on va vite faire appel à l'Etat pour sauver, disons plus justement pour aider les Banques Françaises à retrouver de la confiance, renforcer leurs fonds propres, et redynamiser l'activité des Crédits. Au passage, on ne donne pas de l'argent, on le prête à un taux très intéressant pour l'Etat. Le personnel, celui qui est au contact du client, doit subir de nombreuses incivilités, voire d'insultes. Pendant ce temps, les rémunérations, les retraites chapeaux, les indemnités d'arrivée, de départ des dirigeants, qui ont certes beaucoup de talent mais de gros besoins, énervent un peu les masses populaires. La CFDT souhaite rendre hommage à notre Président qui contribue à une loi qui va bloquer pendant dix huit mois l'inflation de ces versements. Nous saluons donc cet immense sacrifice !

En même temps, le gouvernement présent sur tous les fronts, surtout médiatiques, a choisi de lutter contre la crise financière devenue économique en relançant l'investissement.

Investissement synonyme de croissance, d'augmentation de production, mais aussi de productivité. Mais cette production doit être consommée.....

Les salariés, nous osons le rappeler sont aussi des consommateurs. Les Négociations Annuelles Obligatoires, sont en cours dans beaucoup d'Entreprises. L'évolution de la courbe des rémunérations ne suit pas la même courbe que certains bonus, parachute doré...

« Travailler plus pour gagner plus » c'est souvent « travailler si possible ». La crise a aussi parfois bon dos. Nous sommes obligés de constater un monde du travail qui s'individualise, qui a peur du lendemain. Moins de plaisir au travail voir pas du tout, c'est aussi moins de motivation. Moins de solidarité, c'est plus d'énergie personnelle dépensée.

Dans ces conditions, sans généraliser, mais ici ou là, en Limousin comme ailleurs, nous la subissons, la crise. La courbe du chômage s'envole. Il faut plus de temps qu'ailleurs pour retrouver du travail. Des Entreprises de toutes tailles sont en difficulté. Certaines ne s'en relèveront pas.

Comment ne pas comprendre la détresse des salariés ? Salariés mis devant le fait accompli, sans explications préalables. Le dialogue social, sans revenir à l'âge de pierre, se rapproche historiquement de ses origines dans beaucoup trop d'entreprises. Nous observons des actions fortes, pouvant être considérées comme illégales et regrettables. Mais faut-il en arriver à de telles extrémités, avec l'aide des médias très friands du sensationnel pour que direction et représentants du personnel retournent à la table de négociation ? En Limousin comme ailleurs, il faut que les délégués Syndicaux cessent de s'alimenter pour obtenir des documents économiques que la loi oblige à fournir ? Documents demandés pour comprendre, expliquer, proposer. Avec la volonté forte de vouloir faire vivre une Entreprise dont on est fier. Ces mêmes personnes seront qualifiées « d'irresponsables, de contre productives ».

Il devient nécessaire, indispensable de repenser très vite le dialogue social dans ce pays. Cela se fait chez nos proches voisins, en Allemagne par exemple. Résultat : moins de conflits, plus de négociations, patrons et salariés plus respectueux, plus de confiance.

Il est grand temps de changer. Faute de quoi, les politiques, les syndicats seront débordés par une grogne qui s'amplifie. Des mouvements se structurent, se forment. Ils flirtent avec l'illégalité en la transformant légitime.

La crise devrait aussi permettre de tirer quelques enseignements. L'économie ne peut fonctionner sans des règles qui devraient être Internationales. Même à l'échelon Européen, c'est mission impossible malgré les gesticulations et les déclarations de bonne intention. Rien n'est réglé. Les bourses mondiales, très volatiles, permettent à des spéculateurs sans scrupules d'amasser des fortunes. La grippe Mexicaine, sitôt annoncée permet à une valeur pharmaceutique de progresser de façon considérable en une seule journée. C'est immoral et choquant. Nous n'avons pas, nous la CFDT, la prétention de donner des leçons. Nous voulons simplement alerter ceux qui veulent bien nous écouter que le monde du travail, donc la plus grande partie du monde de l'Entreprise va mal. C'est, vous en conviendrez, contre productif.

Il n'était pas évident de se lancer dans ce genre de rapport. Celui-ci reflète assez bien notre réalité régionale, il alimente la réflexion et s'ouvre sur quelques propositions. La CFDT votera donc pour le rapport.

REMERCIEMENTS

Les présents travaux ont été rendus possibles grâce à la collaboration de différents intervenants qui ont fait part de leurs expériences. Le CESR les remercie, en particulier et par ordre de rencontre **Sur l'approche de manière globale** :

- Madame Céline CROUZILLE-MESLIER, Maître de conférences en Sciences Economiques, rattachée au Laboratoire d'Analyse et Prospective Economiques de l'Université de Limoges ;
- Madame Claude DUPUY, Membre du Directoire de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin (CEPAL) ;
- Monsieur Pierre DU PELOUX DE SAINT ROMAIN - Directeur Régional Limousin de la Banque de France.

▪ **Sur l'approche locale, sous l'angle des finances** :

- Monsieur Thierry MARTIGNON, Directeur Régional d'OSEO ;
- Monsieur Stéphane LABAT SAINT VINCENT, Président du Comité Régional des Banques et Directeur Général Délégué de la Banque Tarneaud ;
- Messieurs Thierry MARTIGNON – Membre du Directoire en charge de la Banque de Développement Régional - et Christian RABACHOU, Responsable Secteur Public Territorial Limousin à la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin ;
- Monsieur Alain FROUIN, Directeur du Développement, Banque Populaire Centre Atlantique ;
- Monsieur Nicolas LANGEVIN, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre Ouest.

▪ **S'agissant de l'approche locale, pour le secteur de l'immobilier** :

- les Services de l'Etat en Région : Direction Régionale de l'Equipeement Limousin :
- Monsieur André PAGES – Mission information et ingénierie statistique – pôle observation, analyse des territoires et valorisation – Service de la connaissance et de l'aménagement durable des territoires (SCADT) ;
- Monsieur Jean-Marc DARTOIS – Mission qualité et innovation dans l'habitat et animation des milieux professionnels (SCHEME) ; Directeur de la Cellule Economique Régionale de la Construction du Limousin ;
- Madame Marie-Isabelle ALLOUCH – responsable du Service « Construction, habitat, mission Europe » (SCHEME) ;
- la Chambre Interdépartementale des Notaires de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne :

- Maître Marc ATZEMIS, Président ;
- Maître Roland BOUQUILLARD, Président de la Commission « Statistiques ».
- l'Observatoire économique de l'immobilier de la Haute-Vienne :
 - Monsieur Bernard DURIVAUD, Président ;
 - Madame Monique GIRARD, précédent Président ;
 - Madame Marie-Christine RATA-ISSADJI [Chargée d'Etudes] à la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne ;
- l'Observatoire économique du Bassin de Brive :
 - Madame Françoise CAYRE, représentant Monsieur Pierre DUNY [Groupe Notariat Services, membre titulaire et Président de la commission Services de la CCI du Pays de Brive] ;
 - Madame Anne MAMBRINI [Responsable de l'Observatoire].

▪ **Pour enrichir les propositions :**

- La Trésorerie Générale de la Haute-Vienne et de la Région Limousin
 - Monsieur Philippe BOYER – Chef du département de l'action économique ;
 - Monsieur Henri BOIS - Chargé de Mission Régional à l'Intelligence Economique.
- Monsieur Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin.

Par ailleurs, le présent rapport a bénéficié :

- de la conférence de Mme Sylvie MATHERAT – Directeur de la stabilité financière – Banque de France, portant sur des « Réflexions sur la crise financière : faut-il refonder la réglementation ? Pour un « nouveau Bretton Woods » ? » à l'Université de Limoges en novembre 2008,
- de l'apport de différents intervenants dans le cadre des IV^e Assises des Territoires de Bretagne en novembre 2008 ;
- de la rencontre des rapporteurs avec Monsieur Jean-Charles WATIEZ, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- et de l'intervention de Monsieur René RICOL lors de la réunion publique organisée par le CESR d'Alsace le 15 janvier 2009.

Ont également participé à ces travaux par leur contribution écrite :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tulle Ussel ;
- l'Union Féminine Civique et Sociale ;
- la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) ;
- l'Université de Limoges ;
- la CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises) ;

- l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales) ;
- EDF (Electricité De France) ;
- le Régime Social des Indépendants ;
- la CGT (Confédération Générale du Travail) ;
- la Fédération Limousin des Travaux Publics ;
- la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) ;
- la CFE-CGC (Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres) ;
- la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) ;
- la Fédération Régionale du Bâtiment ;
- le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) ;
- l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) ;
- les Organismes de la culture ;
- le Comité Régional des Banques ;
- la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) ;
- la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin ;
- l'Union Régionale Force Ouvrière du Limousin ;
- la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin ;
- la Chambre des Métiers de Haute-Vienne.

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|---------------------|--|
| AFT | Agence Française du Trésor |
| AMF | Autorité des Marchés Financiers |
| BCE | Banque centrale européenne |
| BEI | Banque Européenne d'Investissement |
| CDC | Caisse des Dépôts et Consignations |
| CE | Commission Européenne |
| CE | Conseil Européen |
| CECAPP | Comité Européen des Contrôleurs des Assurances et des Pensions Professionnelles |
| CECB | Comité Européen des Contrôleurs Bancaires |
| CEPII | Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales |
| CERVM | Comité Européen des Régulateurs des Marchés de Valeurs Mobilières |
| CESR | Conseil Economique et Social Régional |
| CIA | <i>Central Intelligence Agency</i> (Agence centrale de renseignement) |
| CIGALES | Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire |
| CPER | Contrat de projet Etat-Région |
| CRD | <i>Capital Requirements Directive</i> (Directive européenne « fonds propres réglementaires ») |
| DIF | Droit Individuel à la formation |
| ECOFIN (Conseil) | Conseil pour les Affaires Économiques et Financières (prononcer « écofine ») |
| EDF | Electricité de France |
| Fed | <i>Federal Reserve</i> (Réserve fédérale Américaine) |
| FBI | <i>Federal Bureau of Investigation</i> (Bureau fédéral d'investigation [USA]) |
| FCTVA | Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| FIP | Fonds d'Investissement de Proximité |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| FNADT | Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire |
| FSA | <i>Financial Services Authority</i> |
| FSI | Fonds Stratégique d'Investissement |
| GDF Suez | Gaz de France Suez |
| GPEC | Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences |
| IASB | <i>International Accounting Standards Board</i> (Bureau des standards comptables internationaux) |
| INSEE | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques |

| | |
|--------|---|
| JO | Journal Officiel |
| LBO | <i>Leverage Buy Out</i> (rachat avec effet de levier) |
| LGV | Ligne à Grande Vitesse |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economiques |
| ONS | Office des Statistiques Nationales (Royaume-Uni) |
| OMC | Organisation Mondiale du Commerce |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| OPAC | Office Public d'Aménagement et de Construction |
| OPCA | Organismes paritaires Collecteurs agréés |
| OPCVM | Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières |
| PAC | Politique Agricole Commune |
| PACA | Provence-Alpes Côte d'Azur |
| PDG | Président Directeur Général |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PLF | Projet de Loi de Finances |
| PLS | Prêt Locatif Social |
| PME | Petite et Moyenne Entreprise |
| PNB | Produit National Brut |
| PTZ | Prêt à Taux Zéro |
| RATP | Régie Autonome des Transports Parisiens |
| RGPP | Réforme Générale des Politiques Publiques |
| SEC | Securities and Exchange Commission |
| SG | Société Générale |
| SMAX | Salaire MAXimum |
| SMIC | Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance |
| SNCF | Société Nationale des Chemins de Fer français |
| SRADDT | Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire |
| SRDE | Schéma Régional de Développement Economique |
| SFEF | Société de Financement de l'Economie Française |
| SRIT | Schéma Régional des Infrastructures et des Transports |
| TPE | Très Petite Entreprise |
| TVA | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| UE | Union Européenne |
| USA | <i>United States of America</i> (Etats-Unis d'Amérique) |

GLOSSAIRE

A

- **Agence de notation (*rating agency*)**

Société commerciale chargée d'attribuer des notes sur des titres de dettes émis par des entreprises, des sociétés financières ou des investisseurs. La note plus ou moins élevée reflète la perception par l'agence de la solvabilité de l'émetteur. (Source : La Documentation Française)

B

- **Business Angels**

Le "Business angel" est une personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une entreprise innovante à fort potentiel de croissance et qui, en plus de son argent, met gratuitement à disposition de l'entrepreneur ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et du temps. (Source : fr.wikipedia.org)

H

- **Hedge funds**

Fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative. (Source : La Documentation Française)

L

- **Leveraged buy-out (LBO) (rachat avec effet de levier)**

Rachat d'entreprises par endettement, les bénéfices réalisés par l'entreprise acquise devant permettre de rembourser les emprunts. (Source : La Documentation Française)

- **Liquidité**

Se dit d'un titre qui peut être acheté ou vendu en quantité importante à un prix égal ou proche de son prix coté. Le risque de liquidité intervient généralement quand une entreprise en difficulté ne peut plus émettre de titres acceptés par le marché financier. (Source : La Documentation Française)

S

- **Subprime**

Type particulier de crédit immobilier hypothécaire qui s'est développé aux États-Unis durant la dernière décennie (il n'existe pas en France). Proposé à des ménages financièrement fragiles, il est associé à un degré élevé de risque. Les défauts de paiement sur ce segment du marché du crédit ont provoqué des effets en chaîne, propageant la crise à l'ensemble du secteur bancaire et des marchés financiers. (Source : La Documentation Française)

T

- **Titrisation**

Technique financière consistant en la conversion d'une créance (par exemple un prêt) en un actif qui pourra être souscrit par un investisseur. (Source : La Documentation Française)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ARTUS Patrick, BETBEZE Jean-Paul, de BOISSIEU Christian, & CAPELLE-BLANCARD Gunther « *La crise des subprimes* » - Rapports du Conseil d'Analyse Economique – n° 78 - La Documentation Française – Paris – septembre 2008 – 281 p.
- ESNAULT Nathalie « *Titrisation : un outil de gestion des risques bancaires ?* » - (partie 1) – Sciences Po – janvier 2005 – 58 p.
- ADLER Alexandre & HEL GUEDJ Johan-Frédéric « *Le Rapport de la CIA : Comment sera le monde en 2020 ?* » - Editions Robert Laffont – Paris – septembre 2005 – 268 p.
- RICOL René « *Rapport sur la crise financière* » - Mission confiée par le Président de la République dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne 2008 – septembre 2008 – 163 p.
- WAECHTER Philippe & YOU Martial « *Subprimes, la faillite mondiale ? – cette crise financière qui va changer votre vie* » - Editions Alphée, Jean-Paul Bertrand – Monaco - mai 2008 – 170 p.

Autres publications

- Centre d'Analyse Stratégique *La note de veille – « Analyse – Après la crise, quelles pistes de changement dans la régulation du capitalisme ? »* - n° 120 – janvier 2009 – 7 p.
- Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales *La lettre du CEPII – « Comprendre la crise du crédit structuré »* - n° 275 – février 2008 – 4 p.
- Futuribles *Futuribles – Revue d'analyse et de prospective :*
- n° 2009 / 349**
 - « *Élargissement de l'Union : la panne ?* »
 - n° 2009 / 348**
 - « *Les États-Unis après Obama* »
 - n° 2008 / 345**
 - « *Un récit des quinze prochaines années* »
 - « *La Chine et la crise financière* »

n° 2008 / 340

- « Europe : le traité de Lisbonne » - Robert TOULEMON – 8 p.
- « La controverse foi / raison » - Bruno ETIENNE – 11 p.

Les Echos

- Enjeux (le mensuel de l'économie)* – n° 253 – janvier 2009
- « Ce qui marche malgré la crise » - 12 p.
 - « Quel rôle pour les banques demain ? » - 11 p.

Sites Internet

- Challenges www.challenges.fr
- La Documentation Française www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/crise-financiere-2007-2008
- La Tribune www.latribune.fr
- Le Monde www.lemonde.fr
- Les Echos www.lesechos.fr

ANNEXES

Groupe de travail du CESR, relatif aux « conséquences de la crise financière sur l'environnement économique et social en Limousin ».....73

Le contexte de la crise financière internationale.....75

Chronologie de la crise depuis 2007.....77

Synthèse des réponses à l'appel à contribution des organisations représentées au sein du CESR du Limousin100

Groupe de travail du CESR, relatif aux « conséquences de la crise financière sur l'environnement économique et social en Limousin »

| NOM | PRENOM | ORGANISATION REPRESENTEE |
|------------|--------------|---|
| BARLERIN | Pierre | Confédération Paysanne |
| BEDONI | Jean-Jacques | Union Régionale CFTC - Rapporteur |
| BERNARD | Michel | Personnalité qualifiée - Président de la Commission n° 4 « Développement économique et emploi » |
| CHEZALVIEL | Michèle | Personnalité qualifiée |
| CLOUX | Agnès | Union Régionale CFTC |
| COINAUD | Pierre | Confédération Générale des PME |
| CONCHON | Daniel | MEDEF |
| CROZAT | Jean-Pierre | Comité Régional CGT |
| ESQUIEU | Marcel | Union Régionale Force Ouvrière |
| FRAYSSE | Raymond | Organismes du tourisme |
| GAILLARD | Jean-Pierre | Centre Régional de la Propriété Forestière |
| GAY | Jean-Michel | Union Régionale CFE-CGC |
| GAYRAL | Denise | Centre Technique Régional de la Consommation |
| GORCE | Roger | Comité Régional CGT - Président de la Commission n° 3 « Aménagement du territoire » |
| GOUPY | Bernard | Chambre Régionale d'Agriculture |
| JARDEL | Jean-Robert | EDF |
| LACORRE | Bernard | Chambre Régionale d'Economie Sociale |
| LAVENT | Christian | Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat |
| LEFRERE | Gilles | Union Régionale Force Ouvrière |
| LEYRAT | Alain | Union Régionale CFDT |

| | | |
|-------------|---------------|---|
| LIMOUSIN | Jean-Pierre | Professions Libérales (UNAPL) - Président du CESR |
| MALABOU | Denis | Chambre Régionale d'Economie Sociale - Rapporteur |
| MALCOTTI | Dominique | Comité Régional Olympique et Sportif |
| MONCHAMBERT | Stéphane | Professions Libérales - Président de la Commission n° 5 « Finances et Planification » - Rapporteur |
| MOYEN | Jean | Organismes de la culture |
| MUSSET | René | Centre Régional d'Information Jeunesse |
| PAJOT | Claude | Fédération Régionale du Bâtiment |
| PERIE | Jean-Louis | Chambres de Commerce et d'Industrie |
| POUYAUD | Michel | Union régionale UNSA |
| REMY | Guy | Limousin Nature Environnement |
| ROUSSEAU | Richard | Réseau Ferré de France |
| SAUVAGE | Bernard | Fédération Régionales des Travaux Publics |
| SAVARY | Cyrille | Associations Familiales |
| SORBIER | Michel | Personnalité qualifiée |
| TISON | Henri | Chambre Régionale d'Agriculture |
| TOURAND | Olivier | Jeunes Agriculteurs du Limousin |
| VALADAS | Bernard | Etablissements d'Enseignement Supérieur |
| VAREILLE | Daniel | Comité Régional CGT |
| VAUX | Janine | Fédération syndicale Unitaire |
| VILLEMAZET | Serge | Comité Régional des Banques |
| VIOLLET | Jean-Philippe | Fédération Régionale des Exploitants Agricoles |

Enfin, l'instruction de cette étude a été menée avec l'appui des services du CESR dont :

Patrick JOUBERT Secrétaire Général ; Hélène MORVAN, Chargée d'études et Aurore BECHAMEIL Secrétaire ainsi que Laurence THEILLAUMAS stagiaire.

LE CONTEXTE DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE

La crise économique et financière, actuelle, doit se resituer dans un contexte international, d'autant que chacun s'accorde à dire, aujourd'hui, que l'économie est de plus en plus mondialisée.

Une crise financière mondiale

Apparue durant l'été 2007 aux Etats-Unis, le premier signal de la crise financière mondiale a été lancé en juillet de cette année par la société « Bearn Stearns ». En effet, cet établissement financier américain a été confronté à la forte baisse de valeur de ses fonds, en raison de son impossibilité de recouvrer des crédits immobiliers à haut risque consentis à des taux élevés auprès d'emprunteurs peu solvable. Cette situation est plus connue sous le nom de « crise des subprimes²⁶ ». Cependant, c'est la faillite de la banque d'investissement « Lehman Brothers », le 14 septembre 2008 qui a marqué le tournant vers une crise plus profonde du système.

Ainsi, la situation est passée, par phases successives, d'une crise limitée à quelques établissements bancaires, à une crise du système financier mondial (crise de liquidités, marquée par la faillite d'établissements financiers et le sauvetage massif d'institutions puissantes) à une crise de confiance généralisée entraînant l'intervention des pouvoirs publics, dont en premier lieu, le plan Paulson aux Etats-Unis²⁷.

En conséquence, les économies occidentales doivent faire face à une récession : ainsi, après l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni est entré en récession pour la première fois depuis 1991 au deuxième semestre 2008, selon des chiffres publiés fin janvier 2009 par l'Office des Statistiques Nationales (ONS)²⁸.

Concernant la France, la croissance s'est établie en 2008 à 0,7% et même si les prévisions pour 2009, tablent pour l'instant sur une croissance comprise entre 0,2% et 0,5%, elles devraient être révisées à la baisse et la récession prochainement annoncée. De fait, tous les pays de la zone euro ont une prévision de croissance aux alentours de -2%, la Commission européenne met la France à -1.8% et le Fonds Monétaire International (FMI)²⁹ à -1.7%³⁰.

²⁶ Cf. définition dans le glossaire p. 68

²⁷ Voir annexe : chronologie de la crise

²⁸ Cf. www.latribune.fr 23/01/09

²⁹ Fonds Monétaire International

³⁰ Cf. www.challenges.fr « L'entrée de la France en récession serait confirmée » 09/02/09

La situation actuelle marquée par les risques de récession et la mise en place des premiers plans gouvernementaux

La période actuelle est donc marquée par l'apparition des symptômes de la récession :

- à la hausse des cours des matières premières (alimentaires et énergétiques),
- à celles des prix à la production et à la remontée de l'inflation (alimentaire notamment),
- et au ralentissement des gains de productivité et de la croissance,

Un premier avertissement avait été donné lors de l'éclatement de la bulle Internet en 2001, mais le « cercle vicieux » est resté circonscrit au milieu des entreprises. Cependant, la baisse des taux consentis par la Réserve Fédérale des Etats - Unis a stimulé le crédit et permis aux organismes financiers américains de s'orienter vers les ménages, mouvement à l'origine de la crise dite des « subprimes ».

Pour répondre à la crise, de nombreux pays ont élaboré des plans visant à répondre à des situations contrastées : les pays émergents devant maîtriser les prix alimentaires et par ailleurs forts demandeurs en énergies ; les USA à travers l'adoption du plan Paulson en octobre 2008, complété par le plan de relance du nouveau Président des Etats - Unis, Barak OBAMA et récemment adopté par le Sénat; les pays de l'espace européen ont, quant à eux, élaboré leur propre stratégie, la France adoptant en octobre 2008 un plan national prévoyant des financements à hauteur de 10,5 milliards d'euros en faveur de banques françaises, complété par un plan de relance de l'économie, d'un montant de 26 milliards d'euros axé sur l'investissement, et comportant notamment la mise en place accélérée de 1 000 chantiers³¹.

³¹ Voir le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité du Territoire du 2 février 2009 .

Chronologie de la crise depuis 2007

2007

Février

Les défauts de paiements sur les crédits hypothécaires se multiplient aux Etats-Unis

10 juillet

L'Agence de notation Moody's abaisse la note de 399 titres liés aux prêts subprime octroyés par des grandes banques américaines (Citigroup, Morgan Stanley, Merrill Lynch, Bear Stearns).

17 juillet

La banque d'investissement américaine Bear Stearns annonce que la valeur de ses fonds a fondu de moitié à cause des *subprimes*. Cette annonce provoque un premier recul des bourses européennes.

26-27 juillet

Le 26, baisse record à Wall Street. Recul également à Londres, Francfort, Paris et Tokyo.

1er août

Des établissements financiers australiens et américains annoncent être aussi affectés par la crise des *subprimes*.

Les bourses européennes s'enfoncent.

2 août

La Banque Centrale Européenne (BCE) maintient son taux inchangé à 4%.

9-10 août

BNP Paribas annonce qu'elle gèle trois fonds de placements composés de titres adossés à des *subprimes*. La BCE, la Federal Reserve (Fed) et la Banque centrale du Japon injectent plus de 330 milliards de dollars dans le circuit monétaire mondial.

10 août

Tous les indices boursiers sont en chute. La BCE et la Fed injectent encore de fortes sommes. HomeBanc, société américaine de crédit immobilier qui compte plusieurs banques européennes (dont BNP Paribas) parmi ses créanciers, se place sous la protection de la loi sur les faillites.

13 août

Les banques centrales réinjectent de la monnaie. Les bourses repartent à la hausse.

14 août

Les bourses de Paris, Londres et New York sont en chute.

15 août

Le Dow Jones passe sous la barre des 13 000 points.

16 août

Le CAC 40 clôture à son point bas annuel, à 5 265,47 points.

Le coût de la crise des *subprimes* est estimé à 150 milliards de dollars, selon une étude de Calyon.

17 août

Rebond des places boursières.

Le fonds américain Sentinel Management Group se met en faillite pour échapper aux demandes de remboursement de ses créanciers.

23 août

Bank of America injecte 2 milliards de dollars dans Countrywide, premier prêteur immobilier du pays, sous forme d'actions préférentielles, afin d'éviter sa faillite.

31 août

Troisième séance de rebond pour les bourses européennes.

6 septembre

La Fed et la BCE injectent de nouvelles liquidités sur le marché monétaire.

12 septembre

La crainte de l'impact de la crise des *subprimes* sur l'économie américaine contribue à l'appréciation de l'euro, franchit pour la première fois de son histoire le cap de 1,39 dollar.

14 septembre

L'annonce que la Banque d'Angleterre a dû consentir un prêt d'urgence à Northern Rock, numéro cinq du financement immobilier britannique, a un fort retentissement.

18 septembre

La Fed réduit d'un demi-point son principal taux directeur.

Richard BIERBAUM « jeune trader âgé de 26 ans » a été renvoyé pour avoir réalisé une opération de trading à l'origine d'une perte de 250 millions chez CAYLON.

4 octobre

Malgré les critiques dénonçant l'euro fort, le principal taux directeur reste laissé en l'état, à 4%.

20 novembre

Pour la première fois de son histoire, l'euro franchit la barre de 1,48 dollar.

6 décembre

Le président George W. Bush présente les grandes lignes d'un plan d'urgence destiné à venir en aide à certains ménages pris au piège de l'endettement.

11 décembre

La Fed abaisse son taux directeur d'un quart de point, à 4,25%.

12 décembre

Le plan exceptionnel d'injection de liquidités par un groupe de banques centrales fait rebondir les places boursières et provoque une nette remontée des taux d'intérêt américains, mais est considéré comme le signe d'une aggravation de la crise des *subprimes*.

2008

17 janvier

Merrill Lynch annonce 9,8 milliards de \$ de pertes au 4e trimestre 2007

18 janvier

Annonce par le président Bush d'un plan de relance de l'économie américaine de 150 milliards de dollars.

Découverte d'une fraude à la Société Générale (SG) sur l'activité dérivés actions. Cette perte qui s'élève à 4,9 milliards d'euros est due à l'action d'un « jeune trader » Jérôme KERVIEL ainsi qu'à une insuffisance des contrôles

22 janvier

La Fed abaisse le taux des fonds fédéraux de 4,25 à 3,50%, une première depuis 18 ans. Le 30 janvier, une nouvelle baisse porte le taux directeur à 3%.

24 janvier

La SG révèle la fraude d'un trader –Jérôme KERVIEL qui lui a fait perdre 4,9 milliards d'euros.

11 février

La SG lance une augmentation de capital de 5,5 milliards d'euros.

17 février

La banque britannique Northern Rock est nationalisée pour éviter son dépôt de bilan.

16 et 18 mars

La Fed injecte de nouvelles liquidités et octroie un prêt de 30 milliards de dollars à la banque d'affaires JP Morgan.

8 avril

Le FMI (Fonds monétaire international) chiffre le coût de la crise financière à quelque 1 000 milliards de dollars.

15 avril

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) chiffre les pertes liées à la crise des *subprimes* à 422 milliards de dollars.

23 mai

La Commission Européenne propose de rationaliser les Comités européens de surveillance (CERVM – CECB – CECAPP)

12 juillet

Faillite d'Indymac, l'un des plus gros prêteurs hypothécaires américains.

15 juillet

L'euro atteint un record face au dollar à 1,6038.

28 juillet

Dans son rapport mensuel sur la stabilité financière, le FMI estime que la crise des *subprimes* est loin d'être finie et que ses dégâts collatéraux sont potentiellement dévastateurs.

30 juillet

Le président George W. Bush promulgue la loi de soutien au marché immobilier, qui, entre autre, instaure un fonds de 300 milliards de dollars pour aider les accédants à la propriété en difficulté et accorde un soutien d'urgence aux organismes américains de refinancement du crédit immobilier Fannie Mae et Freddie Mac.

31 août

Allianz vend Dresdner Bank à Commerzbank

7 septembre

Henry Paulson, secrétaire américain au Trésor, annonce le placement « sous tutelle » publique de Fannie Mae et de Freddie Mac pour un coût potentiel de 200 milliards de dollars.

13 septembre

Réunion « informelle » de l'ECOFIN à Nice : les 27 sont d'accord pour acter le passage de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée concernant les décisions des superviseurs européens.

15 septembre

L'un des fleurons de Wall Street, Lehman Brothers, annonce « son intention de se déclarer en faillite » dans la journée, « afin de protéger ses actifs et de maximiser sa valeur ». À cette annonce, les bourses mondiales s'affolent.

La banque of América rachète Merrill Lynch pour 44 milliards de \$

10 banques internationales mettent en place un fonds de liquidités de 70 milliards de \$ pour faire face à leurs besoins les plus urgents

16 septembre

La Fed accorde un prêt de 85 milliards de dollars à l'assureur américain AIG, au bord de la faillite *en échange de 79,9% de son capital.*

18 septembre

La Fed apporte 180 milliards de dollars sur les marchés (un record) et la BCE, environ 40 milliards.

100 milliards de dollars supplémentaires seront levés par le Trésor américain.

19 septembre

Après la Financial Services Authority (FSA) britannique, l'autorité de régulation des marchés britanniques, son homologue américaine, la Securities and Exchange Commission (SEC), interdit à son tour les ventes à découvert sur les titres du secteur financier.

Le Secrétaire d'Etat au Trésor Henry PAULSON propose un plan de sauvetage pour racheter les titres des banques risqués à hauteur de 700 milliards de \$ (508 milliards d'euros) (soit 5% du PIB américain).

21 septembre

La Réserve Fédérale autorise les deux derniers géants de la banque d'investissement –Goldman Sachs et Morgan Stanley- à changer de statut et à devenir des banques de dépôts.

23 septembre

Le Parlement Européen adopte deux rapports de : Paul Nyrup RASMUSEN (socialiste danois) et de Klaus Heiner LEHNE (Conservateur allemand) sur : « la gestion alternative » et « la transparence des investisseurs institutionnels »

25 septembre

Faillite de Washington Mutual : la plus importante Caisse d'Épargne des Etats-Unis : rachat des actifs par JP Morgan

28 septembre

La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg annoncent la nationalisation partielle de la banque Fortis.

30 septembre

Les gouvernements belge, français et luxembourgeois décident d'injecter 6,4 milliards d'euros dans le capital du bancassureur Dexia (ex-Crédit local de France).

La banque d'Angleterre alloue une enveloppe de 100 milliards de £ aux banques en mal de liquidités.

1er octobre

La 1ère banque suisse –UBS– annonce une dépréciation d'actifs de 4 milliards de francs suisses (2,4 milliards d'euros)

La Commission Européenne a adopté un projet de directive d'adéquation des fonds propres (est en jeu dans ce texte notamment la prise en compte dans « les fonds propres durs » ou « Tier 1 » : les titres « hybrides » (obligations convertibles, titres subordonnés ...)

2 octobre

Le Royaume Uni nationalise la banque Bradford and Bingley et cède ses meilleurs actifs au groupe espagnol SANTANDER

En Allemagne la banque privée Hypo Real Estate échappe à la faillite grâce à un crédit de 35 milliards d'euros

La BCE injecte 120 milliards d'euros sur le marché monétaire

La banque DEXIA perd 28,50% en bourse : les gouvernements français, belge et luxembourgeois apportent une aide de 6,4 milliards d'euros

Nouvelle estimation du FMI : les pertes pourraient atteindre 1400 milliards de \$.

3 octobre

Promulgation du plan de sauvetage financier des banques américaines (Plan Paulson) prévoyant la création d'un fonds public d'au moins 700 milliards de dollars donnant à l'État les moyens et l'autorité de racheter les créances douteuses pour stabiliser les marchés financiers.

4 octobre

Au sommet de Paris sur la crise financière, Nicolas SARKOZY, Angela MERKEL, Gordon BROWN et Silvio BERLUSCONI s'engagent à soutenir les banques européennes et appellent à un sommet international en vue d'une réforme du système financier mondial.

5 octobre

La BEI va dégager 30 milliards d'euros à destination des PME.

6 octobre

« Lundi noir » pour les bourses mondiales : chute « historique » du CAC (-9%).

7 octobre

Le gouvernement britannique augmente la garantie des dépôts de 35.000 à 50.000 livres

Panique des bourses

BNPPARIBAS débourse 14,5 milliards d'euros pour le contrôle des activités de FORTIS en Belgique et au Luxembourg ainsi que ses activités bancaires internationales.

8 octobre

Sept banques centrales mondiales (États-Unis, Europe, Royaume-Uni, Canada, Suède, Suisse et Chine) s'accordent pour baisser leurs taux directeurs d'un demi-point.

Le gouvernement français annonce la création d'une structure pour gérer d'éventuelles participations de l'Etat dans les banques françaises en difficulté

Le Premier Ministre Gordon BROWN annonce une série de mesures destinées à soutenir le système financier : ce programme comprend trois principales mesures : 1) l'injection de 200 milliards de £ afin d'améliorer les flux monétaires ; 2) une aide fournie aux banques pour lever 50 milliards de £ pour améliorer la santé à long terme du système ; 3) la fourniture de garanties jusqu'à 250 milliards de £ afin d'encourager les prêts interbancaires.

9 octobre

Faillite de l'assureur japonais : YAMATO LIFE INSURANCE

L'Islande (pays de 300.000 habitants) nationalise ses trois banques et fait appel à la Russie pour une aide financière

Le gouvernement des Pays Bas se déclare prêt à consacrer 20 milliards d'euros pour soutenir les banques.

Jacques de LAROSIERE (ancien DG du FMI) est chargé par le Président de la Commission Européenne d'une étude sur la supervision bancaire européenne.

10 octobre

« Chute historique » des Bourses à Londres, New York, Tokyo, Paris

L'Espagne décide l'augmentation des dépôts garantis de 20.000 à 100.000 euros et la création d'un « fonds pour l'acquisition d'actifs financiers » doté de 30 milliards d'euros pouvant passer à 50.

AIG va recevoir une rallonge de 37,8 milliards de \$ de liquidités supplémentaires de la FED.

11 octobre

Le G7 adopte un plan en cinq points : a) utiliser tous les outils pour soutenir les institutions financières ; b) prendre les mesures nécessaires pour débloquer le crédit et les marchés monétaires ; c) faciliter la levée des capitaux des banques et intermédiaires financiers ; d) programmes nationaux pour garantir les dépôts ; e) relancer les marchés secondaires de la dette.

12 octobre

Le Portugal ouvre une ligne de crédit de 20 milliards d'euros pour garantir la liquidité des banques.

Sommet –réussi- de la zone euro : engagement pris d'agir ensemble sur tous les aspects ; approche coordonnée pour : assurer des liquidités suffisantes aux institutions financières ; faciliter le financement des banques ; apporter aux institutions financières les ressources en capital pour qu'elles continuent à financer correctement l'économie ; apporter une recapitalisation suffisante aux banques en difficulté ; assurer assez de flexibilité dans la mise en œuvre des règles comptables ; renforcer les procédures de coopération entre pays européens.

13 octobre

En France, le gouvernement adopte un plan national prévoyant l'injection de 10,5 milliards d'euros dans les six plus grandes banques privées françaises, ces dernières devant en contrepartie consentir des prêts aux PME et aux ménages afin d'atténuer les effets de la crise sur l'économie.

Des mesures de soutien aux PME sont annoncées quelques jours plus tard.

Le gouvernement britannique annonce qu'il va recapitaliser les banques RBS, HBOS et Llyods jusqu'à hauteur de 37 milliards de £ (46,6 milliards d'euros)

L'Allemagne adopte un plan de 500 milliards d'euros : 400 pour un fonds de garantie (destiné à garantir jusqu'à fin 2009 les dettes sur le marché interbancaire) et une aide directe de 100 milliards.

Le plan de l'Italie prévoit la conversion de 40 milliards d'euros de dettes en obligations d'Etat.

L'IASB autorise les comptabilités à déroger à la notion de juste valeur

La banque espagnole SANTANDER va acquérir SOVEREIGN (établissement de crédit américain)

Après l'annonce des différents plans : remontée spectaculaire des Bourses : Nikkei : 13,04% ; - Dow Jones : 11,08% ; CAC 40 : 11,18%.

14 octobre

Le Trésor américain prévoit 250 Milliards de \$ en faveur des banques du pays.

Ce nouveau « plan PAULSON modifié » permettra l'acquisition par les autorités américaines d'actions préférentielles dans neuf établissements de crédit.

Le MEDEF et l'AFEP adoptent des « recommandations » concernant la rémunération des dirigeants.

L'Assemblée Nationale puis le Sénat (le 15) adoptent le plan de soutien au secteur bancaire (les socialistes s'abstiennent – les communistes votent contre)

15 octobre

Les 27 pays membres de l'UE approuvent le « plan de sauvetage bancaire » adopté par les pays membres de la zone euro.

Nouvelle baisse significative des bourses (-6,82% à Paris) : celles-ci craignent désormais la récession économique.

16 octobre

Les britanniques semblent vouloir jouer un rôle de leader dans le traitement de la crise : annonce d'un plan de soutien au système bancaire (le 8 avant le sommet de la zone euro du 12) ; décision unilatérale de porter le ratio de fonds propres de Lloyds, TBS et RBS à 9% (le 13) ; « non pape » présenté au sommet des 27 (du 15) d'un « programme international pour le renforcement du système financier global »

La BCE assouplit ses règles pour faciliter le financement des banques

En Suisse un plan d'action a été présenté par la Confédération helvétique et la Banque Nationale Suisse : l'UBS obtient ainsi la possibilité de transférer jusqu'à 60 milliards de \$ d'actifs illiquides (45 milliards d'euros) à une structure de portage chargée de leur liquidation.

Huit banques « mutualistes » européennes (dont le Crédit Agricole) ont conclu un accord pour se prêter mutuellement jusqu'à 15 milliards d'euros.

17 octobre

Inquiétude –après les « subprimes »- sur le marché des cartes de crédit (également « titrisées ») aux USA.

Des représentants des unions patronales de cinq pays (Allemagne- France – Etats - Unis- Grande Bretagne – Italie) demandent aux Etats « qu'ils renoncent à poursuivre les interventions publiques au-delà de ce qui est nécessaire pour faire face aux circonstances actuelles »

19 octobre

Caisses d'Epargne : après la perte de plus de 690 Millions d'euros sur des opérations de marché (trading sur les dérivés actions) : Charles MILHAUD (Président du Directoire) – Nicolas MERINDOL (Directeur Général) et Julien CARMONA (Chargé des Finances) ont démissionné. Bernard COMOLET devient président du Directoire et Alain LEMAIRE Directeur Général.

Les Pays Bas injectent 10 Milliards d'euros dans ING.

20 octobre

Allemagne : le gouvernement soumet l'octroi des aides aux banques à des conditions strictes : limitation à 10 milliards d'euros par établissement ; plafonnement des salaires des dirigeants à 500 000 euros par an.

France : le gouvernement va injecter 10,5 milliards d'euros dans le capital de six grandes banques françaises –sous forme de dettes subordonnées- en contrepartie les banques s'engagent à une progression de 3-4% en rythme annuel de leurs concours de crédit au financement de l'économie. La répartition de ces 10,5 milliards serait la suivante : Crédit Agricole (3) ; BNP PARIBAS (2,55) ; SG (1,70) ; Crédit Mutuel (1,20) – Caisses d'Epargne (1,10) – Banques populaires (0,95). Cette mesure aura également pour effet d'augmenter les fonds propres de chacune de ces banques de 0,5 point en moyenne. Par ailleurs le gouvernement a décidé de consacrer une enveloppe de 5 milliards d'euros au financement des collectivités locales.

Paradis fiscaux : 20 pays occidentaux – à l'initiative de Berlin et de Paris- (mais sans les USA, la Suisse et le Luxembourg) sont réunis à Paris pour faire le point concernant la lutte contre les paradis fiscaux.

21 octobre

Devant le Parlement Européen, le président SARKOZY suggère qu'il pourrait continuer à présider l'euro-groupe (au-delà du 1er janvier 2009 : fin de la présidence semestrielle tournante de l'UE) ce qui aurait pour objectif de contourner les deux présidences à suivre : celle exercée par les Tchèques (« euro-sceptiques ») puis celle exercée par les Suédois (non membres de la zone euro). Par ailleurs il propose la création de « fonds souverains européens » pour protéger le capital des entreprises. Ces deux propositions ne semblent pas avoir soulevé l'enthousiasme des partenaires européens de la France et notamment de l'Allemagne.

22 octobre

Les monarchies du Golfe soutiennent, à leur tour, leurs systèmes bancaires : l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis ont procédé à des injections de fonds d'un montant cumulé de 10 Milliards de \$.

23 octobre

En déplacement à Annecy, Nicolas SARKOZY annonce *la disparition de la taxe professionnelle pour les investissements réalisés entre le 23 octobre et le 31 décembre 2009 (coût estimé en année pleine environ 1 milliard d'euros) ; la création avant la fin de l'année d'un « fonds stratégique d'investissement » (adossé à la CDC) afin de favoriser l'apport de capitaux aux entreprises petites et moyennes. ; la désignation de René RICOL comme « médiateur du crédit ».*

24 octobre

La crise a coûté 150 000 emplois dans la finance dans le monde (source : Bloomberg)

Le FMI accorde un prêt de 2,1 milliards de \$ (1,7 milliard d'euros) à l'Islande (la liste des pays en difficulté s'allonge : Ukraine – Pakistan – Argentine – Hongrie ...)

La croissance britannique a été négative de 0,5% entre juillet et septembre

Le Ministre Tchèque des Affaires Etrangères (pays qui succèdera à la France pour présider l'UE pour le 1er semestre 2009) estime que « le plan de sauvetage des banques est une entorse aux principes de libre concurrence »

Asie : les dirigeants des 13 pays de la région (Chine – Japon – Corée du Sud – Cambodge – Malaisie – Indonésie – Singapour – Vietnam – Philippines – Laos – Thaïlande- Birmanie – Brunei) décident de créer au début de l'année 2009 un fonds commun d'échanges de devises doté d'au moins 80 milliards de \$ afin d'unir leurs forces face à la crise financière.

25 octobre

Sommet Asie-Europe (43 pays réunis à Pékin) : appels renouvelés à réformer le système financier mondial et ce, dans la perspective du G20, qui doit se réunir le 15 novembre à Washington.

28 octobre

Le FMI octroie un crédit de 16,5 milliards de \$ à l'Ukraine.

La Hongrie devrait obtenir un prêt de 10 milliards de \$ accordé par un consortium dont le FMI

L'Etat Belge (après FORTIS – DEXIA – ETHIAS – ING) renforce les fonds propres dans l'urgence du bancassureur KBC en souscrivant à l'émission de 3,5 milliards d'euros.

Nicolas SARKOZY annonce « un plan de mobilisation pour l'emploi » basé sur : 100 000 contrats aidés supplémentaires pour 2009 (le PLF en prévoyait 230 000) ; l'extension du «contrat de transition professionnelle» aux bassins d'emploi en difficulté ; la levée des limites encadrant le recours au travail temporaire; l'ouverture de discussions sur l'extension des services à la personne et le souhait que les négociations ouvertes avec les partenaires sociaux (GPEC – formation professionnelle – assurance chômage) soient conclues à la fin de l'année.

29 octobre

La Réserve Fédérale Américaine (FED) abaisse d'un demi- point son principal taux directeur désormais fixé à 1%.

La Chine et la Norvège abaissent également leur taux

La Réserve Fédérale Américaine annonce la signature de 4 nouvelles lignes de swaps en devises de 30 milliards de \$ chacune avec le Brésil, le Mexique, la Corée du Sud et Singapour.

30 octobre

Le PIB américain a reculé de 0,3% en rythme annuel au cours du troisième trimestre

Le Japon annonce un plan de relance de 26 900 milliards de Yens (207 milliards d'euros)

A la suite d'une perte de 751 Millions d'euros dans le réseau des Caisses d'Epargne le trader Borris PICANONACCI est mis en examen.

31 octobre

Le Directeur Général du FMI propose une nouvelle gouvernance mondiale fondée sur les cinq axes suivants : 1) mettre au point un prêt nouveau qui permette de soulager les problèmes de liquidité à court terme ; 2) augmenter les ressources du FMI ; 3) tirer les leçons des politiques économiques qui ont conduit à ces bulles à répétition ; 4) susciter la mise en place des nouvelles régulations financières élaborées avec le FMI par le « forum de stabilité financière » ; 5) repenser un système mondial plus cohérent

La banque du Japon baisse son taux directeur de 0,5% ; il est ramené à 0,3%.

3 novembre

La Corée du Sud adopte un plan de soutien de l'économie de 8,8 milliards d'euros. Barclays Bank choisit de faire appel à des investisseurs privés pour 7 milliards de £ plutôt que de recourir à l'Etat.

France : plan de soutien aux banques : la garantie de l'Etat serait finalement de 265 milliards d'euros (et non 320 comme annoncé initialement)

4 novembre

Le démocrate Barak OBAMA remporte les élections aux USA : le nouveau Président entrera en fonction le 20 janvier. Après sa première conférence de presse de « Président élu » des mesures de relance sont envisagées en particulier en ce qui concerne le secteur de l'automobile.

6 novembre

Baisse des taux directeurs de 0,50 point : ils sont désormais à 3,25%. La Banque d'Angleterre réduit le sien de 1,50% ils sont à 3%. La Suisse, le Danemark – la République Tchèque réduisent également leur taux.

Le FMI réactualise à la baisse ses prévisions économiques : la croissance mondiale passerait de 5% en 2007 ; 3 ¾ en 2008 à 2% en 2009. Pour 2009 les projections du FMI sont de -0,7 pour les USA ; -0,5 pour la zone euro ; -0,5 pour la France.

7 novembre

Conseil Informel des Chefs d'Etat et de Gouvernement des 27 pays de l'UE pour préparer le sommet du G20 du 15 Novembre. Dans cette perspective cinq orientations pour la discussion sont avancées : les agences de notation – les normes comptables – la surveillance des institutions financières – la réduction des prises de risques – le renforcement du rôle du FMI.

Présentation en France du dispositif de médiation du crédit dont le responsable désigné est René RICOL. La mission de cette médiation est « ouverte à tout chef d'entreprise, artisan, profession libérale, entrepreneur individuel qui rencontre avec sa ou ses banques des difficultés pour répondre à ses problèmes de financement ».

8 novembre

La Société de Financement de l'Economie Française (SFEF, ex « Société de refinancement des activités des établissements de crédit ») lance une première émission de 5 milliards d'euros (d'ici mars elle prévoit d'émettre 25 milliards d'euros). Elle est chargée d'émettre au total 265 milliards d'euros afin de pourvoir aux besoins de liquidités des banques.

9 novembre

La Chine donne un coup de fouet à son économie avec un plan de relance de 4000 milliards de yuans (461 milliards d'euros)

Les « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine) adoptent une position commune en vue du G20 du 15 Novembre.

10 novembre

L'assureur allemand ALLIANZ fait état d'une perte de deux milliards d'euros au cours du troisième.

Aux USA l'enveloppe destinée à sauver l'assureur AIG de la faillite passe de 85 à 152,5 milliards de \$

SANTANDER (solide géant bancaire espagnol) va augmenter son capital de 7,2 milliards d'euros.

11 novembre

La Fed a autorisé American Express à prendre le statut de holding bancaire ce qui lui permettra de bénéficier des apports en capital du plan PAULSON

12 novembre

Selon le Journal « La Tribune » NATIXIS aurait perdu 1 milliard d'euros sur les marchés

Plan PAULSON (« Version 3 ») : la réorientation de ce plan permettra de prendre une participation directe dans le capital des banques : ainsi sur un total de 350 milliards de \$, 250 seront consacrés à ces investissements directs.

La Commission Européenne propose de réglementer les agences de notation en s'appuyant notamment sur une procédure d'enregistrement.

Le groupe d'experts de haut niveau sur la supervision financière, présidé par Jacques de LAROSIERE, tient sa première réunion.

ING affiche une perte nette de 478 millions d'euros au 3e trimestre

Les banques populaires et les Caisses d'Epargne –malgré de sérieux problèmes – ont signé, dans le cadre de leur projet de fusion, un protocole d'accord pour la fusion de leurs organes centraux.

14 novembre

En première estimation le PIB allemand a reculé de 0,5% au 3e trimestre après -0,4% au cours du 2e trimestre

CAYLON (filiale de banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole) affiche une perte de 226 Millions d'euros au cours du 3e trimestre.

En France au cours du 3e trimestre la croissance serait de +0,14% (après -0,3% au cours du 2e trimestre).

15 novembre

Sommet des dirigeants des pays industrialisés et des économies émergentes (G20) à Washington.

Ce sommet a jeté les bases d'une réforme du système financier international

La déclaration (et les principes communs) adoptée se prononce sur la nécessité de « coopérer pour restaurer la croissance mondiale » ; de stabiliser le système financier ; d'utiliser les mesures budgétaires pour stimuler la demande ; d'aider les économies émergentes pour accéder aux financements ; l'importance du soutien de la politique monétaire ; d'apporter au FMI et à la Banque mondiale les mesures suffisantes.

Le plan d'action distingue les « actions immédiates d'ici le 31 mars 2009 » des « actions à moyen terme ». Ces actions portent sur les normes comptables ; les recommandations à faire afin d'atténuer la pro cyclicité d'un certain nombre de mesures ; la régulation ; les agences de notation ; le renforcement des dispositifs de gestion des crises transfrontières ; le renforcement du rôle du FMI.

En résumé un sommet utile : il reste maintenant à savoir si les experts tiendront leurs rôles, répondront aux attentes et, si les agendas seront respectés : à suivre.

Le FMI accorde au PAKISTAN une ligne de crédit de 7,6 milliards de \$ sur 23 mois.

16 novembre

L'Italie (entrée en récession début novembre) annonce un plan de relance de 80 milliards d'euros pour financer notamment des grands travaux en s'appuyant sur les financements des fonds européens.

17 novembre

DEXIA a perdu 1,54 milliard d'euros au troisième trimestre

Le Japon entre – pour la première fois depuis 2001 – en récession : PIB en recul de 0,4% au 3e trimestre après -0,1% au 2e trimestre.

CITIGROUP après avoir supprimé 23.000 postes cette année (soit un peu plus de 6% de ses effectifs) annonce un plan supplémentaire de réduction de 52 .000 emplois.

La crise aura fait maigrir les effectifs de ce géant américain de 20%. Ses pertes sur les « produits toxiques » dépassent 20 Milliards de \$ (15,8 milliards d'euros).

18 novembre

La banque publique allemande KfW a essuyé une perte de 1,8milliard d'euros au cours des neuf premiers mois de l'année.

19 novembre

Le projet de loi rectificative pour 2008 révisé en hausse à 51,4 milliards d'euros le déficit budgétaire

20 novembre

Selon une première version du programme de financement de l'Etat les émissions de dette à moyen et long terme pourraient atteindre 135 milliards d'euros en 2009 (après 116,5 en 2008). En 2009 les émissions de l'AFT (Agence Française du

Trésor) entreront alors en concurrence avec celles de la « Société de financement de l'économie »

N.SARKOZY annonce les modalités concernant la création d'un « Fonds Stratégique d'Investissement » (FSI). Il sera doté de 20 milliards d'euros et détenu à 51% par la CDC et à 49% par l'Etat (ce qui placera ce fonds au 18e rang du secteur). Dans l'immédiat sa capacité d'investissement ne sera que de 6 milliards, les 14 autres milliards proviendront des participations existantes de l'Etat (dans Air France – Renault – France Télécom – les Chantiers de l'Atlantique). Ce fonds aura vocation à acquérir des participations et à investir notamment dans des PME à fort potentiel de croissance.

La Banque Nationale Suisse réduit ses taux de 1%.

La majorité des représentants des 27 Etats membres de l'UE a adopté un compromis sur le projet de directive « Solvabilité 2 » qui déterminera les futures exigences prudentielles dans l'assurance. Ce projet fait l'objet de controverses de la part de certains acteurs (mutualistes et grands acteurs internationaux du secteur).

Selon les données collectées par le Cabinet PROXINVEST la rémunération globale (fixe, variable, avantages en nature, stock options et actions gratuites) des dirigeants du CAC 40 a augmenté de 6,36% en 2007 par rapport à 2006. Cette rémunération moyenne se situe à 4,7 millions d'euros en moyenne (soit précise un « grand quotidien du soir » 275 fois le SMIC)

La Commission Européenne approuve les aides conjointes de la Belgique, de la France et du Luxembourg pour le sauvetage de DEXIA (en vertu de l'article 87.3b du Traité) et ce pour une durée de six mois.

Les parlementaires européens approuvent la proposition de la Commission d'augmenter de 12 à 25 milliards d'euros le plafond du règlement d'assistance financière aux Etats membres situés hors de la zone euro connaissant des difficultés affectant leurs balances des paiements.

23 novembre

Le gouvernement américain apporte sa garantie à hauteur de 306 milliards d'actifs (243 milliards d'euros) au géant CITIGROUP et injecte 20 milliards de capital.

24 novembre

Le gouvernement britannique continue à « faire cavalier seul » au sein de l'Europe : il annonce un plan de relance de 15 milliards de £ (17,8 milliards d'euros) soit 1% du PIB avec notamment deux mesures : une baisse de la TVA de 17,5% à 15% et une hausse de 40 à 45% du taux d'imposition pour les 300 000 personnes qui gagnent plus de 150 000 £ par an (cette mesure ne sera toutefois applicable qu'après les élections en 2011).

25 novembre

Selon les statistiques publiées par le Ministère du Logement : à fin octobre la construction des logements est en repli de 20,6% sur un an quant à la vente de logements commercialisés par les promoteurs elle est en repli de 44% sur un an.

26 novembre

José Manuel BARROSO – Président de la Commission Européenne- présente un plan de 200 milliards d'euros (soit 1,5% du PIB de l'UE).

Au-delà des chiffres importants annoncés, il s'agit pour une large part de l'agrégation des plans nationaux pour la plupart déjà engagés et de ressources communautaires (30 milliards) qui ne sont pas toutes nouvelles. Quoiqu'il en soit, ce plan doit être approuvé – ou aménagé - lors du Conseil Européen des 11 et 12 décembre.

La CES « accueille avec satisfaction le fait que la Commission ait élaboré un plan dans lequel les mesures destinées à stimuler l'élément demande de l'économie ».

27 novembre

Selon les chiffres du Ministère de l'Economie le nombre de chômeurs a progressé en octobre de 46 900. La barre « symbolique » des 2 Millions de chômeurs est franchie.

Madrid annonce son intention de participer au plan de relance européen à hauteur de 11 milliards d'euros soit 1,1% du PIB (2/3 de cette somme seront consacrées au financement d'équipements publics)

28 novembre

Selon des données de Bloomberg, les principales banques françaises avaient à la mi-novembre passé 25 milliards de \$ de dépréciation d'actifs contre 40 pour l'Allemagne, près de 62 pour la Suisse, 64 au Royaume Uni et 387 aux USA.

Le gouvernement italien présente un «plan anti- crise» qui devrait s'élever entre 4 et 5 milliards d'euros soit moins de 0,5% du PIB.

L'Etat britannique a acquis 57,9% du capital de Royal Bank of Scotland. Cette nationalisation de fait est la 3e après Northern Rock et Bradford et Bingley.

L'adjudication annuelle des Prêts Locatifs Sociaux (PLS) a été peu concluante : sur une enveloppe de crédits de 1,2 milliards d'euros proposée par l'Etat aux établissements de crédit, la moitié seulement a trouvé preneur.

30 novembre

La Commission Européenne semble prendre son temps pour donner son accord au « plan de recapitalisation » des banques françaises : son Président J.M. BARROSO déclare lors du grand jury RTL-LCI-Le Figaro : « si on accepte qu'un pays donne des milliards à ses banques cela pose un problème de concurrence déloyale »

1er décembre

La Pologne prépare un plan anti- crise de 91,3 milliards de zlotys (24,1 milliards d'euros).

Le Comité de Bâle lance une consultation sur le traitement de la juste valeur.

Bayern LB (établissement public bavarois) va obtenir une aide de 30 Milliards d'euros de la part des autorités allemandes.

2 décembre

Le dispositif de médiateur du crédit livre des résultats mitigés (Agefi) : 1 540 dossiers sont en cours d'analyse mais seulement 10% de ceux-ci refléteraient un changement d'attitude de la part des prêteurs

Les Ministres des Finances de l'UE ont convenu d'augmenter le capital de la BEI de 67 milliards d'euros afin qu'elle puisse financer des projets dans divers secteurs pour lutter contre la récession.

Par ailleurs, le feu vert a été donné à une révision de la directive OPCM (dite Ucits 4). Le Conseil de l'UE a de plus décidé de rendre plus facile les procédures de changement de banque.

Le Conseil de l'ECOFIN de ce jour a sur la table trois propositions législatives : la révision de la directive fonds propres des banques (CRD) ; la révision de la directive sur les mécanismes de garantie des dépôts ; la directive sur les règles prudentielles applicables aux assurances (Solvabilité II)

3 décembre

Un certain nombre de banques se sont aussi faites piéger par la faillite de Lehman Brothers

G8 Patronal : un communiqué de ce sommet indique notamment que : « la crise ne remet pas en cause les fondements de l'économie de marché » ; « seules les entreprises ont la capacité de sortir nos économies de la récession » et appelle « à la conclusion rapide des négociations de l'OMC »

4 décembre

Feu vert de Bruxelles au rachat de FORTIS par BNPPARIBAS sous réserve que celle-ci cède sa filiale belge de crédit à la consommation.

Politiques monétaires : la BCE réduit son taux directeur de $\frac{3}{4}$ de points : celui est désormais fixé à 2,50%. La Banque d'Angleterre – BoE- réduit son taux de 1%. Il est désormais fixé à 2%. La Banque Suédoise – Riksbankréduit son taux de 1,75%.

Plan français de relance économique : Nicolas SARKOZY présente à Douai un plan de relance économique de 26 milliards d'euros (1,3% du PIB) sur deux années. Ce plan s'appuie sur deux piliers principaux : le soutien à la trésorerie des entreprises et la relance de l'investissement public. Les mesures se décomposent en plusieurs volets : entreprises (11,4 milliards de remboursement par l'Etat) ; investissements publics (10,5 dont les 2/3 en 2009) ; automobiles et logement (2 milliards) ; emploi (1,2 milliard) ; prime de solidarité (760 Millions). Les interrogations, critiques, suggestions émises sur ce plan portent sur divers aspects : l'insuffisance globale du plan ou / et la nécessité d'un plan complémentaire ; l'absence manifeste de coordination européenne ; le coût pour les finances publiques (15,5 milliards d'euros) ; l'absence globale de mesure pour les ménages ; l'exonération de charges sociales pour les entreprises de moins de 10 salariés. Nicolas SARKOZY a par ailleurs nommé Patrick DEVEDJAN Ministre pour suivre la bonne exécution de ce plan.

9 décembre

Selon les données publiées par les Douanes, le déficit commercial de la France a atteint un niveau record de 7,066 milliard en octobre ; ce déficit sera probablement de 60 milliards sur l'ensemble de l'année. Quant au déficit du budget de l'Etat il s'élève à 60,7 milliards sur 10 mois.

Natixis a dévoilé de nouveaux ajustements de son plan de restructuration : les suppressions de postes de 1 650 postes annoncées en mai sont portées à 2 100 (soit 10% du le groupe).

Bruxelles accepte le plan de « supplément » de fonds propres des banques « visant à mieux financer l'économie ».

Accord de principe entre la Maison Blanche et le Congrès pour sauver l'automobile a hauteur de 15 milliards de \$ (11,5 milliards d'euros)

11 décembre

Suite à la décision de Bruxelles : l'Etat va injecter – à travers la Société de prise de participations de l'Etat - 10,5 milliards d'euros sous la forme de titres de dette subordonnée (après la décision de Bruxelles l'apport d'argent public ne pourra toutefois pas excéder globalement 21 milliards au lieu des 40 prévus initialement).

Selon le Cabinet de recrutement « Challenger, Gray et Christmas » : 220 506 emplois ont été détruits dans la finance aux USA. Selon cette fois Thomas PHILIPPON (Professeur à l'Université Stern de New York) le secteur financier devrait détruire entre 1 et 1,4 million d'emplois dans le monde du fait de cette crise dont 700 000 aux USA.

Présentation, par la Ministre de l'Economie et des Finances, de la directive européenne sur le crédit à la consommation adoptée le 23 avril 2008 qui doit être transposée au plus tard le 11 juin 2010. Celle-ci prévoit notamment un encadrement de la publicité, la création d'une information précontractuelle standardisée et l'extension du délai de rétractation de 7 à 14 jours.

12 décembre

Conclusions du Conseil Européen : le Conseil : -adopte le plan de relance de l'économie européenne (équivalent à environ 1,5% du PIB de l'UE) : ce plan « constitue le cadre commun des efforts entrepris par les Etats membres » ; « exhorte les banques et institutions financières à utiliser pleinement les facilités qui leur sont accordées pour maintenir et soutenir les crédits à l'économie » ; « souhaite que les négociations avec le Parlement européen aboutisse rapidement concernant les directives sur : les exigences de fonds propres des banques, la solvabilité des compagnies d'assurance, les OPCVM et la protection des dépôts » ; « appelle à des décisions rapides sur les agences de notation, la supervision financière et les normes comptables »

La Cour d'Appel de Bruxelles considère qu'il y a eu un défaut d'information des petits actionnaires concernant la reprise des activités belges et luxembourgeoises de Fortis par BNPP : selon cette dernière le projet n'est pas pour autant remis en cause.

Le parquet de New York et le FBI ont annoncé l'arrestation de Bernard MADOFF – Conseiller en investissements à Wall Street et ancien PDG de la Bourse Nasdaq- : il est accusé d'avoir monté une gigantesque fraude portant sur quelque 50 milliards de \$ (...)

13 décembre

Le plan proposé par le Congrès visant à renflouer les trois grands constructeurs automobiles a été refusé par le Sénat.

14 décembre

BNPP indique dans un communiqué « qu'elle n'a fait aucun investissement pour compte propre dans les hedge funds gérés par B. MADOFF toutefois elle précise qu'elle est exposée en risques du fait de ses activités de marché ayant investi dans les hedge funds en question à hauteur de 350 Millions d'euros.

15 décembre

Le gouvernement belge introduit un recours après une décision de justice qui visait à geler le démantèlement de FORTIS et sa reprise pour partie par BNPP.

Jean-Pierre JOUYET succède à Michel PRADA à la tête de l'AMF

16 décembre

Goldman Sachs a publié une perte de 2,12 milliards de \$ au 4e trimestre clos fin novembre.

La Fed ramène son taux directeur dans une fourchette de 0 à 0,25% soit son plus bas niveau historique depuis 1954.

A noter que du fait de ses interventions massives la Fed a accepté une explosion de son bilan passé de 995,6 milliards de £ à la mi-septembre à 2 262,3 au 10 décembre.

BNPP a annoncé une perte de sa branche banque de financement : cette perte serait- selon la presse financière de 1,58 milliard d'euros sur deux mois.

Toutefois selon certaines estimations le groupe serait cependant bénéficiaire sur l'année de 5,6 milliards d'euros : à suivre, à confirmer ou infirmer.

Le communiqué de la banque indique qu'une réduction des effectifs de 5% au niveau mondial « va être mise à l'étude ».

17 décembre

Le Ministre du Budget – Eric WOERTH- annonce à l'Assemblée Nationale une prévision de déficit de 79,3 milliards en 2009 (après avoir annoncé en septembre 52,1)

La Commissaire Européenne à la Concurrence – Neelie KROES- présente une révision temporaire des règles européennes sur les aides aux entreprises.

En France les prix à la consommation ont baissé de 0,5% en Novembre.

Affaire MADOFF : l'exposition des banques françaises est estimée ce jour à 1,073 milliard d'euros (dont 450M pour Natixis – 350 pour BNPP - 163 pour DEXIA) ; les principales victimes de la fraude seraient (en milliards de \$) : Fairfield Greenwich Advisors (fonds d'investissement américain pour 7,5) – Tremont Capital Management (fonds d'investissement américain pour 3,3) – Santander (Banque

espagnole pour 3,2). Publication par l'AMF d'une recommandation concernant l'affaire MADOFF.

18 décembre

Le Parlement européen a adopté le relèvement du seuil de garantie des dépôts bancaires au sein de l'UE : ce montant passera de 20 000 à 50 000 euros à partir de juillet 2009 puis à 100 000 à partir de fin 2010. Cette directive concernera les épargnants individuels mais également les PME et autorités locales.

Réunion informelle des Ministres en charge de l'économie et des finances de l'UE afin de préparer le prochain G20 : à l'ordre du jour : les « juridictions non coopératives » (comprendre les paradis fiscaux) ; les ressources du FMI ; la mise en place d'un système d'alerte précoce sur les risques financiers au niveau international.

France : « La Poste » sera transformée en société anonyme à capitaux publics (avec au capital l'entrée probable de la CDC très sollicitée par ailleurs).

Affaire MADOFF : l'AMF publie un second communiqué dans lequel elle indique que : « la quasi-totalité de l'exposition des OPCVM ne concerne pas le grand public »
Cinquième réunion du « Haut Comité de place » avec notamment le lancement de « l'Institut européen de la régulation financière » qui sera chargé d'assurer des missions de formation et d'échanges entre régulateurs et professionnels, européens et mondiaux.

Belgique : le Président de la Cour de Cassation –Ghislain LONDERS- dans une lettre au Président de la Chambre des députés laisse entendre que le Cabinet du 1er Ministre –Yves LETERME- a voulu peser sur la Cour d'Appel de Bruxelles en ce qui concerne les conditions de cession de FORTIS.

19 décembre

France : le Conseil des Ministres examine les dispositions législatives et réglementaires qui permettront de mettre en œuvre le « plan de relance de l'économie française »

Selon l'INSEE : le PIB chuterait de 0,8% au cours du 4e trimestre ; 214 000 emplois supplémentaires auraient été détruits au cours des six premiers mois.

USA : Le Président américain accorde un prêt de 17,4 milliards de \$ à Général Motors et à Chrysler.

Belgique : Affaire FORTIS / BNPP : suite au courrier du Président de la Cour de Cassation, Yves LETERME, 1er Ministre présente la démission de son gouvernement au Roi Albert II.

21 décembre

L'Irlande injecte 5,5 milliards d'euros dans trois des principales banques du pays : Anglo Irish Bank –dont l'Etat prend le contrôle- ; Bank of Ireland et Allied Irish Bank.

23 décembre

René Thierry Magon de La VILLEHUCHET –financier français arrivé aux USA dans les années 80 – gestionnaire d'un fonds ayant investi dans les fonds MADOFF se donne la mort.

24 décembre

FORTIS inscrit une perte de change de 295 M d'euros suite à la vente de £ et de \$.
Interview de Olivier BLANCHARD – Chef Economiste du FMI – dans le Journal « Le Monde » : « La crise est d'une amplitude exceptionnelle dont la principale composante est un effondrement de la demande » ... « Il faut utiliser les outils monétaires et budgétaires ... réparer le système financier ... il faut tout faire pour éviter une nouvelle grande dépression ... par une expansion budgétaire de 2% »

25 décembre

La Fed accorde à GMAC (filiale financière de General Motors) le statut de banque afin de pouvoir bénéficier du programme de sauvetage du secteur financier voté en octobre par le Congrès.

26 décembre

Selon Bercy la dette publique atteindra 69,1% du PIB en 2009 contre 66,7% cette année.

La £ enfonce un nouveau plancher vis-à-vis de l'euro.

28 décembre

France : le budget 2009 publié au JO prévoit pour l'an prochain un déficit public de 3,9% du PIB.

30 décembre**31 décembre**La Bourse de Shanghai termine 2008 sur une perte annuelle de 65%.

2009

1er janvier

Le CAC 40 a perdu 42,68% de sa valeur en 2008, et la Bourse de Londres 31,33%
En Allemagne, la Bourse de Francfort a perdu 40,4% en 2008

2 janvier

Le Trésor américain a prêté 4 milliards de dollars au constructeur automobile en difficulté General Motors

7 janvier

Le ministre chargé du plan de Relance, Patrick Devedjian, a évalué à 428 milliards d'euros la somme globale injectée dans l'économie française, en additionnant les différents plans anti-crise adoptés par le gouvernement.

6 janvier

Barack Obama a débuté ses entretiens au Capitole (le siège du pouvoir législatif), avec les responsables du Congrès, sur son vaste plan de relance de l'économie américaine

8 janvier

L'indice de confiance économique est au plus bas depuis 1985 dans la zone Euro. La Banque d'Angleterre abaisse son taux directeur à 1,5%. Un taux aussi bas est une première dans l'histoire de l'institution. Barack Obama présente son plan de relance pour les Etats-Unis qui pourrait atteindre 775 milliards de dollars.

9 janvier

La production industrielle française a baissé de 2,4% en novembre selon l'INSEE.

12 janvier

La coalition de la chancelière allemande Angela MERKEL adopte officiellement un plan de relance historique de 50 milliards d'euros.

Le président américain sortant George W. BUSH demande officiellement au Congrès, au nom de son successeur Barack OBAMA, le déblocage de la deuxième moitié du fonds Paulson de 700 milliards de dollars

14 janvier

Les Bourses européennes chutent spectaculairement face une avalanche de mauvaises nouvelles

15 janvier

La Banque centrale européenne abaisse ses taux d'intérêt d'un demi-point de pourcentage à 2%.

16 janvier

La Banque de France annonce que le PIB de la France s'est contracté de 1,1% au 4e trimestre.

Le Sénat américain se prononce pour le déblocage des 350 milliards de dollars restants du plan Paulson, réclamé par Barack OBAMA pour relancer le crédit immobilier.

19 janvier

La Commission européenne prévoit une récession sévère de 1,9% en France pour 2009.

Le gouvernement britannique dévoile un nouveau plan de soutien des banques du pays, visant à relancer les prêts en les garantissant.

20 janvier

François Fillon annonce que l'aide de l'Etat en faveur des constructeurs automobiles, frappés par la crise, serait au total de "l'ordre de 5 ou 6 milliards d'euros".

La Commission européenne prévoit une nette récession dans la zone euro pour 2009. Elle devrait s'accompagner d'une forte hausse du chômage et des déficits.

Le groupe Caisse d'épargne pourrait afficher une perte consolidée proche d'un milliard d'euros en 2008 et tablerait sur un bénéfice net consolidé de 600 millions

d'euros pour 2009. Fiat et Chrysler signent un accord préliminaire pour une alliance stratégique dans le cadre de laquelle l'italien prendrait 35% du capital de Chrysler.

21 janvier

Le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude TRICHET, relativise le risque de déflation et a jugé "sans fondement" les spéculations sur le départ de certains pays de la zone euro.

Les bourses chutent malgré l'investiture d'OBAMA.

Le gouvernement allemand annonce que son PIB devrait reculer de 2,25% cette année. En 2008, le PIB avait encore progressé de 1,3%.

30 janvier

Angela MERKEL propose la constitution d'un Conseil économique des Nations Unies à l'image du Conseil de sécurité, dans le cadre d'une charte sur un nouvel ordre économique mondial.

31 janvier

Barack OBAMA promet d'abaisser les taux des crédits hypothécaires avec un nouveau plan destiné à fluidifier le système financier.

2 février

La répartition territoriale du plan de relance pour la France est adoptée en Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires : validation de la répartition territoire par territoire d'un ensemble d'opérations s'inscrivant dans le cadre de ce programme exceptionnel d'investissement. Plus de 1 000 opérations, réparties dans l'ensemble des régions, seront engagées en 2009.

9 février

L'Etat prête 6,5 milliards à Renault et à PSA en échange de garanties pour l'emploi. Nicolas SARKOZY annonce une batterie de mesures pour un total de 7,8 milliards d'euros. En contrepartie, Renault et Peugeot Citroën s'engagent à ne pas mettre en œuvre de plan social.

10 février

Le secrétaire américain au Trésor Tim GEITHNER a présenté un plan de stabilisation du système financier en trois points, mobilisant des centaines de milliards de dollars pour "relancer le crédit", "renforcer les banques", aider les propriétaires immobiliers et les PME

11 février

Le groupe PSA Peugeot Citroën table sur le départ du groupe de 6 à 7 000 personnes en France, sur les 11 000 prévus en 2009.

12 février

Le PIB français se contracte de 1,2% au 4e trimestre 2008

L'UNEDIC prévoit 282.000 chômeurs de plus en 2009

13 février

Le déficit de la France bondit à 56 milliards d'euros. Fin décembre 2008, les recettes nettes du budget de l'Etat ont baissé de 11 milliards. Les dépenses ont en revanche augmenté de 7,6 milliards d'euros.

La zone euro enregistre un recul de 1,5% du PIB au 4e trimestre 2008, et entre officiellement en récession.

14 février

Les banques Caisse d'Epargne et Banque populaire devraient fusionner le 26 février, selon Mediapart. L'Ecureuil annoncerait près de 2 milliards d'euros de pertes pour 2008

Barack OBAMA qualifie le vote du plan de relance de 787 milliards d'"étape majeure vers le rétablissement" de l'économie américaine

15 février

Les ministres des Finances du G7 s'engagent à ne pas céder au protectionnisme

16 février

Accusé de protectionnisme, l'Elysée contre-attaque en accusant certains pays de l'est de "dumping fiscal"

Le PNB du Japon a chuté de 12,7% au 4e trimestre 2008. Le pays traverse "la pire crise depuis la fin de la guerre"

17 février

Le conseiller spécial de Nicolas SARKOZY, Henri GUAINO, juge la situation sociale en France "dangereuse". Selon le ministre du Budget Eric WOERTH le déficit public français "dépassera forcément 4,4% du PIB en 2009".

Laurence PARISOT, la présidente du Medef, a affirmé que les profits des entreprises se divisaient en deux. Et non pas en trois, avec une partie pour les salariés, comme le demandait Nicolas Sarkozy.

La Commission européenne devrait ouvrir une procédure de déficit excessif contre la France.

Chronologie internationale [La Documentation française]

Synthèse des réponses à l'appel à contribution des organisations représentées au sein du CESR du Limousin

| Structures | Diagnostic | Effets ressentis | Préconisations |
|---|--|--|---|
| 1er collègue : Entreprises et activités professionnelles non salariées | | | |
| Chambre de Commerce et d'Industrie de Tulle Ussel | Effet retard Financiarisation-Mondialisation (contagion progressive, mais bien réelle) | Problème de Confiance Effets réels sur les clients : <ul style="list-style-type: none"> ✓ trésorerie ✓ retards d'investissements ✓ prudence en matière d'emploi, de programmes publics ✓ effets boule de neige | Contrôle et Coordination accrus de la part des autorités Restauration de la Confiance Rôle de médiation accru pour les consulaires et de leurs satellites (clubs, incubateurs...) Renforcement des Fonds Propres et des mécanismes de détection. |

| Structures | Diagnostic | Effets ressentis | Préconisations |
|--|---|---|---|
| Fédération Régionale du Bâtiment | Crise intrinsèque aux incitations défiscalisantes ayant fait flamber le prix du neuf, à laquelle vient s'ajouter la crise financière. | Perte de confiance. Répercussions graduelles, liées à l'évidente baisse des carnets de commande. Licenciements partiels, puis plus systématiques, y compris pour les sous-traitants. Passage de l'illiquidité (problèmes de trésorerie), à l'insolvabilité (faillite). Risque de dumping. | Relancer l'Offre, mais sur la base d'une Demande anticipée réelle et non virtuelle. |
| Fédération Limousin des Travaux Publics | Crise du crédit, transmise à l'immobilier | Impact très important sur les Entreprises de Travaux Publics : nette contraction des carnets de commande, en décalage défavorable avec les récents investissements du secteur, opérés naguère dans une ambiance plus optimiste, d'où des problèmes de trésorerie. Stagnation, voire contraction des effectifs. | Politique de Grands Travaux. |

| Structures | Diagnostic | Effets ressentis | Préconisations |
|--|--|--|--|
| <p>Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises</p> | <p>Malaise, crise de confiance, demande accrue de garanties dès l'an passé : crise donc prévisible</p> | <p>Craintes accrues par la sur-réaction des médias, avec des effets récessifs. Choc brutal pour les PME, généralement partenaires et sous-traitantes des Groupes. Attitude des Banques et des Assurances Crédit moins permissives davantage précautionneuses et plus onéreuses. Défaillances de paiement, illiquidité.</p> | <p>Etats Généraux du Financement des PME et TPE Mise en place d'une Hotline et d'une écoute permanente. Encouragement aux banques pour plus d'engagement et d'accompagnement Attribution des marchés publics selon des critères de la proximité locale. Adapter la fiscalité à la situation de crise des TPE PME. Faciliter le Crédit aux PME, agir dans le sens d'un lobbying en direction des élus.</p> |

| Structures | Diagnostic | Effets ressentis | Préconisations |
|------------------------------------|---|--|--|
| Comité Régional des Banques | Crise inflationniste, reposant sur une dépression des attitudes de consommation des ménages, principal porteur de la croissance, et qui n'est que révélée et accentuée par l'étincelle des subprimes. | Forte diminution des résultats bancaires, perte de confiance. Risque de récession : l'ensemble des agents diffèrent leurs projets. Frilosité davantage due au manque de confiance qu'aux possibilités de financement bancaires. La crise est aggravée, au plan local, dans le domaine agricole. | Nécessité d'une redéfinition des normes comptables et de l'encadrement de la sphère financière. |
| Électricité de France (EDF) | Réduction de l'accès au crédit et renchérissement de son coût. Cercle vicieux de la confiance | Impact direct sur les entreprises, les ménages, et la confiance. Mais moins de croissance, signifie pour EDF moins de Demande. Pour les groupes comme EDF, impact de trésorerie de court terme, affectant les projets lourds de long terme. Crise aggravée par les yoyos des cours des matières premières énergétiques et l'ouverture à la concurrence. L'action EDF peut cependant constituer aujourd'hui une valeur refuge. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restaurer la confiance par un système global de garantie financière. ✓ Repenser la réglementation prudentielle, les règles de propriété et de décision des agences de notation et de normes comptables. ✓ Affirmer les qualités du modèle européen de la Banque Universelle. |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider les médias à être plus pédagogiques et moins paniquants. ✓ Au plan local, les mesures d'ores et déjà initiées par la Préfecture semblent efficaces. |
| <p>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne</p> | <p>Dans le contexte actuel, se développent l'entrepreneuriat d'opportunité, la segmentation du marché, le nomadisme. Serions-nous dans une phase de mutation sociale où les petites structures artisanales et commerciales auraient le vent en poupe (néo artisanat ou micro production dédiée à des biens uniques).</p> <p>Le tissu économique du Limousin, composé en grande partie de TPE, résiste mieux à la crise actuelle. Malgré les cessations d'activités à venir, l'ossature économique qui sera conservée devrait permettre de répondre aux besoins des</p> | <p>Les premiers signes de ralentissement de l'activité ressentis dès fin 2007, début 2008, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ une diminution des candidats à la formation relative à la création d'entreprise ; ✓ l'augmentation du nombre d'entreprises en difficultés : procédures préventives et dépôts de bilans avec jugement immédiat de la liquidation judiciaire simplifiée. Constat accru sur le dernier quadrimestre et portant sur les secteurs les plus fragiles au niveau local (graphisme, industrie du bois, sous-traitance du bâtiment, ...), majoritairement des TPE sans salarié ou entreprises | <p>Nécessité d'intensifier la prévention et le traitement en amont des entreprises en difficultés par un travail collégial des partenaires ;</p> |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | habitants. | <p>âgées en moyenne de 8 mois ; les embauches ont quasiment cessé, les carnets de commande sont descendus en dessous de 12 mois ;</p> <p>✓ concernant la médiation de crédit : 37 entreprises exsangues, 19 autres dossiers aboutis.</p> <p>Développement de l'auto-entreprenariat.</p> | |
| Centre Régional de la Propriété Forestière | La tempête Klaus a dévasté 300 000 ha de forêt et mis à bas plus de 6 années de production de Pins maritimes soit 50 millions de m3. | <p>Les difficultés d'octroi de crédit, conjuguées à la baisse du prix des hydrocarbures, et à la concurrence des scieries allemandes, vont impacter fortement le secteur, à tous les niveaux.</p> <p>La concurrence accrue des scieries des landes et de Midi-Pyrénées risque de mettre en grande difficulté notre propre filière, surtout la première transformation, par des prix de sciages bradés.</p> | <p>Alléger les charges sociales et fiscales</p> <p>Application du décret 52/57 Tonnes</p> <p>Soutien aux trésoreries d'entreprises</p> <p>Accompagnement de leurs besoins</p> <p>Mobilisation du secteur bancaire.</p> <p>Nécessité d'un plan de relance de la filière bois, soutenu par le Conseil Régional et l'interprofession, par :</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none">✓ un soutien aux scieries dont la forme la plus simple pourrait être une aide au m3 scié ;✓ un soutien efficace à la formation afin d'utiliser le chômage partiel à la formation à la polyvalence dans l'entreprise. |
|--|--|--|---|

| Structures | Diagnostic | Effets ressentis | Préconisations |
|---|--|--|--|
| <p>Chambre d'Agriculture du Limousin</p> | <p>Crise des suppresses +investissement dans les matières premières +flambée des prix accrue par la demande sur les nouveaux marchés solvables, puis effondrement de la bulle financière avec des conséquences sur les capacité d'investissement des entreprises et une perte de confiance. Cela est suivi de chômage, de la diminution du pouvoir d'achat et d'une récession annoncée.</p> <p>Dans le secteur agricole : un yoyo et une augmentation des prix des intrants alors que le prix de la production stagne dans un contexte de crise sanitaire et d'une réforme annoncée de la PAC : pas de lisibilité sur le moyen terme</p> | <p>Effets concrets : une diminution des revenus de 20 à 30% ces deux dernières années pour les éleveurs. Diminution encore plus important pour les systèmes de production gourmands en intrants.</p> <p>Effets redoutés : des difficultés de trésorerie sans espoir d'amélioration à court terme ; des banques renforçant leurs conditions d'octroi de financements ; une réduction des investissements dans les exploitations ; problème du renouvellement de la profession : vers une accélération de l'extension des surfaces des exploitations ?</p> | <p>Au niveau macroéconomique : il s'agit pour les banques de faire preuve de transparence pour relance la confiance dans un climat déstructuré par les effets contre-productifs des médias. La mise en place des moyens de contrôle et de régulation de la finance pour qu'elle reste au service de l'économie est-elle un vœu pieux ?</p> <p>Au niveau Régional : faire un état de l'économie Régionale (secteurs en difficultés, évolution de l'emploi, santé des banques Régionales) et communiquer en toute transparence sur ses</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <p>résultats. Si besoin est, orienter l'investissement vers les secteurs les plus porteurs pour sauvegarder l'emploi. Tirer les leçons de la crise actuelle et bâtir une stratégie offensive pour mettre en place des protections.</p> |
| <p>Régime Social des Indépendants</p> | <p>Par contagion, départ d'une crise spéculative purement financière et micro-économique, se transformant aujourd'hui en récession macro-économique.</p> | <p>Trois impacts ressentis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ perte de confiance (amplifiée par les médias) ✓ problèmes de trésorerie ✓ démotivation à entreprendre | <p>Réconcilier les sphères spéculatives et réelles par un véritable rapprochement et un contrôle accru. Faire preuve de discernement. Suivre au plus près et concrètement (tableaux de bord) l'activité économique Régionale.</p> |

| 2e collège : Organisations Syndicales de Salariés | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Confédération Générale du Travail</p> | <p>Crise structurelle profonde du Capitalisme, incapable de s'autoréguler, et qui n'est que révélée par l'étincelle des subprimes. Les salaires, insuffisants, ne fournissant pas assez de débouchés à une Offre productiviste, les capitalistes vont chercher une meilleure rentabilité dans la sphère financière en y sur-investissant, ce qui finit par surévaluer les revenus. D'où un effondrement de la confiance.</p> | <p>Impact doublement subi par les salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ils devront subir les conséquences de la crise au niveau des emplois perdus (opportunément délocalisés) ✓ ils devront participer, via les impôts à la restructuration du système naguère privatisé, et qui demande désormais un financement étatisé. | <p>Conférence prospective multipartite planificatrice. Législations plus en faveur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des services publics ✓ des salariés ✓ des exclus ✓ du pouvoir d'achat ✓ du maintien de l'emploi. <p>Meilleur monitoring interne et externe des activités bancaires. Il faut repenser les systèmes de rémunération dans ce secteur, et associer davantage la société civile à leur gestion.</p> |

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>Confédération Française Démocratique du Travail</p> | <p>Crise profonde du capitalisme financier la financiarisation de l'entreprise a donné à l'actionnaire le pouvoir de rechercher le profit à court terme, au détriment de l'activité, de la finalité, du devenir de l'entreprise. Conjuguée à la dérèglementation, la course aux commissions sur profits spéculatifs a dégénéré en crise de confiance. Problèmes d'autorégulation, s'appuyant par trop sur des normes comptables subjectives.</p> | <p>Fragilisation du salariat déjà précarisé et paupérisé par le système. Risque de contagion macro-économique (diffusion de la crise à tous les secteurs : emploi, logement, santé, prévoyance, financement des PME). Risques de convulsions populaires, liées à l'incompréhension : « On agit pour le stress bancaire à coup de milliards, on ne donne rien pour la détresse sociale ».</p> | <p>Nécessité d'une gouvernance partagée, au sein des institutions banca-financières, avec les salariés. Réflexion sur les alternatives à l'actionariat délocalisateur. Faire avancer la transparence comptable et financière des entreprises auprès de leurs salariés. Au plan macro-économique, création d'une instance de supervision du système financier européen, aux pouvoirs élargis, notamment dans le domaine social. Politique budgétaire plus expansionniste dans les domaines de la recherche, de la formation et des emplois durables.</p> |
|---|--|--|---|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <p>Sécurisation des parcours de formation et professionnels.</p> <p>Efforts des entreprises en direction des salaires.</p> <p>Réforme fiscale.</p> |
| <p>Union Régionale FO Limousin</p> | <p>Crise structurelle issue de l'aveuglement idéologique du capitalisme reposant sur un système décisionnel autocratique</p> | <p>Diminution du niveau de vie.</p> <p>L'inquiétude des salariés est confirmée par des plans sociaux en Limousin.</p> | <p>Relance, non seulement autour du renflouement des banques, mais également par le pouvoir d'achat par la réévaluation des salaires.</p> |
| <p>Confédération Française des Travailleurs Chrétiens</p> | <p>Situation prévisible et inévitable, liée à la cupidité et l'absence de transparence, avec le regard complice des Gouvernements. Pas de prise de responsabilité globale.</p> | <p>Caractère Irréversible</p> <p>Effets ressentis pour les salariés en termes d'emplois, de pouvoir d'achat, de soins, d'impôts.</p> | <p>Réforme de fond du système productif s'appuyant sur cinq piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ juste rémunération ✓ formation tout au long de la vie ✓ conditions de travail décentes ✓ dialogue social qualitatif ✓ protection sociale solidaire <p>Renforcement du contrôle</p> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | | | <p>par les autorités financières européennes et pour plus de traçabilité.</p> <p>Harmonisation (mondialisation) des législations sociales</p> <p>Projection dans l'avenir (en finir avec le court termisme des politiques d'investissement des entreprises).</p> |
| <p>Confédération Française de l'Encadrement</p> <p>Confédération Générale des Cadres</p> | <p>Crise et remise en cause d'un système économique ne reposant que sur la spéculation et les intérêts court termistes</p> | <p>Effet d'aubaine pour les entreprises qui recherchaient des prétextes de purges et autres délocalisation.</p> <p>Restrictions sur le crédit aux PME</p> <p>En Région : impact de moyen terme sur le pouvoir d'achat, le chômage dans les entreprises sous-traitantes,</p> | <p>Refondation du capitalisme au service de l'économie de marché, de la croissance et des emplois.</p> <p>Redéfinition éthique et simple du rendement du capital.</p> <p>Mise en place d'un actionariat salarié</p> <p>Refonte du système d'Assurance Chômage</p> <p>Véritables politiques de GPEC et de Formation.</p> |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Union Nationale des Syndicats Autonomes</p> | <p>Crise profonde de l'accumulation capitaliste, liée à une déconnexion entre les sphères réelles et financières, favorisées par les idéologies dominantes.</p> | <p>Impact en termes de chômage, dans TOUS les secteurs, aggravé par la diminution des crédits d'Etat destinés au maintien de (et/ou retour à) l'emploi. Conséquences catastrophiques pour les régimes de retraite par capitalisation. Diminution du pouvoir d'achat. Effet d'aubaine pour les entreprises délocalisatrices et dégraisseuses.</p> | <p>Les mesures doivent s'inscrire dans le cadre d'une action européenne coordonnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ résoudre les inégalités salariales, sur un plan international ✓ aide aux acteurs touchés par l'exclusion ✓ aide publique conditionnée aux banques ✓ re-réglementation. |
| <p>Fédération Syndicale Unitaire</p> | <p>Extension majeure, via la financiarisation et les interdépendances du système bancaire, au secteur réel. Il en a résulté une crise de confiance, elle-aussi mondialisée. Outrecuidance des doctrines de l'auto-régulation Faillite de l'individualisme méthodologique (doctrine libérale)</p> | <p>Fin du modèle du financement par levier, crise de confiance. Dépression bancaire et financière longue. Graves conséquences des restrictions de l'offre de crédit pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les particuliers ✓ les PME ✓ les Collectivités locales <p>Effets d'éviction pour les programmes sociaux, effacés budgétairement au profit des programmes de relance et</p> | <p>Interventions concertées et fermes dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ mouvements de capitaux ✓ taxe Tobin ✓ paradis fiscaux ✓ réglementation bancaire ✓ réglementation financière ✓ répartition de la |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | de sauvetage. Craintes liées à une Déflation globale. | Valeur Ajoutée entre salaires, charges et profits ✓ redéfinition de la relation service public- Etat ✓ réflexions moins ethno-centriques |
|--|--|--|--|

| 3e collège : Organismes et Associations participant à la vie collective de la Région | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Union Régionale des Associations Familiales</p> | <p>Éclatement d'une bulle spéculative, liée au décrochage entre une sphère financière, régie par des intérêts purement court-termistes et une sphère réelle, représentative de la véritable économie, mais qui en subit les conséquences.</p> <p>Cet aspect conjoncturel de la crise ne doit pas occulter son aspect structurel : depuis les années 1980, les marchés financiers dictent leurs impératifs à l'économie réelle, notamment en termes de précarisation, de paupérisation de la main d'œuvre et de gaspillage des ressources naturelles.</p> <p>Ambiguïté des interventions des Banques Centrales pompiers-pyromanes.</p> <p>Dépendance financière forcée avec une puissance (les Etats-Unis) qui est elle-même extrêmement</p> | <p>Double contagion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Géographique, récession importée des États-Unis ✓ Sectorielles, récession transmise par la sphère financière à l'économie réelle. <p>Conséquences importantes en termes de restrictions sur le crédit (aux PME et aux primo-accédants précarisés), et d'emploi, notamment local (Legrand).</p> <p>Le pire est à venir pour les années 2010.</p> <p>Les conséquences de cette crise seront d'autant plus graves que les structures familiales seront fragilisées : dépendance/isolement/déremboursements des personnes âgées, fragilité des jeunes, mais aussi des familles monoparentales...</p> <p>Il existe cependant quelques raisons de tempérer le pessimisme de ces</p> | <p>Une nouvelle gouvernance mondiale plus en faveur des aspirations démocratiquement exprimées pour un bien commun universel (ressources naturelles, santé, sécurité, éducation, information), plutôt qu'un monde dirigé par quelques empires financiers.</p> <p>Propositions concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ création d'un SMAX (inverse du SMIC) ✓ réforme des exonérations sociales pour plus d'efficacité ✓ efforts pour les travailleurs pauvres. <p>Tout en recherchant une certaine cohérence budgétaire.</p> |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | endettée. | effets (nouvelle désinflation, cadre institutionnel de l'épargne et du crédit très différent en France, et plus rassurant). | |
| Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire | Contagion du système financier au système réel | L'attitude déjà très prudente des banques de l'Europe continentale va se renforcer, au prix de restrictions bien plus importantes pour les particuliers, les entreprises et les collectivités locales. | Tout simplement, fonder ce que la finance internationale est incapable de fournir à l'heure actuelle : Une épargne locale traçable, solidaire et de proximité Gérée par des structures transparentes Donnant lieu à des investissements aux mêmes qualités, et orientés collégialement vers les secteurs les plus porteurs en emplois et en contenu social et environnemental. |
| Université de Limoges | Voir CR d'analyse suite à auditions des économistes. | Idem. Au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, répercussions en termes d'emploi des jeunes diplômés, des politiques d'investissement dans la recherche, | |

| | | | |
|--------------------------------------|---|---|--|
| | | des programmes contractuels Public-privé Changements de priorités en matière de choix de filières. | |
| Organismes de la culture | Crise financière se propageant à la sphère réelle incompétence des économistes absence de prévention | Le secteur de l'art s'avère pro-cyclique (il n'est pas, contrairement à l'or, une valeur refuge). En conséquence, la récession pressentie pour les économies en 2009, sera d'autant plus difficilement vécue dans les domaines artistiques. | Moralisation, éthique et régulation incontournable sont la règle. |
| Limousin Nature Environnement | Mondialisation, libéralisme économique poussé à l'extrême, absence de contrôle des financiers par un désengagement des états. Prédominance du financier virtuel sur le naturel réel. Productivisme destructeur appliqué à la finance. | Blocages sur les crédits et l'emploi. Crise de confiance Effets d'éviction : politiques de soutien aux banques privilégiées par rapport aux enjeux du Grenelle. | Refonte globale du système économique. Piste de propositions : <ul style="list-style-type: none"> ✓ reterritorialisation des activités économiques ✓ remise en cause des modalités classiques de transport (LGV, Autoroutes) au profit des modalités alternatives ✓ revaloriser les ressources naturelles locales |

| | | | |
|---|--|---|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ aménager le territoire sur d'autres considérations que celle actionnariales, c'est-à-dire associatives. |
| <p>Union Féminine Civique et Sociale</p> | <p>Manque de transparence Crise à retard, et durable</p> | <p>Effets durables, se portant surtout sur les consommateurs, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ pouvoir d'achat ✓ octroi de crédit (facilité pour le mauvais, restreint pour le bon) ✓ emploi ✓ patrimoine ✓ soins effets d'autant plus grave pour les populations fragilisées ✓ Autres secteurs touchés (entreprises, collectivités) | <p>Suite à une enquête, des préconisations devraient être évoquées D'ores et déjà, les préconisations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ maintien du pouvoir d'achat ✓ contrôle de l'action de la grande distribution par rapport aux fournisseurs ✓ favoriser les productions (notamment sociales et socio-médicales) locales, pénaliser les entreprises qui délocalisent, malgré une bonne rentabilité. ✓ ne pas faciliter l'ouverture des |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | commerces le dimanche (sauf nécessité). |
|--|--|--|--|

| 4e collègue : Personnalités Qualifiées | | | |
|--|--|---|--|
| <p>Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin (CEPAL)</p> | <p>✓ 2e semestre 2007 : crise financière avec élévation brutale du coût du risque ; concomitamment : dépréciation des actifs les plus risqués et fin du cycle baissier des taux. L'impact sur la CEPAL : début de la perte de valeur des portefeuilles financiers des clients et ralentissement de la demande pour les produits Assurance Vie et OPCVM et surtout de l'étranglement des marges bancaires sur crédit immobilier (par hausse du coût de refinancement) ;</p> <p>✓ 1er semestre 2008 : la crise financière se diffuse à toutes les classes d'actifs et à l'ensemble des zones économiques ; écroulement des indices boursiers et baisse du volume</p> | <p><i>L'impact de la crise sur la CEPAL s'avère limite du fait de son statut de banque coopérative Régionale :</i></p> <p>✓ en intervenant sur tous les marchés (particuliers versus entreprise) et sur tous les métiers (banque de dépôt versus banque de crédit), elle maîtrise le risque de liquidité ;</p> <p>✓ en étant ancrée dans les Régions, elle a prise sur l'économie réelle qui assure un trend d'activités permanentes et est moins exposée aux tourmentes financières ;</p> <p>✓ son socle coopératif lui assure un accès aux fonds propres abondants et à long terme sans attente de sur performances à court terme porteuses de risque.</p> <p>✓ De fait, ses comptes 2008 confirment la solidité de son</p> | <p>✓ Au niveau macro économique : d'évidence, on attend de la nouvelle administration américaine une refonte de leurs systèmes de régulation des banques et des marchés financiers. Mais, ce pari n'est pas gagné, les lobbies de Wall Street sont puissants. La CE peut jouer son rôle dans le bras de fer qui va s'instaurer.</p> <p>✓ Au niveau local : on attend des autorités la pleine confiance dans l'exercice de notre métier de banquier.</p> <p>✓ On attend des</p> |

| | | | |
|--|---|---|---|
| | <p>d'affaires sur l'immobilier. L'impact CEPAL : tension sur la liquidité bancaire faisant exploser le coût du refinancement (mais le marché interbancaire fonctionne) et parallèlement le marché de la dette (émission à moyen et long terme) se ferme. La CEPAL comme les autres banques répercute ces tensions sur le taux clientèle. Les volumes de crédit restent très soutenus dans nos Régions. La demande pour les produits d'épargne sans risque, en particulier le livret A, explose</p> <p>✓ 2e semestre 2008 : la crise financière se transforme en 24h en crise bancaire aiguë par le lâchage de Lehman Brothers par les autorités américaines. Faillites retentissantes de banques européennes avec dégradation rapide de</p> | <p>modèle de croissance : RN de 50 M€, Fonds Propres prudentiels en croissance à 870 M€, ratio de solvabilité Bale 2 supérieur à 10%.</p> <p><i>L'activité commerciale, bien que ralentie par rapport aux niveaux historiquement hauts de 2007 et début 2008, reste positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ sur l'immobilier, créneau le plus affecté par la crise, les encours de crise évoluent au ralenti mais n'affichent pas un recul (crédit crunch) alimentés par un volant d'affaires toujours existants auprès des particuliers ; ✓ en revanche, la demande de crédit consommation reste vive ; idem pour le crédit d'équipement pour les professionnels. De même, à ce stade de l'année, l'activité de crédit auprès des PME reste soutenue, hors le financement LBO. Enfin, la quasi sortie du marché de Dexia accroît fortement | <p>collectivités locales qu'elles relayent en Région le plan de relance d'économie de l'Etat. Les collectivités locales ont une capacité d'endettement inemployée (en empruntant par exemple auprès de la CEPAL) pour financer les investissements publics locaux ; idem pour les OPAC détenteurs de ressources inemployées souvent placées sur des produits financiers pourraient servir à relancer l'immobilier local.</p> <p>✓ La faiblesse des dossiers clients CEPAL parvenus aux médiateurs CF et Limoges (8 en 2 mois)</p> |
|--|---|---|---|

| | | | |
|--|---|---|--|
| | <p>l'économie réelle : peur des clients pour leurs épargne ; peur des clients pour leurs emplois. L'impact CEPAL : déplacement de l'épargne des clients vers des produits LA et produits de bilan. Ralentissement des volumes de crédit immobilier.</p> | <p>la demande de financement des collectivités locales auprès de la CEPAL.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ concernant la collecte, l'année 2009 débute « normalement » avec des volumes d'épargne toujours importants en début d'année. En revanche, les particuliers et entreprises privilégient les placements liquides et sans risques. ✓ Le taux de défaut clientèle ne traduit pas de mouvement significatif à ce jour <p><i>Le modèle de développement de la CEPAL doit s'adapter à ce nouvel - environnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la crise économique pourrait être encore massive et longue : son atypisme invalide tous les modèles prédictifs ; le volontarisme politique bute sur des limites de signatures souveraines (financement du déficit public | <p>démontre que la banque Régionale fait bien son travail de financement des acteurs locaux.</p> |
|--|---|---|--|

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>excessif fait plonger le sterling ; les adjudications allemandes restent boudées par les marchés, etc.) et la résorption de la montagne de liquidités injectées dans l'économie réelle reste incertaine.</p> <p>✓ Il faut préparer la CEPAL à une croissance nulle de son PNB commercial sur la période à venir. Pour que la CEPAL puisse exercer efficacement son métier de banquier, c'est à dire de financement de l'économie, il faut la rendre capable de s'ajuster aux nouvelles contraintes du marché tant sur ces charge d'exploitation que sur ces process et son innovation commerciale.</p> | |
|--|--|---|--|

